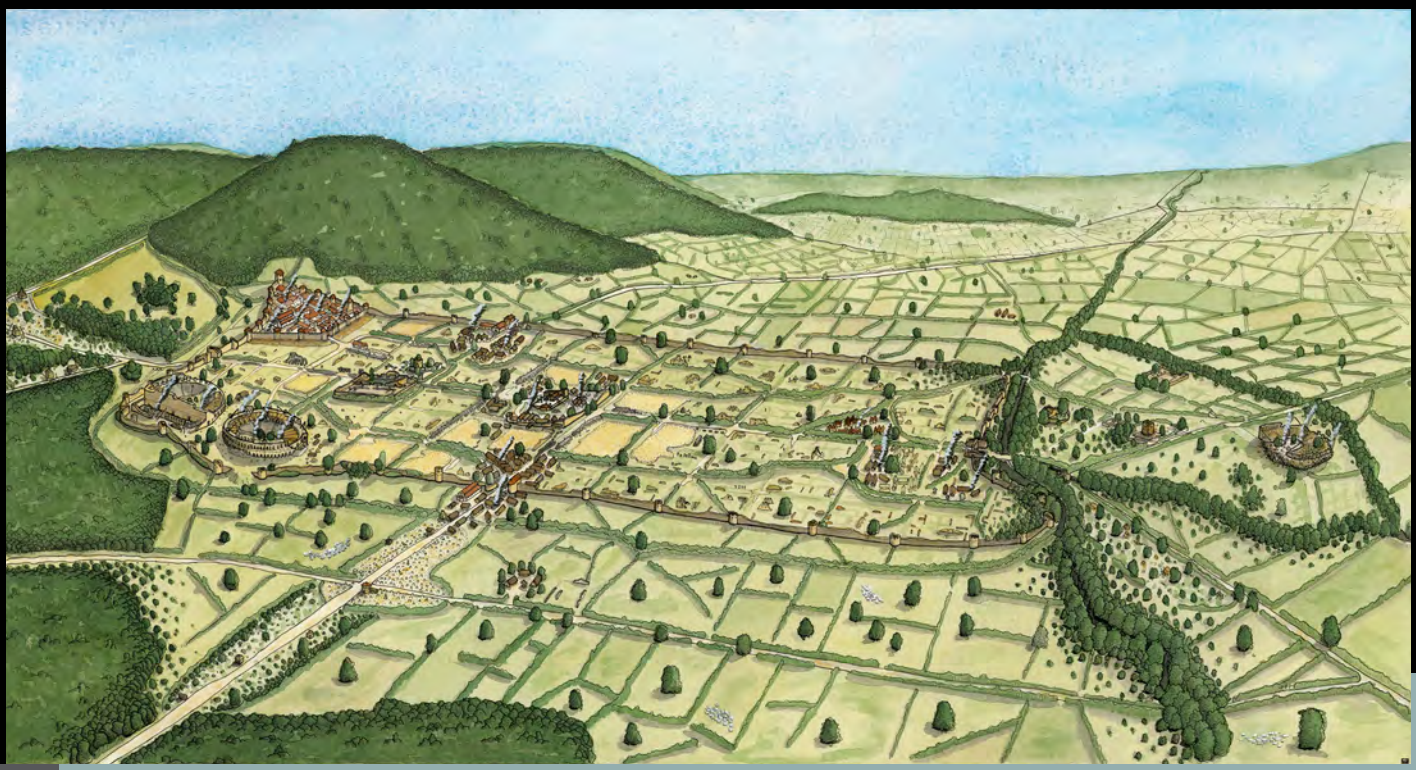
Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Eduen



Actes de la journée du 18 Octobre 2024

Service Archéologique de la Ville d'Autun

Service
Archéologique
Ville
Autun



Illustration de couverture :
Evocation de la ville d'*Augustodunum* au VI^e^ s.
(A. Louis, Archéo Pictor)

Ci-dessus :
Vue aérienne des structures fouillées à l'ancien hôpital Saint-Jacques-projet Grande Bibliothèque (à Besançon).
(Cliché drône H. Parent)



Ci-dessous :
Fouilles sur le centre monumental d'Alésia. (Cliché S. Pitoizet)

Préface

Pour sa quinzième édition, la journée d'actualité archéologique en territoire Eduen fut une nouvelle fois un succès ! Il faut dire que c'est un temps de restitution privilégié et attendu des habitants et des professionnels sur les dernières recherches, études et travaux archéologiques conduits sur Autun, l'Autunois et plus largement en Bourgogne et en Franche-Comté.

Cette brochure retranscrit fidèlement les exposés des multiples intervenants qui se sont succédés sur la scène du théâtre municipal d'Autun tout au long de la journée du 18 octobre 2024.
Chacun aura pu prendre la mesure de la qualité des travaux scientifiques présentés par les différents acteurs pour nous ouvrir un regard nouveau ou complémentaire sur l'Histoire de notre ville et notre territoire, à travers son passé enfoui et ses curiosités architecturales.

Vous y découvrirez des communications liées à Chalon-sur-Saône, Besançon, en passant par Alésia et bien sûr Autun, avec notamment un focus sur le quartier Marchaux et la ville haute. Car l'actualité du moment est bien celle qui entoure le chantier du Panoptique d'Autun-Musée Rolin, dont les opérations de construction s'accompagnent conjointement d'une grande campagne de fouilles tout autour de la prison circulaire, qui suscitent un vif intérêt.

Merci aux agents du Service Archéologique de la Ville d'Autun dirigé par Y. Labaune, dont le professionnalisme et l'expertise de chaque membre de l'équipe est un précieux avantage, et fait d'Autun une commune reconnue pour son engagement dans la compréhension, la préservation et la valorisation du patrimoine archéologique.
Merci particulièrement au Service Régional d'Archéologie de la Direction des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté, à nos partenaires que sont l'Inrap, les universités et les entreprises.
Merci enfin aux nombreux intervenants pour leur contributions scientifiques à ce magnifique rendez-vous annuel. Bonne lecture à toutes et à tous.

Vincent Chauvet
Maire d'Autun
Membre du Comité Européen des Régions

Gauthier Gimenez
Adjoint au Maire chargé de la Culture,
du Patrimoine et de l'Archéologie et
des Jumelages.



Un exemple de contexte lié au démontage des monuments publics à la fin du IV^{e} s. : la *schola* de l'îlot XI 9 (les « écoles méniennes »), débitage d'une colonne en calcaire et son chapiteau (vers 390). (Cliché Y. Labaune, SAVA)

Table des matières

Préface **3**

De briques et de blocs : l'enceinte tardo-antique de Chalon-sur-Saône **7**
Etienne Gauthier

Les fortifications de la ville haute d'Autun : premiers résultats de la prospection thématique menée en 2024 **15**
Antoine Belot

Autun durant l'Antiquité tardive : prémices de la ville médiévale ? **29**
Yannick Labaune

Les artisans autunois dans le paysage linguistique éduen : le cas des signatures de coroplastes **35**
Marie-Anaïs Janin, Loïc Androuin

Vautheau (La Grande Verrière), sauvegarde et compréhension d'un château fortifié (XIII^{e}-XVI^{e} s.) en Autunois-Morvan **43**
Colette Vallée

Alésia (Alise-Sainte-Reine, 21) : bilan de 5 campagnes de fouilles au centre monumental et à ses marges **51**
Fabienne Creuzenet, Mathieu Ribolet

Actualité des fouilles urbaines à Besançon (25) : Grande bibliothèque Saint-Jacques (2022) et Végétalisation de la place de la Révolution (2023) **59**
Adrien Saggese, Claudine Munier

L'Atlas historique de Besançon (25) : une entreprise scientifique, patrimoniale et éditoriale **65**
Thomas Chenal

Aperçu des résultats de la campagne de recherche 2024 sur le mont Beuvray **69**
Andrea Fochesato, Arnaud Meunier

Liste des intervenants **85**

De briques et de blocs : l'enceinte tardo-antique de Chalon-sur-Saône

Etienne Gauthier
Université de Bourgogne Europe

Introduction

Chalon-sur-Saône, réputée pour son passé industriel, n'a jamais eu à rougir de son histoire marquée par toutes les époques, de la Préhistoire ancienne jusqu'aux périodes moderne et contemporaine, comme en témoigne la grande quantité d'artefacts exposés au musée Denon, le musée d'art, d'histoire et d'archéologie de la ville. Un des meilleurs exemples se trouve être l'ensemble d'énormes blocs architecturaux que l'on peut admirer au sein de l'exposition gallo-romaine. Ces derniers attestent du passé architectural antique de cette ancienne agglomération secondaire de la Cité des Éduens (Gaëtan 2019). Toutefois, les connaissances à son sujet demeurent trop générales et superficielles. En effet, la densité de l'urbanisme, les rares fouilles entamées et le hasard des trouvailles n'ont jamais permis de cerner précisément la chronologie, l'extension et les différentes occupations de cette agglomération. Ainsi, l'enceinte de l'Antiquité tardive, tant par son tracé que par sa position centrale au sein de l'emprise supposée de l'agglomération, fait figure d'exception (Rebourg, Cognot 1994, p. 133-138) (fig. 1). Les blocs précédemment mentionnés proviennent des fondations de cette enceinte. Malheureusement, comme

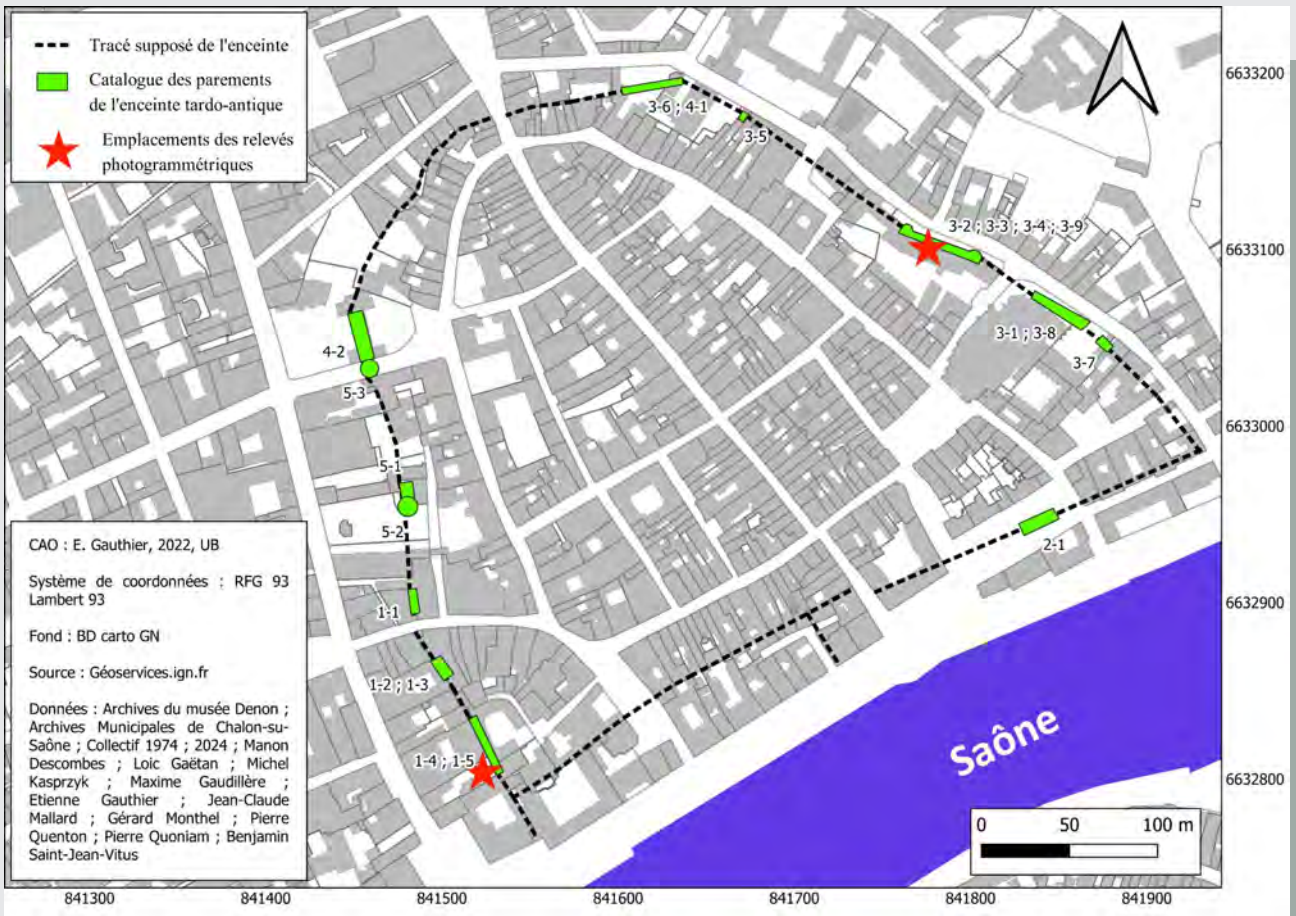


Fig. 1. Tracé de l'enceinte de Chalon-sur-Saône et parement du catalogue après discriminations des faux positifs. (DAO : E. Gauthier)

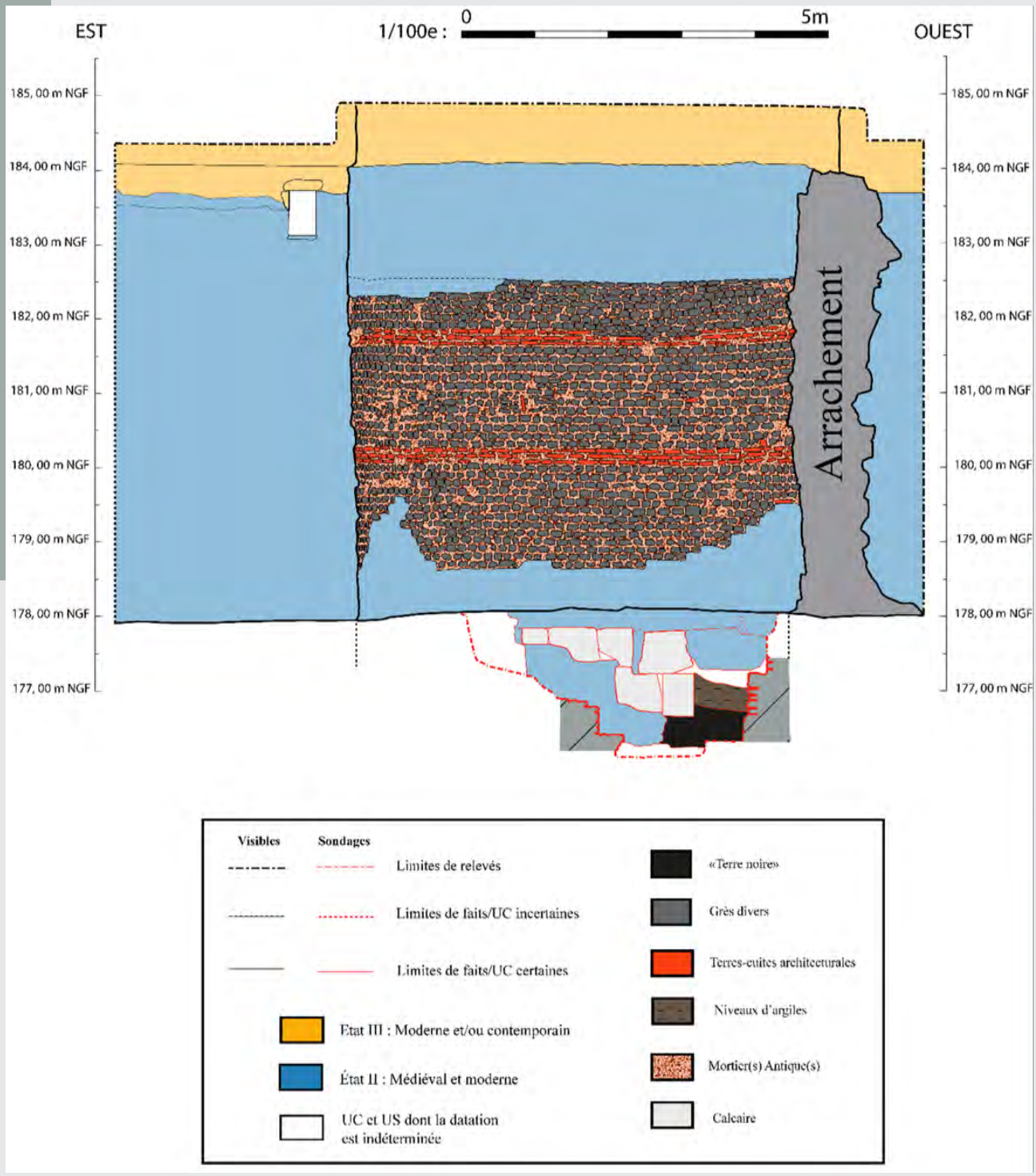


Fig. 2. Relevé de la tour antique de la façade de l'Evêché avec repositionnement supposé d'un sondage de Gérard Monthel. (DAO : E. Gauthier)

en témoignait jadis la figure locale de l'archéologie Louis Armand-Calliat : « c'est à peine si l'on peut montrer aujourd'hui à Chalon quelques pans des murailles défensives de l'enceinte, cerclées de leurs trois chaînages de briques » (Armand-Calliat 1937, p. 1). Ainsi, dans le cadre d'un mémoire de master, une étude fut entamée dans le but de faire le bilan de l'état de nos connaissances et de les compléter par des relevés.

Une documentation ancienne et disparate

À ce jour, la description rédigée par L. Niepce (Niepce 1848) reste la plus complète et détaillée en ce qui concerne l'étude de cette fortification. Son travail consiste en une description des vestiges de l'enceinte encore visibles à son époque, auxquels il ajoute les résultats de ses recherches historiques, dont certaines sont issues des archives

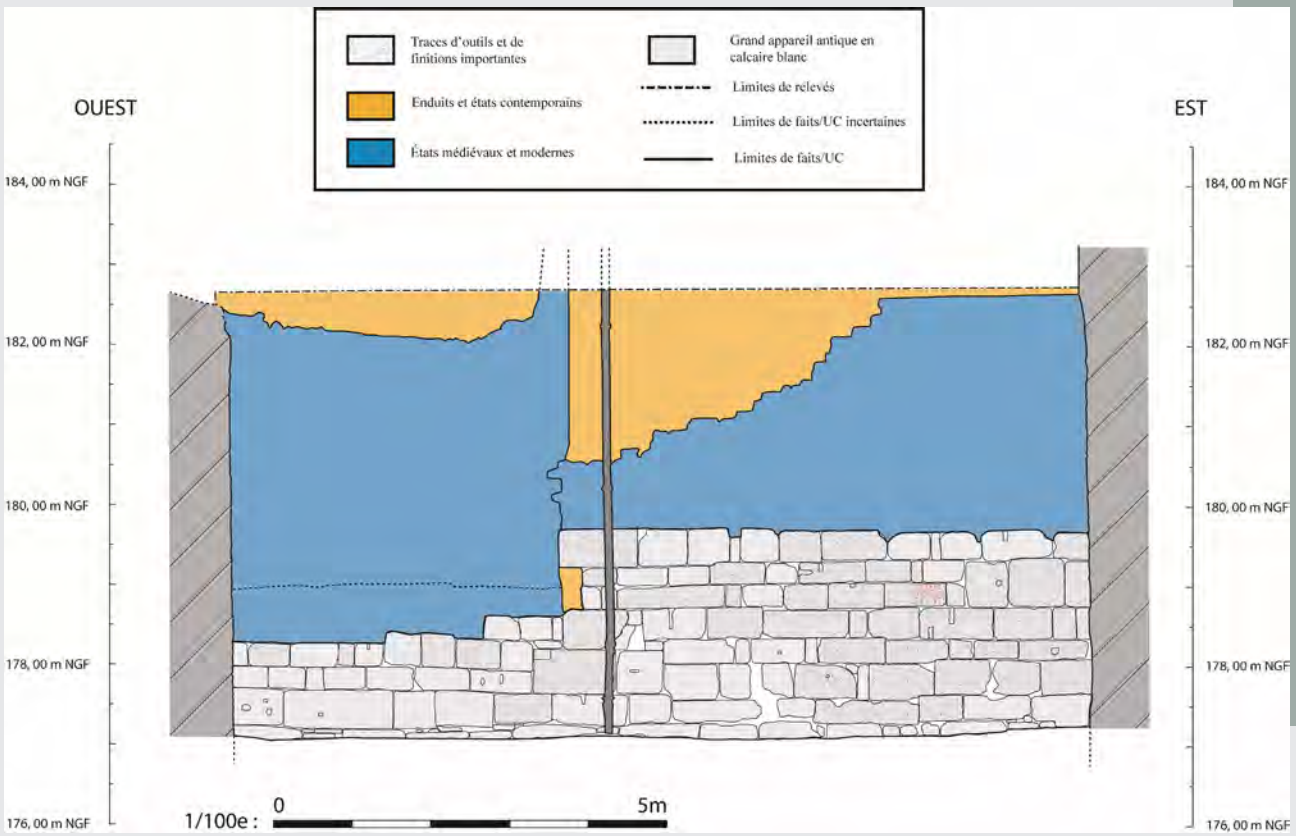


Fig. 3. Relevé du grand appareil au 4 rue du Port Villiers. (DAO : E. Gauthier)

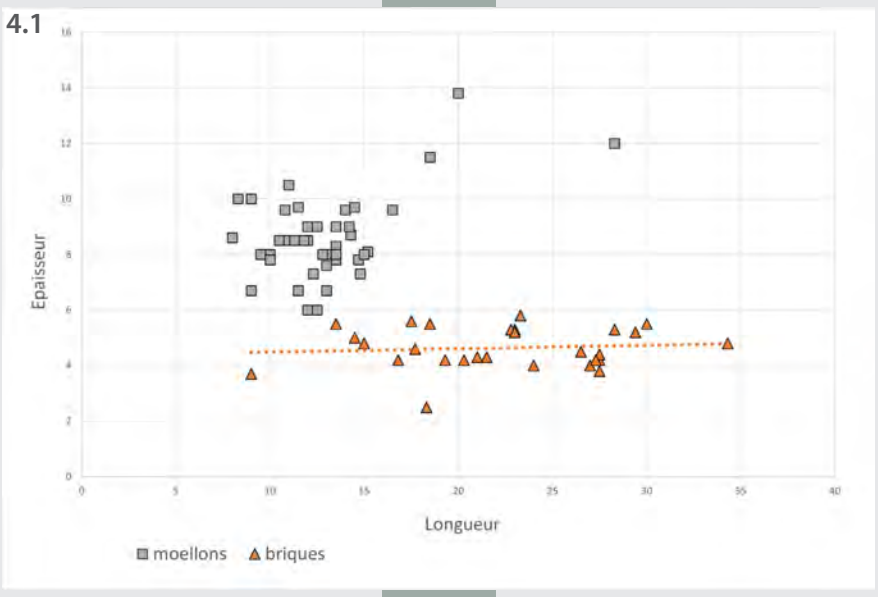
qu'il a consultées. Depuis, d'autres érudits ont complété ces travaux en reprenant ou critiquant les résultats de Léopold Niepce (Blanchet, 1907 ; Gras 1943). Néanmoins, le débat s'est depuis concentré sur des questions d'ordre historiographique, comme les noms des tours et des portes, des éléments disparus du paysage contemporain. Quant à l'archéologie de terrain, elle fut victime de ce démantèlement presque complet de l'enceinte au XIX^{e} s. (Armand-Calliat 1937 ; Gaudillère 2010). Seul son tracé, en forme de demi-cercle, semble plus ou moins acquis et est encore perceptible au travers des différentes anomalies cadastrales. Ainsi, compte tenu de la quantité limitée de sections d'enceinte actuellement visibles, l'un des premiers objectifs de cette étude était de les localiser et d'en faire le relevé. Par exemple, aux archives du musée Denon, on trouve de nombreux clichés issus de prospections anciennes, jamais publiés et accompagnés parfois de quelques plans et indications sommaires permettant de les positionner[1] (Gauthier 2024, p. 9-38). De plus, parmi les parements encore visibles à ce jour, deux exemples des plus prometteurs ont retenu notre attention. Le premier et le plus important est celui de la façade extérieure du palais de l'Évêché (fig. 2), supposée s'appuyer sur le mur romain à en juger par la présence d'un parement antique sur l'une des tours. Des sondages avaient également été effectués par l'archéologue municipal Gérard Monthel, mais n'avaient jamais été publiés (Monthel 1990). Le deuxième exemple est un parement en grand appareil comportant une épigraphie latine, situé dans une cour privée (Fernoux, Mathieu 2005) (fig. 3). Le mur n'ayant jamais été documenté, nous en avons réalisé un relevé. Celui-ci sert de base à l'étude de son mode de construction.

Architecture de l'enceinte

*L'*Opus mixtum*/petit appareil parement extérieur*

Actuellement visible sur la tour du palais de l'Évêché, on trouve un petit appareil (fig. 2), aussi désigné sous le nom d'*opus mixtum* dans les sources bibliographiques (Descombes 2016, p. 69-71), servant de partie

[1] Archives du musée Denon, cote 013/90-2



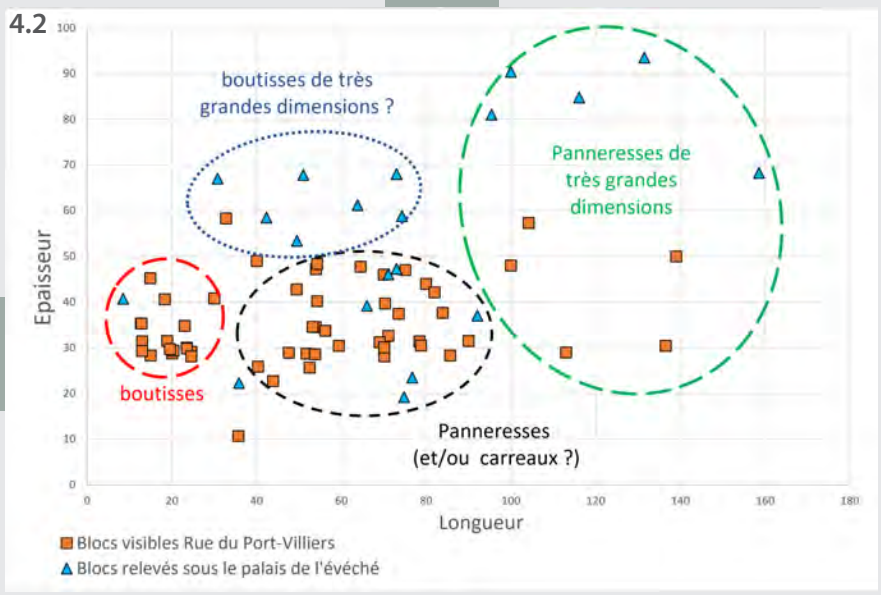


Fig. 4. Proportions des éléments constituant :
4.1 Le petit appareil extérieur dit *opus mixtum* (en cm) ;
4.2 Le grand appareil (en cm).
(DAO : E. Gauthier)

supérieure aux parements extérieurs visibles. D'apparence régulière, mais brute, cette partie du mur est composée de petits moellons en grès qui ne comportent pas de traces de finitions fines, liés ensemble par d'épais joints de mortier (Bessac 2004, p. 43-47 ; Kasprzyk 2019, p. 194). Des mesures effectuées sur les différentes assises indiquent que ces moellons mesurent en moyenne 10 par 15 cm de côté, ce qui trahit une certaine régularité dans leur facture (fig. 4.1). Par ailleurs, on constate également la présence de plusieurs cordons de briques, déjà mentionnés dans l'historiographie (Armand-Calliat 1937, p. 1 ; Niepce 1848, p. 36). Ceux-ci ont également été mesurés et présentent, à peu de choses près, une épaisseur de 4 à 6 cm en moyenne. Néanmoins, leurs longueurs sont très variables, allant d'une dizaine de centimètres à près de 40 cm. De plus, certaines briques sont parfois surcuites et un examen à la loupe de celles-ci révèle une grande variété d'inclusions. De prime abord, les qualités intrinsèques de ces deux types de matériaux ne semblent pas concorder et la fonction architecturale des parties en terre cuite paraît énigmatique. Toutefois, en l'absence de trous de boulin visibles et alignés sur les cordons de briques comme c'est habituellement le cas dans la construction romaine, on pourrait supposer que ceux-ci marquaient des pauses dans l'élévation du mur, pour une raison encore inconnue (Adam 2023, p. 154-155 ; Coutelas 2012, p. 142).

*Le blocage interne (*Opus Caementicum*)*

Cet appareil n'est en réalité que la partie visible d'un ensemble architectural plus vaste. En effet, l'élévation de la courtine est faite selon la technique de l'*Opus caementicium* (Adam 2023, p. 76-84 ; Kasprzyk 2019, p. 194). Il s'agit d'un blocage interne composé d'éléments grossiers et divers. Le tout est mélangé à du mortier de chaux et est pris entre deux parements extérieurs plus soignés tels que le petit appareil précédemment décrit. Cependant, pour l'exemple chalonnais, on constate grâce à des photos anciennes que les éléments du blocage interne supposé non visible sont soigneusement disposés de chants d'où la mention « *opus spicatum* »[2] (fig. 5). Ce type de disposition a pour bénéfices d'offrir une importante résistance aux sols mouvants et d'absorber l'humidité (Adam 2023, p. 137 ; Bacchetta 2019, p. 111). Toutefois, aucune des données actuelles ne permet de vérifier si ce blocage se prolongeait derrière les blocs en grand appareil.

Le grand appareil

Les sondages et le parement visible rue du Port Villiers confirment que ce mur d'enceinte s'appuie sur une base en grand appareil servant de fondation. Cette partie de l'ouvrage avait fait couler beaucoup d'encre à cause des blocs architectoniques réemployés et déjà étudiés, car provenant de monuments du Haut-Empire démantelés (Lamy, Ribolet 2019 ; Ribolet 2016). On peut observer que ces fondations sont effectivement bâties avec un appareil de grandes dimensions. Les blocs comportent notamment des trous de louves sur leurs faces visibles, en plus de l'inscription funéraire précédemment mentionnée. La plupart ont l'air d'avoir subi d'importants efforts de finition. Quant au matériau, il semblerait que tous les blocs aient été taillés dans un calcaire crayeux que l'on retrouve communément le long des côtes locales (Delencre 2017, p. 147). Néanmoins, on constate que ces éléments présentent différentes dispositions au sein de ces deux parements, telles qu'une alternance de panneresses et de boutisses

[2] Archives du musée Denon, cote 013/90-2



Fig. 5. Exemple de parement témoignant de la disposition interne du blocage. (Cliché : Archives du musée Denon, cote 013/90-2)

(fig. 4.2). Cela signifie que ces blocs ont été à la fois placés dans l'axe du mur puis perpendiculairement à celui-ci. Ainsi, si on se base sur les travaux du spécialiste de la construction romaine Jean-Pierre Adam (Adam 2023, p. 117-123), on pourrait supposer que l'apparence de la partie visible de ce grand appareil correspondrait à une spécificité technique. En effet, les murs épais nécessitent d'être consolidés grâce à des éléments faisant office de liaisons avec la masse et ceci depuis l'extérieur. C'est particulièrement le cas quand la maçonnerie comporte un blocage interne. De cette façon, on peut supposer que les boutisses ici visibles devaient déborder à l'intérieur du noyau en blocage de ce mur (fig. 6).

Un bilan d'étape

Ainsi, il semblerait que la fonction de cette fortification, jadis perçue comme de construction hâtive en raison de la présence d'éléments réemployés mais également des préjugés sur la période relative à son édification (Golvin, Coulon 2016, p. 44 ; Morin-Dufoix 2011), soit plus complexe que celle d'un simple simple rempart défensif. En effet, elle représente un bon exemple de l'évolution ou de la continuité de cette technique de construction à l'époque tardo-romaine dans le secteur du Centre-Est de la Gaule. Cependant, la mise en contexte des vestiges conservés de l'enceinte tardo-antique de Chalon-sur-Saône s'avère complexe. En effet, les rares fouilles, même préventives, sont limitées par la densité de l'urbanisme.

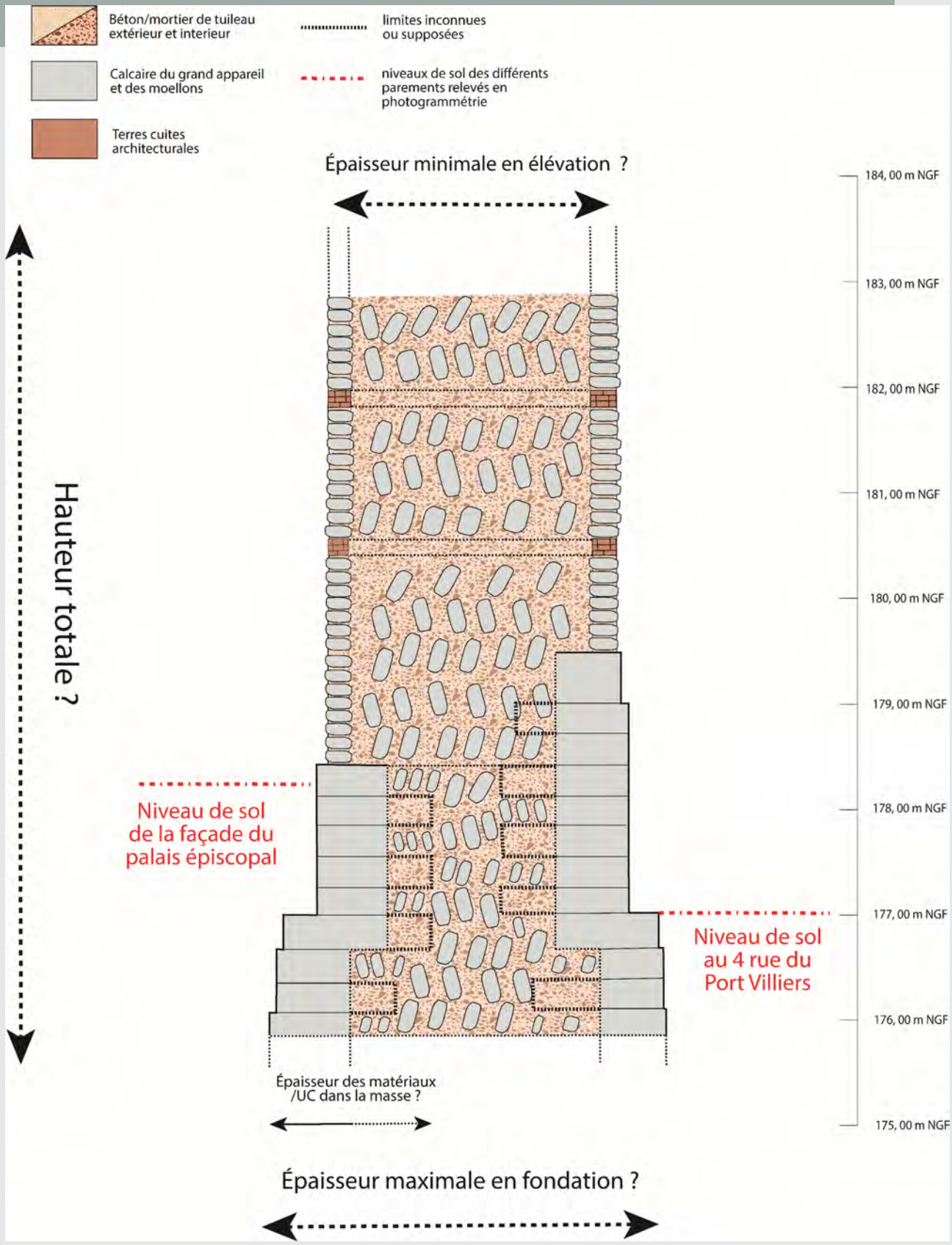


Fig. 6. Illustration schématique des connaissances et interrogations concernant l'architecture de l'enceinte et de sa courtine. (DAO : E. Gauthier)

On ignore toujours la chronologie et la fonction de cette fortification ainsi que l'impact exact de son édification dans l'évolution de l'agglomération antique. Toutefois, au regard des récentes fouilles (Quenton *dir.*, 2017 ; 2021 ; 2022 ; Saint-Jean-Vitus *dir.* 1999 ; 2018), il semblerait que l'enceinte de Chalon-sur-Saône ait joué un

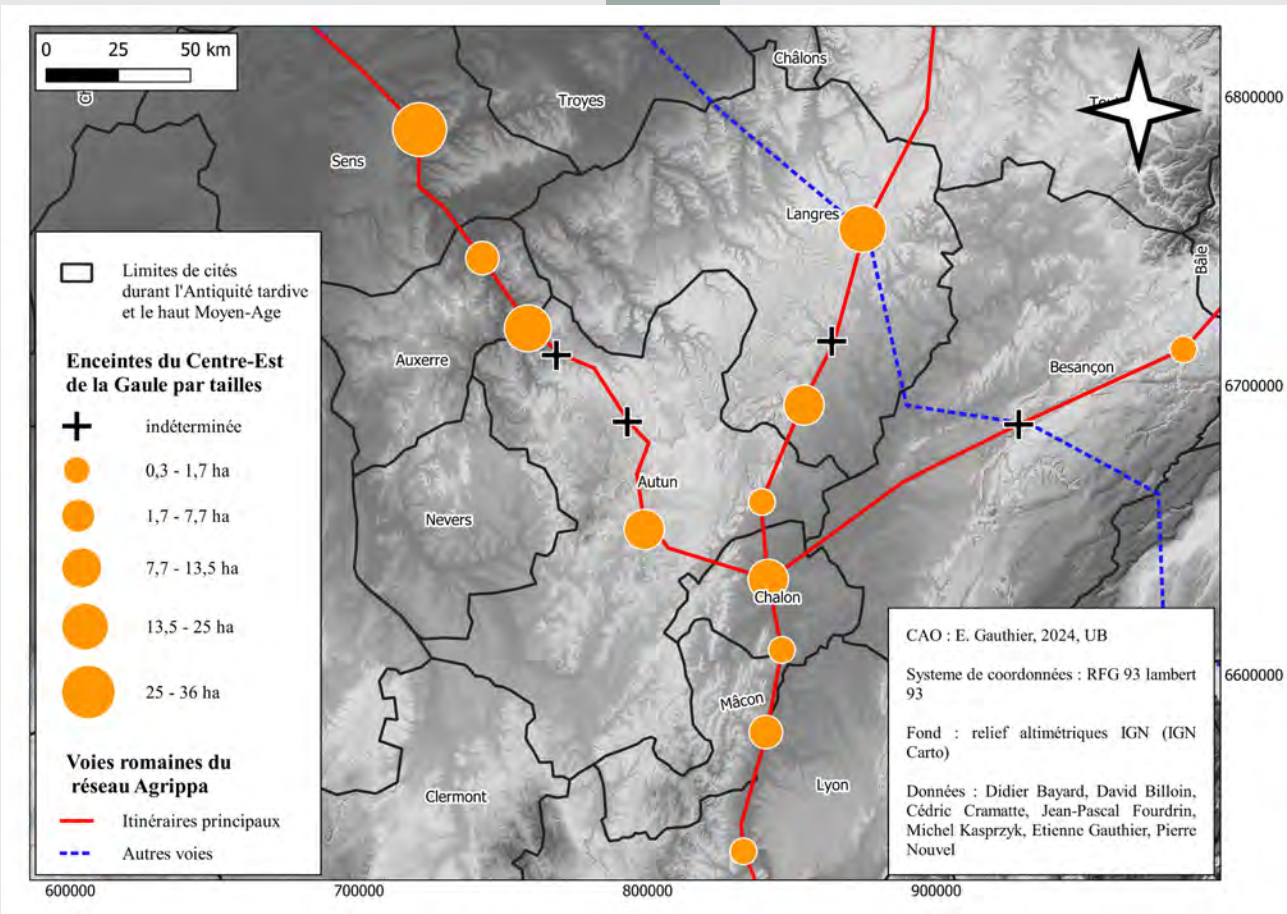


Fig. 7. Enceintes du Centre-Est de la Gaule existante au IV^e^ s. par surface enclose et découpage territorial des cités au VI^e^ s. (DAO : E. Gauthier)

rôle certain dans le nouvel essor qu'a connu le site durant le Moyen Âge (Gauthier 2024, p. 74-90). Il serait souhaitable de reprendre l'étude du bâti des autres enceintes attestées dans la région, dont notre connaissance est très lacunaire, afin de mener une réflexion plus globale à l'échelle du Centre est de la Gaule (fig. 7).

Références bibliographiques

Adam 2023
Adam J.-P. - *La construction romaine*, Paris : éd. Errance et Picard, 2023

Armand-calliat 1937
Armand-calliat L. dir. - *Le Chalonnais gallo-romain : répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon*, Chalon-sur-Saône, 1937, 300 p. (coll. Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, 27).

Aumard *et alii* 2022
Aumard S., Büttner S., Prigent D. - En contexte ou hors contexte : lecture des matériaux et lecture du bâti, dans Sapin C., Bully S., Bizri M., Henrion F. dir. - *Archéologie du bâti Aujourd'hui et demain. Actes du colloque ABAD d'Auxerre (10-12 octobre 2019)*. Dijon : éd. Artehis, 2022, p. 405 – 427 (coll. Monographies et Actes de colloques).

Bessac 2004
Bessac J.-C. - Chapitre 1 : Pierres de taille : archéologie et technique, dans Bessac J.-C., Chapelot O., De filippo R., Ferdière A., Journot F., Prigent D., Sapin C., Seigne J. dir., *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, éd. Errance, 2004, p. 7-51 (coll. Archéologiques)

Blanchet 1907
Blanchet A. - *Les enceintes romaines de la Gaule : Etudes sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Brionne, éd. Gérard Monfort, 1907

Coutelas 2012
Coutelas A. - La planification et le déroulement des chantiers de construction en gaule romaine, dans Collectif - *Arqueología de la construcción. 3 : Los procesos constructivos en el mundo Romano : la economía de las obras*. École Normale Supérieure à Paris (10-11 décembre 2009). Madrid, éd : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2012, p. 131-143 (coll. Anejos de AESPA, 64).

Descombes 2016
Descombes M. - *Les enceintes de Chalon-sur-Saône : études et restitutions en 3D*, Mémoire de Maitrise II sous la

direction de N. Reveyron (Prof. Université Lumière Lyon II), Université Lumière Lyon II, 2016, vol. 1,

Fernoux, Mathieu 2005
Fernoux H.-L., Mathieux N. - Une nouvelle épitaphe latine découverte à Chalon-sur-Saône (Cabilonnum, cité des Éduens) : à propos des monuments funéraires et de l'onomastique en pays éduen, *Revue archéologique de l'Est*, t. 54, 2005, p. 311-326

Fourdrin 2019
Fourdrin J.-P. - Les enceintes urbaines du nord de la Gaule au Bas-Empire : permanences et nouvelles formes architecturales, dans Bayard D., Fourdrin J.-P. dir. - *Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule. Acte du colloque tenu à Villeneuve d'Ascq et Bavay (25, 26 et 27 mars 2015)*. Lille : éd. Association Revue du Nord, 2019, p. 133-162 (coll. Hors-Série à la Revue du Nord, 26).

Gaëtan 2019
Gaëtan L. - *Les agglomérations antiques du Val de Saône : Emergence et mutations d'un réseau urbain de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge*, Thèse de Doctorat sous la direction de P. Nouvel et P. Barral (Prof. Université de Bourgogne Franche-Comté), Université de Besançon, 2019, vol. 2

Gaudillère 2010
Gaudillère M. - *L'agglomération antique de Chalon-sur-Saône et de son proche environnement de La Tène ancienne jusqu'à la fin du Bas Empire : État de la documentation*, Mémoire de Maîtrise I sous la direction de S. Wirth (Prof. Université de Bourgogne), Université de Bourgogne, 2010, vol. 1

Gauthier 2024
Gauthier E. - *Le Castrum tardo-antique de Chalon-sur-Saône : étude d'un élément d'urbanisme tardo-antique*, Mémoire de Maîtrise I et II sous la direction de P. Nouvel (Prof. Université de Bourgogne Franche-Comté), Université de Bourgogne, 2024, vol. 1

Golvin, Coulon 2016
Golvin J.-C., Coulon G. - *Voyage en Gaule romaine*, Arles : édition ACTES Sud et Errance, 2016

Gras 1943
Gras P. - *Les fortifications et la topographie anciennes de Chalon-sur-Saône*, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, t. 30, 1943, p. 46-136.

Kasprzyk 2019
Kasprzyk M. - Les enceintes du Bas-Empire entre Lyon et Metz, dans Bayard D., Fourdrin J.-P. dir. - *Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule. Acte du colloque tenu à Villeneuve d'Ascq et Bavay (25, 26 et 27 mars 2015)*. Lille : éd. Association Revue du Nord, 2019, p. 187-211 (coll. Hors-Série à la Revue du Nord, 26).

Lamy, Ribolet 2019
Lamy P.-A., Ribolet M. - Les remparts des cités éduennes et sénones, dans Gaggadis-Robin V., De Larquier N. dir. - *La sculpture et ses réemplois. Acte des IIe rencontres autour de la sculpture romaine à Arles (28-29 octobre 2016)*. Bordeaux : éd. Ausonius, 2019, p. 121- 140 (coll. L'atelier du sculpteur, 1).

Monthel 1990
Monthel G. - *Chalon-sur-Saône, rue Edgar Quinet*, Rapport de sondages, Service archéologique municipal de Chalon-sur-Saône, Dijon, 1990

Morin-Dufoix 2011
Morin-Dufoix C. - Les trois enceintes de Chalon-sur-Saône : constructions, réemplois, destructions, réhabilitations, dans Sapin C., Pinon P. dir. - *Les fortifications urbaines en Bourgogne, Actes du colloque de Semur-en-Auxois en Côte-d'Or (10-11 juin 2011)*. Semur-en-Auxois : éd. Société des Sciences de Semur-en-Auxois, 2011, p. 203-214

Niepce 1848
Niepce L. - *Des diverses fortifications de Chalon*, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, t. 2, 1848, p. 1-106

Quenton 2017
Quenton P. dir., *Bourgogne - Franche-Comté, Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône, place de Châtelet : Occupation continue du Ier siècle de notre ère au XVIIe siècle*, Rapport de diagnostic, INRAP Bourgogne - Franche-Comté, Dijon, 2017

Quenton 2021
Quenton P. dir., *Bourgogne - Franche-Comté, Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône, « 4, rue de l'Evêché » : D'un quartier de l'antique* Cabilonnum *au palais épiscopal de Chalon-sur-Saône*, Rapport de diagnostic, INRAP Bourgogne - Franche-Comté, Dijon, 2021

Quenton 2022
Quenton P. dir., *Bourgogne - Franche-Comté, Saône-et-Loire Chalon-sur-Saône « Place du Châtelet ». Évolution d'un espace public depuis l'antiquité à nos jours*, Rapport de fouille, INRAP Bourgogne - Franche-Comté, Dijon, 2022

Rebourg, Cognot 1994
Rebourg A., Cognot F., *Saône-et-Loire*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 1994, (coll. Carte archéologique de la Gaule, 71/3)

Ribolet 2016
Ribolet M. - Un édifice tardo-antonin ou sévérien dans l'antique *Cabilonnum* ? À propos de plusieurs blocs d'architecture conservés au musée Denon (Chalon-sur-Saône), dans Vitali D., Goudineau C., dir., *Le monde celtique avant et après la conquête romaine. Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Guillaumet*. Bologne : éd. Museo archeologico Luigi Fantini, 2016, p. 445-462

Saint Jean-Vitus 1999
Saint Jean-Vitus B. dir., *Chalon-sur-Saône : Ancien hôtel Royal, 8, rue du Port Villiers*, Rapport d'évaluation archéologique, AFAN, Dijon, 1999

Saint Jean-Vitus 2018
Saint Jean-Vitus B. dir., *Bourgogne - Franche-Comté, Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône, cloître St-Vincent : Sous les galeries gothiques, un coin de* Cabillonum *et un cloître de l'an mil*, Rapport de fouille archéologique, INRAP Bourgogne - Franche-Comté, Dijon, vol. 1, 2018

Les fortifications de la ville haute d'Autun : premiers résultats de la prospection thématique menée en 2024

Antoine Belot
Service archéologique de la ville d'Autun, UMR 6298 ARTEHIS

Le secteur des hauts quartiers d'Autun a fait l'objet en 2024 d'une prospection thématique visant à mieux connaître les différentes phases d'évolution des fortifications du quartier de la « ville haute ». Cette prospection s'est concentrée plus particulièrement sur le segment de fortifications qui fermait la pointe sud de la ville sur ses côtés nord-est et nord-ouest, en venant se raccorder à la vaste enceinte du Haut-Empire[1].

Ce segment, parfois appelé « enceinte réduite » a été étudié de longue date, puisque dès le XIX^e^ s., les érudits de la Société Eduenne se sont intéressés aux vestiges de cette fortification, en précisant le tracé de cette enceinte mais également en se questionnant sur sa datation. L'abbé Devoucoux, en se basant principalement sur l'étude des sources écrites, proposait la mise en place de cette enceinte au V^e^ s., formant un *castrum* autour de la cathédrale. Cette datation est ensuite reprise par les différents chercheurs de la Société Eduenne[2], mais est finalement remise en cause en 1987 par C. Sapin et J.-C. Picard, qui soulignent que cette hypothèse ne se base sur aucun argument archéologique précis (Picard et Sapin 1987, p. 351-352). Ils proposent alors plutôt une mise en place de cette enceinte à la fin du haut Moyen Age, en s'appuyant sur l'analyse des sources écrites : en effet, la première mention certaine du *castrum* d'Autun date de 861, dans un diplôme de Charles le Chauve.

En 2005, dans sa thèse sur les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive, M. Kasprzyk revient à une datation de cette enceinte « réduite » entre la fin du IV^e^ ou le début du V^e^ s., en se basant notamment sur l'étude de blocs retrouvés sur le tracé de l'enceinte, dans les caves du musée Rolin. Il note que ces blocs présentent de nombreuses similitudes avec d'autres éléments lapidaires découverts en cours de débitage sur le site du Pavillon Saint-Louis, dans des niveaux datés de la seconde moitié du IV^e^ s. Ces différents blocs semblent provenir d'un même monument, démantelé à la fin du IV^e^ s. S'il est difficile de dater avec certitude le remploi de ces blocs dans l'enceinte réduite, cela pourrait en revanche constituer un élément en faveur d'une construction à la fin du IV^e^ s. ou au début du V^e^ s. (Kasprzyk 2005, p. 114-117).

En 2011, un article publié par S. Balcon-Berry fait la synthèse des connaissances sur cette enceinte réduite en reprenant de manière détaillée l'historiographie, et en faisant le point sur les différents segments de vestiges connus pour cette enceinte réduite (Balcon-Berry 2011).

Ces dernières années, la riche actualité archéologique dans les hauts quartiers d'Autun, liée au chantier d'extension du musée Rolin, a permis de renouveler la connaissance de cette enceinte réduite, puisque plusieurs segments de cette fortification ont pu être identifiés sur l'emprise du projet. La stratigraphie associée à ces maçonneries semble pour le moment attester d'une construction de cette enceinte dès les IV^e^-V^e^ siècles.

Dans le cadre de sa thèse sur le palais épiscopal d'Autun au Moyen Age, soutenue en

[1] Les côtés sud-est et sud-ouest des fortifications de la ville haute, segments d'origine antique, ne seront pas évoqués ici ; concernant cette enceinte du Haut-Empire, voir Rebourg 1998, p. 164-170 et Fort 2007.

[2] Pour un historique détaillé des recherches des différents érudits de la Société Eduenne sur la question de l'enceinte réduite, voir la synthèse publiée par S. Balcon-Berry en 2011 (Balcon-Berry 2011, p. 20-29)



Fig. 1. Localisation des parcelles visitées au cours de l'année 2024 (en vert) et qui restent à visiter (en rouge). (DAO : C. Gilleron et A. Belot)

décembre 2023, C. Cannoni a pu réexaminer les vestiges de l'enceinte réduite conservés dans les caves de l'évêché et identifier de nouveaux vestiges des fortifications tardo-antiques (Cannoni 2023).

Il est important également d'évoquer la thèse soutenue par A. Béguin en 2009 sur l'espace urbain et l'habitat de la ville haute d'Autun à la fin du Moyen Age (Béguin 2009). En effet, ce travail comprenait un inventaire très complet des édifices de la ville haute, basé sur des visites de parcelles. Cet inventaire a constitué une base très précieuse pour notre propre étude.

L'objectif de la prospection thématique menée en 2024 était de compléter la connaissance de l'enceinte tardo-antique de la ville haute et de ses extensions et réfections des périodes médiévales et modernes. Malgré les nombreuses études ayant abordé la question de l'enceinte « réduite », il restait plusieurs zones d'ombres, concernant notamment le tracé des extensions de l'époque médiévale, mais également sur la présence de vestiges de l'enceinte tardo-antique dans les parcelles privées. L'objectif de cette prospection était également de produire une documentation uniformisée et centralisée sur ce système de fortifications.

Au cours de cette campagne de prospections, 16 parcelles ont pu être visitées et ont chacune fait l'objet d'une fiche d'inventaire (fig. 1). Lorsque des vestiges de fortifications ont pu être identifiés, ceux-ci ont été relevés en topographie et en photogrammétrie.
Dans le cadre de ce programme, une reprise des sources écrites a été entamée. Pour le moment, plusieurs fonds conservés aux Archives départementales de Saône-et-Loire, aux Archives départementales de la Côte-d'Or, à la bibliothèque de la Société Eduenne et à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie ont été consultés, mais l'étude archivistique est encore en cours.

Il existe également un corpus relativement important de plans et représentations de la ville, qui permettent de compléter ces sources écrites. Les deux représentations les plus



Fig. 2. Plan de localisation des vestiges et proposition de restitution de l'état tardo-antique de l'enceinte. (DAO : A. Belot)

connues sont celle publiée par Pierre de Saint-Julien de Balleure en 1580 et celle publiée par Braun et Hogenberg entre 1575 et 1618. Ces deux documents, très semblables, figurent les fortifications de la ville haute de manière assez détaillée et permettent de se faire une idée de l'état et du développement de l'enceinte à la fin du XVI^{e} s.. L'analyse de ces plans, ainsi que l'observation du cadastre et la localisation des segments de vestiges déjà connus pour ces fortifications, ont permis de déterminer les parcelles à visiter lors de la prospection.

La construction de l'enceinte tardo-antique (IV^{e}-V^{e} siècles)

Grâce aux interventions d'archéologie préventive, liées au projet d'extension du musée Rolin d'Autun mais également aux recherches menées par C. Cannoni sur le palais épiscopal, la connaissance des fortifications de ce quartier a fortement progressé ces dernières années.

Deux segments de l'enceinte tardo-antique conservés sous l'évêché (fig. 2, n° 1 et 2), déjà étudiés par les érudits de la Société Eduenne, ont donc été réexaminés par C. Cannoni à l'occasion de sa thèse, ce qui a notamment permis de rattacher de nouvelles maçonneries à cette phase de construction.

Au nord-ouest de l'évêché, l'enceinte semble présenter une légère inflexion (fig. 2, n° 3 et 4) en direction de l'angle sud du palais de justice[3] (Labaune et Tisserand 2006 ; Labaune et Tisserand 2008) puis remonter en ligne droite vers le centre de la prison panoptique (fig. 2, n° 5 et 6), où son point d'inflexion a été identifié lors du diagnostic archéologique du futur musée Panoptique (Labaune et Couderc 2021, p. 237-241 ; fig. 2, n° 6). Sous la prison, l'enceinte présente donc un angle droit et file ensuite sous l'aile nord de l'hôtel Lacomme, où un imposant segment (fig. 2, n° 7 et 8) a été mis au jour (Crochat et Labaune, à paraître)

[3] Dans ce secteur l'enceinte « réduite » a été détectée lors de deux surveillances archéologiques réalisées par le Service Archéologique de la Ville d'Autun



Fig. 3. Vue des vestiges d'une potentielle tour de l'enceinte tardo-antique conservés dans un jardin. (Cliché A. Belot)

lors de la fouille menée par Archeodunum en collaboration avec le Service Archéologique de la Ville d'Autun[4]. Ces différentes interventions ont également permis de documenter la stratigraphie associée aux maçonneries de l'enceinte : pour les segments découverts lors du diagnostic archéologique, la stratigraphie permet de rattacher la mise en place de l'enceinte « réduite » entre la fin du III^e^ s. et le début du V^e^ s.[5]

L'enceinte file ensuite vers l'ouest et se devine en façade nord des bâtiments de l'impasse de la Maîtrise et de l'impasse du Jeu de Paume. Deux tours pourraient d'ailleurs être conservées sur ce segment, bien que chemisées par des maçonneries postérieures et englobées dans les maisons médiévales et modernes (fig. 2, n° 9 et 10). Si l'une de ces deux tours est entièrement recouverte par un épais enduit qui empêche d'en observer les maçonneries (fig. 2, n° 9), la tour la plus à l'ouest est mieux visible et présente un plan polygonal en partie haute (fig. 2, n° 10 et fig. 3). La partie basse semble avoir été renforcée à l'époque médiévale ou à l'époque moderne. Selon S. Balcon-Berry, ces deux tours pourraient avoir présenté à l'origine un plan polygonal similaire à celui de la tour découverte au XIX^e^ s. sous l'évêché (Balcon-Berry 2011, p. 29).

A l'ouest de la tour conservée au n° 2 de l'impasse du Jeu de Paume, la courtine semble marquer une nouvelle inflexion vers le sud-ouest (fig. 2, n° 11) et se rattacher ensuite à l'enceinte du Haut-Empire immédiatement au sud de la tour de flanquement conservée au pied des jardins du n° 5 de l'impasse du Jeu de Paume. Cette inflexion de la courtine de l'enceinte réduite a été détectée par des prospections géophysiques (fig. 4) réalisées en 2020 à la suite d'un effondrement d'une partie de l'enceinte du Haut-Empire le long du boulevard Mac Mahon.

Une phase de renforcement de cette enceinte au haut Moyen Age pourrait être perceptible dans les maçonneries de l'évêché, comme cela avait été proposé par S. Balcon-Berry en 2011 puis réexaminé par C. Cannoni dans sa thèse. En effet, on trouve dans les caves de l'évêché des murs composés de blocs de grand appareil en remploi, qui semblent correspondre à une ancienne tour, s'appuyant sur les maçonneries de l'enceinte tardo-antique.

[4] Cette fouille est dirigée par J. Crochat (Archeodunum)

[5] Le mobilier découvert lors de la fouille réalisée dans l'hôtel Lacomme est en cours d'étude, et la poursuite de cette opération permettra de continuer de documenter la stratigraphie associée à l'enceinte

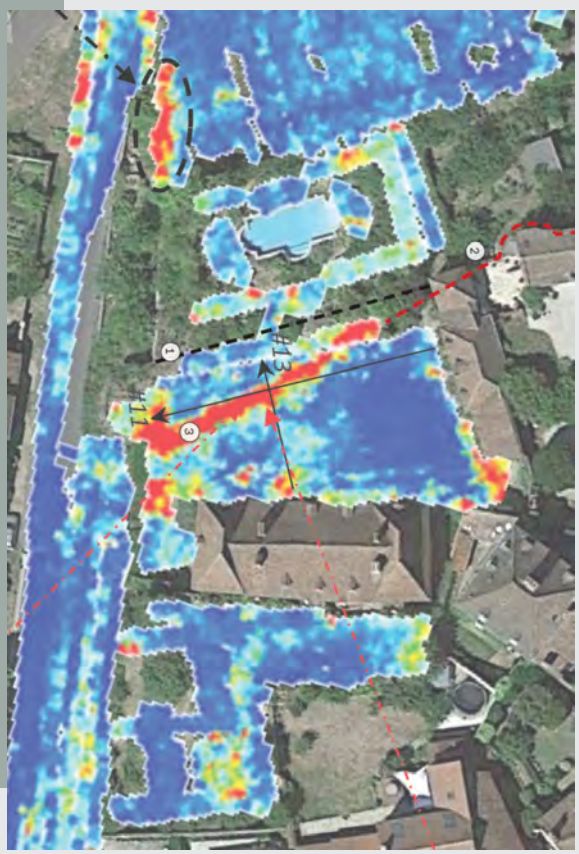


Fig. 4. Anomalies mises en évidences lors de prospections géophysiques réalisées en 2020 sur des parcelles autour de l'enceinte du Haut-Empire. (Bureau d'étude Géopat, Archives du SAVA)

Une ancienne porte visible dans cette maçonnerie sur la façade extérieure semble pouvoir être rattachée au haut Moyen Age et le type de mortier utilisé ressemblerait beaucoup au liant de maçonneries du IX^{e} s. identifiées dans la cour du Chapitre et dans les caves du palais épiscopal (Balcon-Berry 2011, p. 30-31 ; Cannoni 2023, p. 173-183).

Selon C. Cannoni, ces aménagements pourraient être rattachés à une reconstruction de la fortification après les destructions de la deuxième moitié du VIII^{e} s.[6], mais également au déplacement de la résidence de l'évêque dans ce secteur à la suite de la réforme canoniale. Ces réfections pourraient s'inscrire dans une tendance à la monumentalisation des complexes palatiaux à cette époque (Cannoni 2023, p. 182-183).

[6] Autun aurait été attaquée plusieurs fois au cours du VIII^{e} s., dans un contexte troublé, notamment à cause d'une guerre entre le duc d'Aquitaine Waifer et le roi Pépin le Bref (Cannoni 2023, p. 93).

L'extension des fortifications de la ville haute vers le nord aux XII^{e}-XIII^{e} s.

Au Moyen Âge central, l'enceinte du *castrum* est doublée par de nouvelles fortifications sur son côté nord-est et une partie de son côté nord-ouest. Lors de cette phase d'extension, la porte du *castrum* est déplacée plus au nord dans la rue des Bancs actuelle (fig. 5, n°1). La présence de cette porte et du poste de garde qui lui était accolé est encore en partie perceptible sur la façade ouest de l'hôtel Rolin et à l'intérieur du bâtiment, où plusieurs archères sont conservées.

Cette phase de renforcement des fortifications est traditionnellement datée du XII^{e} s., d'après la forme des archères et de certaines ouvertures (Balcon-Berry 2017, p. 302-303) mais également d'après des mentions d'une « porte châtelaine » dès le XII^{e} s. Si ces mentions ne semblent pas vraiment satisfaisantes pour dater cette phase de construction (le terme « porte châtelaine » pouvait apparemment aussi désigner le portail du cloître canonial, c'est-à-dire le quartier réservé aux chanoines de la cathédrale), les différentes ouvertures observées pourraient en effet se rattacher à la fin du XII^{e} s. voire au XIII^{e} s. Cette datation sera donc retenue pour le moment par hypothèse, mais nous espérons pouvoir préciser cette chronologie lors de la poursuite des recherches sur les fortifications de la ville haute.

L'hôtel Rolin s'est appuyé au nord sur cette ancienne courtine des XII^{e}-XIII^{e} s., où l'on repère encore une tour de flanquement rectangulaire (fig. 5, n° 2 ; fig. 6), percée là aussi par plusieurs archères. Plus à l'est, l'enceinte semble avoir été reprise à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne (Labaune et Couderc 2021, p. 257-259).

A l'emplacement du talus au nord de l'ancien palais de justice (fig. 5, n° 3), un imposant massif de maçonnerie, qui pourrait se rattacher à cette phase de fortification aux XII^{e}-XIII^{e} s., a été détecté lors du diagnostic archéologique en 2020 (Labaune et Couderc 2021, p. 259). Le parement de cette maçonnerie est perpendiculaire à l'axe de la courtine étudiée lors du diagnostic

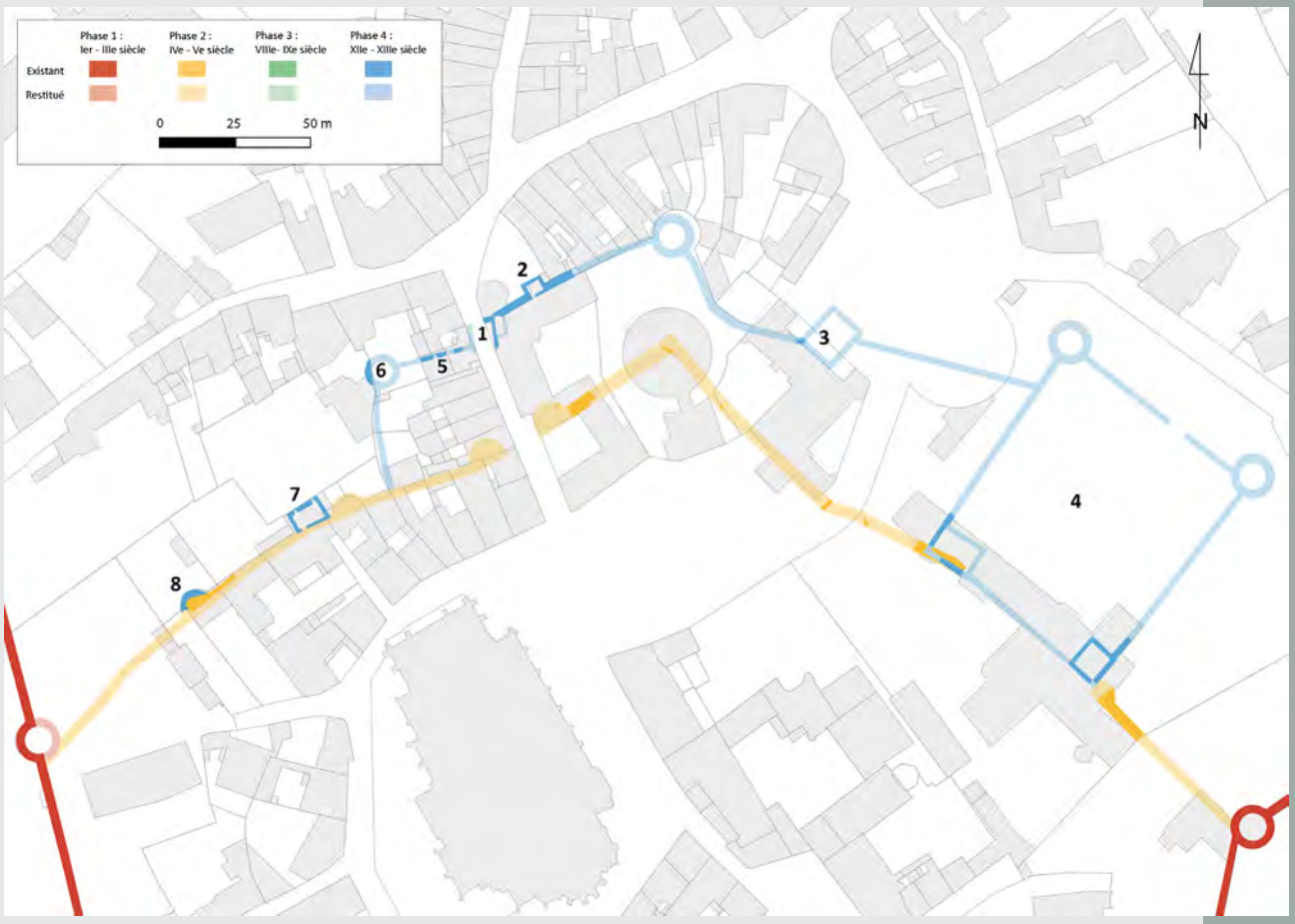


Fig. 5. Plan de localisation des vestiges et proposition de restitution de l'état des XII[e]-XIII[e] s. (DAO : A. Belot)

archéologique du Panoptique[7], ce qui pourrait éventuellement constituer une trace de la présence d'une tour de flanquement à cet emplacement, d'autant plus qu'une tour « Brillaut » ou « Bruneau »[8] est mentionnée entre le XVI[e] et le XVIII[e] s. dans ce secteur (Béguin 2009, p. 62-63). L'enceinte devait ensuite filer vers le sud-est où elle se rattachait aux fortifications du palais épiscopal, et notamment à une cour rectangulaire (fig. 5, n° 4) entourée par une enceinte flanquée de deux tours rondes aux angles nord et est.

Ces deux tours ne sont plus visibles aujourd'hui mais le départ du mur nord et du mur sud de cette cour pourraient avoir été identifiés dans les maçonneries de l'évêché par C. Cannoni (Cannoni 2023, p. 219-225). Cette cour fortifiée pourrait avoir été construite sous l'épiscopat d'Hugues d'Arcy à la fin du XIII[e] s. et aurait été détruite entre la fin du XVII[e] s. et le début du XVIII[e] s., à l'époque des évêques Gabriel de Roquette et Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil (Cannoni 2023, p. 221-225 ; Gagnare 1774, p. 137).

A l'ouest de la porte des XII[e]-XIII[e] s. dans la rue des Bancs, l'enceinte adopte un tracé rectiligne orienté est-ouest (fig. 5, n° 5) en direction d'une tour de flanquement circulaire (fig. 5, n° 6 ; fig. 7), encore visible en partie entre deux jardins. Plusieurs archères des XII[e]-XIII[e] s., conservées dans les bâtiments actuels, constituent des traces de la courtine qui reliait cette tour de flanquement ronde à la porte « châtelaine » dans la rue des Bancs (fig. 8). Depuis cette tour de flanquement circulaire, l'enceinte devait ensuite présenter une légère courbe[9] vers le sud afin de rejoindre la courtine tardo-antique.

[7] Sous le palais de justice, la courtine semble issue d'une phase de remaniements postérieure aux XV[e]-XVI[e] s., mais celle-ci doit reprendre le tracé de l'enceinte des XII[e]-XIII[e] s.

[8] Cette tour est également mentionnée sous le nom de « tour Billaud » ou « tour Brellault » (Béguin 2009, p. 62 et 365).

[9] Ce tracé est encore perceptible dans le cadastre actuel, mais la courtine a été remplacée par des murs de jardins de l'époque moderne.

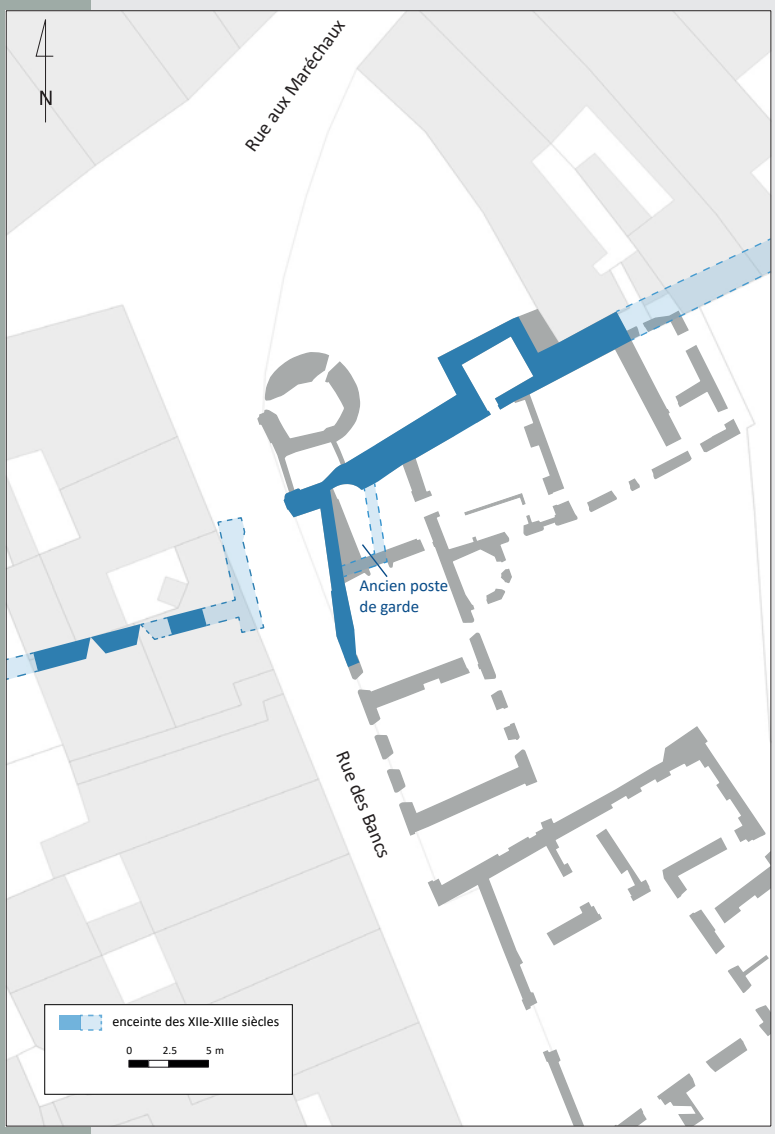


Fig. 6. Localisation des vestiges des fortifications des XII^{e}-XIII^{e} s. dans le secteur de la rue des Bancs. (DAO : A. Belot, d'après Berthollet 1947)



Fig. 7. Vue des vestiges d'une ancienne tour de flanquement circulaire, à l'ouest de la porte de la rue des Bancs. (Cliché A. Belot)



Fig. 8. Vue d'une ancienne archère conservée dans les bâtiments actuels, à l'ouest de la porte de la rue des Bancs. (Cliché A. Belot)

Lors de cette même phase de renforcement des défenses de la ville haute, une imposante tour rectangulaire (fig. 5, n° 7 ; fig. 9), encore relativement bien conservée aujourd'hui, semble avoir été accolée à la courtine tardo-antique sur son côté nord-ouest. Cette tour présente au rez-de-chaussée trois ouvertures de tir différentes, qui semblent indiquer plusieurs phases de remaniements pour cet édifice. Cependant, à l'exception d'une archère-canonnière caractéristique de la fin du Moyen Age, la forme des archères permet de rattacher cette tour à la phase d'extensions des XII^{e}-XIII^{e} s. Il est possible que la potentielle tour conservée au n° 2 de l'impasse du Jeu de Paume soit renforcée à cette époque également (fig. 5, n° 8). On peut en effet observer un imposant renfort circulaire qui vient chemiser cette tour en partie basse. Cependant, le rattachement de cet élément aux XII^{e}-XIII^{e} s. est très incertain, puisqu'aucun élément ne permet véritablement de dater cet aménagement.

Le renforcement de la porte de la rue des Bancs au XIV^{e} s.

L'abbé J. Berthollet avait proposé en 1947 de rattacher aux années 1360 la construction d'une nouvelle porte flanquée de deux tours rondes dans la rue des Bancs. Berthollet se basait sur des mentions d'une remise en état des fortifications de la ville haute d'Autun entre 1360 et 1363 face à la menace des Grandes Compagnies (Berthollet 1947, p. 45). Cette datation n'a pour l'instant pas été vérifiée au cours de cette étude, puisque le document de 1363 cité par Berthollet ne mentionne pas spécifiquement des travaux liés à la porte des Bancs (Charmasse 1898, p. 115-116). D'autres documents du XIV^{e} s. sont mentionnés par Berthollet mais ceux-ci n'ont pas pu être consultés à cette étape de l'étude.

Si nous retenons pour le moment la datation du XIV^{e} s. avancée par Berthollet pour la porte des Bancs, cette hypothèse devra donc être précisée dans les prochaines étapes de la prospection.

Du point de vue des vestiges, le principal témoin de cette phase de renforcement est la tour de flanquement est de la porte des Bancs (fig. 10, n° 1), puisque la tour de flanquement ouest a été détruite au cours du XIX^{e} s.

Cependant, un aménagement repéré en sous-sol lors de la prospection pourrait se rattacher à cette phase. En effet, dans la cave du n° 1 rue Cocand, à l'emplacement de l'ancienne tour de flanquement ouest de la porte (fig. 10, n° 2), un passage voûté bouché part en direction de la deuxième tour de flanquement, en passant sous la rue des Bancs[10]. Ce passage, qui présente une mise en oeuvre en pierre de taille de moyen appareil, pourrait éventuellement avoir relié à l'origine les caves des deux tours de la porte des Bancs.

Dans la cave de la tour est (la tour des Bancs actuelle), l'accès à cet éventuel passage voûté ne peut pas être observé, puisqu'un escalier à été aménagé sur le mur ouest de cette cave. Cependant, cet escalier ne semble pas d'origine mais plutôt inséré dans les maçonneries de la tour : il pourrait avoir bouché l'accès au passage souterrain entre les deux tours.

L'existence d'un passage sous la rue entre les deux tours qui flanquaient la porte des Bancs est donc possible, mais difficile à

[10] L'*extrados* de la voûte de cet aménagement a été repéré sous le sol actuel de la rue des Bancs lors d'une surveillance de travaux en 2004.



Fig. 9. Vue des vestiges d'une imposante tour de flanquement conservée au nord de l'impasse de la Maîtrise. (Cliché A. Belot)

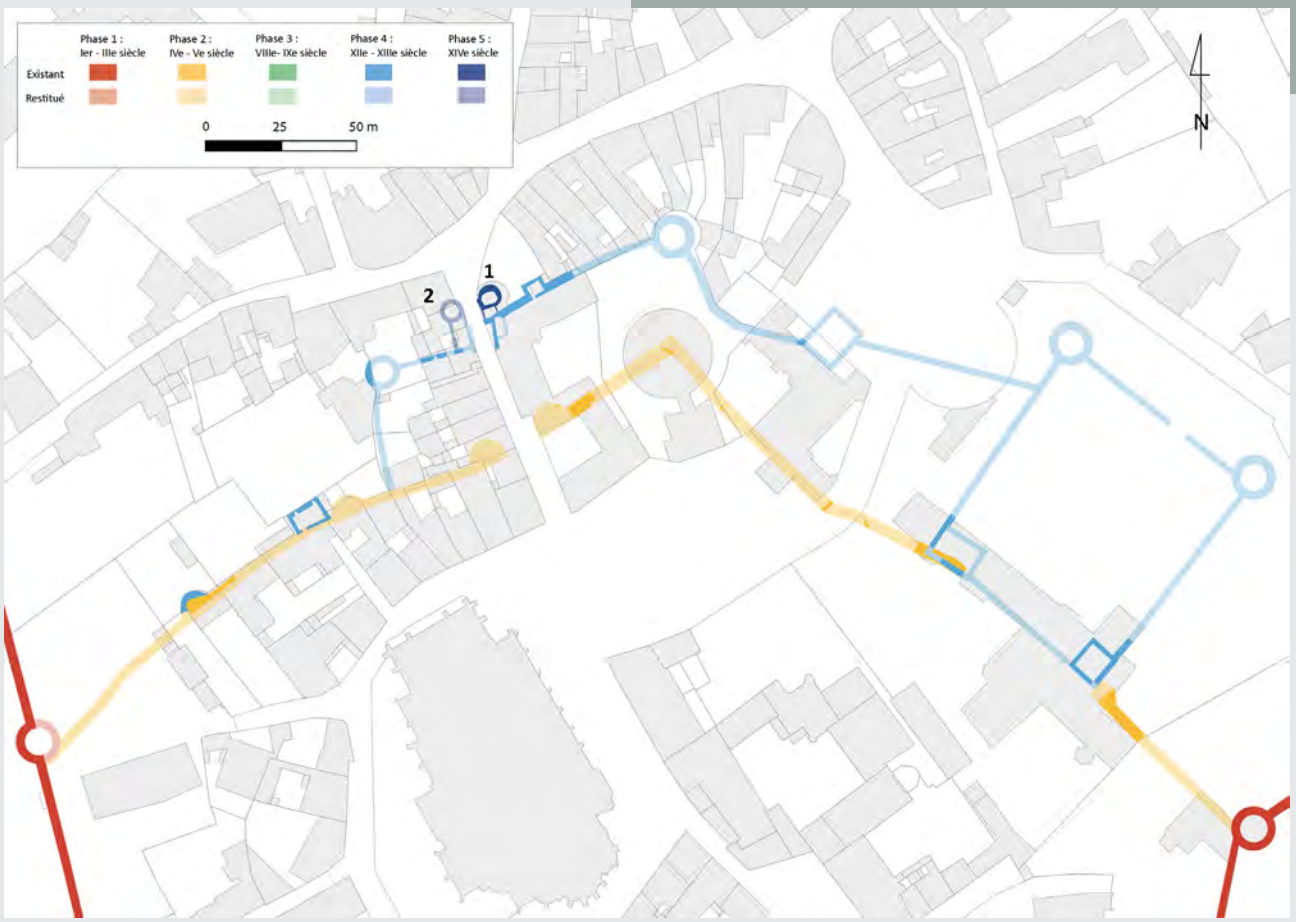


Fig. 10. Localisation des vestiges et proposition de restitution des ajouts du XIV^{e} s. (DAO : A. Belot)



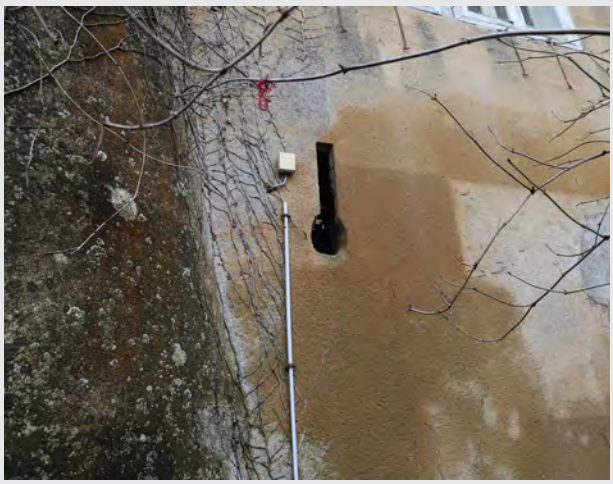


Fig. 11 et 12. Exemples d'archères-canonnières conservées dans les maisons autour de l'impasse de la Maîtrise. (Clichés A. Belot)

prouver avec certitude en l'état actuel de nos connaissances.

Les réfections des XV^e^-XVI^e^ s.

Lors de la prospection, plusieurs archères-canonnières se rattachant au XV^e^ s. ont été repérées sur l'enceinte réduite (fig. 11 et 12), qui indiquent une adaptation des fortifications de la ville haute à l'usage des armes à poudre à la fin du Moyen Âge. Lors de l'installation d'une de ces archères-canonnières, au n° 2 impasse de la Maîtrise, la courtine tardo-antique semble avoir été chemisée par un nouveau mur, qui a englobé en partie une ancienne tour de flanquement (fig. 13, n° 1).

Comme cela a été présenté précédemment, la courtine des XII^e^-XIII^e^ s. au nord et à l'est de la prison panoptique (fig. 13, n° 2) semble avoir été largement reprise à partir de la fin du Moyen Age, secteur où elle présente une épaisseur de moins d'un mètre, ce qui est relativement faible pour un mur de courtine (Labaune et Couderc 2021, p. 258-259).

En 2017, dans sont travail d'Habilitation à Diriger des Recherches, S. Balcon-Berry avait également proposé une nouvelle amplification de la porte des Bancs au XVI^e^ s. avec la création d'une avancée carrée percée par deux portes crénelées à l'est et à l'ouest, en se basant sur la représentation publiée par Pierre de Saint-Julien de Balleure associée à des observations sur le terrain (Balcon-Berry 2017, p. 391). Les parcelles situées à l'emplacement de cette éventuelle avancée n'ont pas pu être visitées au cours de cette année de prospection, mais ce secteur sera ciblé pour les campagnes futures afin de documenter les vestiges observés par S. Balcon-Berry.

Un affaiblissement du rôle défensif de cette enceinte à l'époque Moderne ?

L'étude des archives laisse penser pour le moment à une réutilisation de l'enceinte réduite comme mur de soutènement au moins dès le XVIII^e^ s., avec un affaiblissement de son caractère défensif. Les mentions de réparations sur l'enceinte réduite semblent totalement absentes du corpus à partir du XVIII^e^ s., alors qu'on trouve encore quelques réparations au XVII^e^ s.[11]

Dans une liasse évoquant les travaux à mener sur les portes de la ville à la fin du XVIII^e^ s.[12], les portes Saint-Pancrace, Matheron, Cocand, du Carouge, de la Grille, de Paris et des Marbres ainsi que la poterne de Breuil sont mentionnées mais la porte des Bancs n'est pas concernée par ces réfections. Cela pourrait indiquer que la porte des Bancs ne fait plus partie des travaux prioritaires à cette époque.

[11] Ces constatations sont les premières tendances issues de l'étude des sources archivistiques, mais la poursuite de l'analyse des sources permettra peut-être de préciser ou corriger ces observations.

[12] Archives départementales de Saône-et-Loire, EDEP Autun AA3.

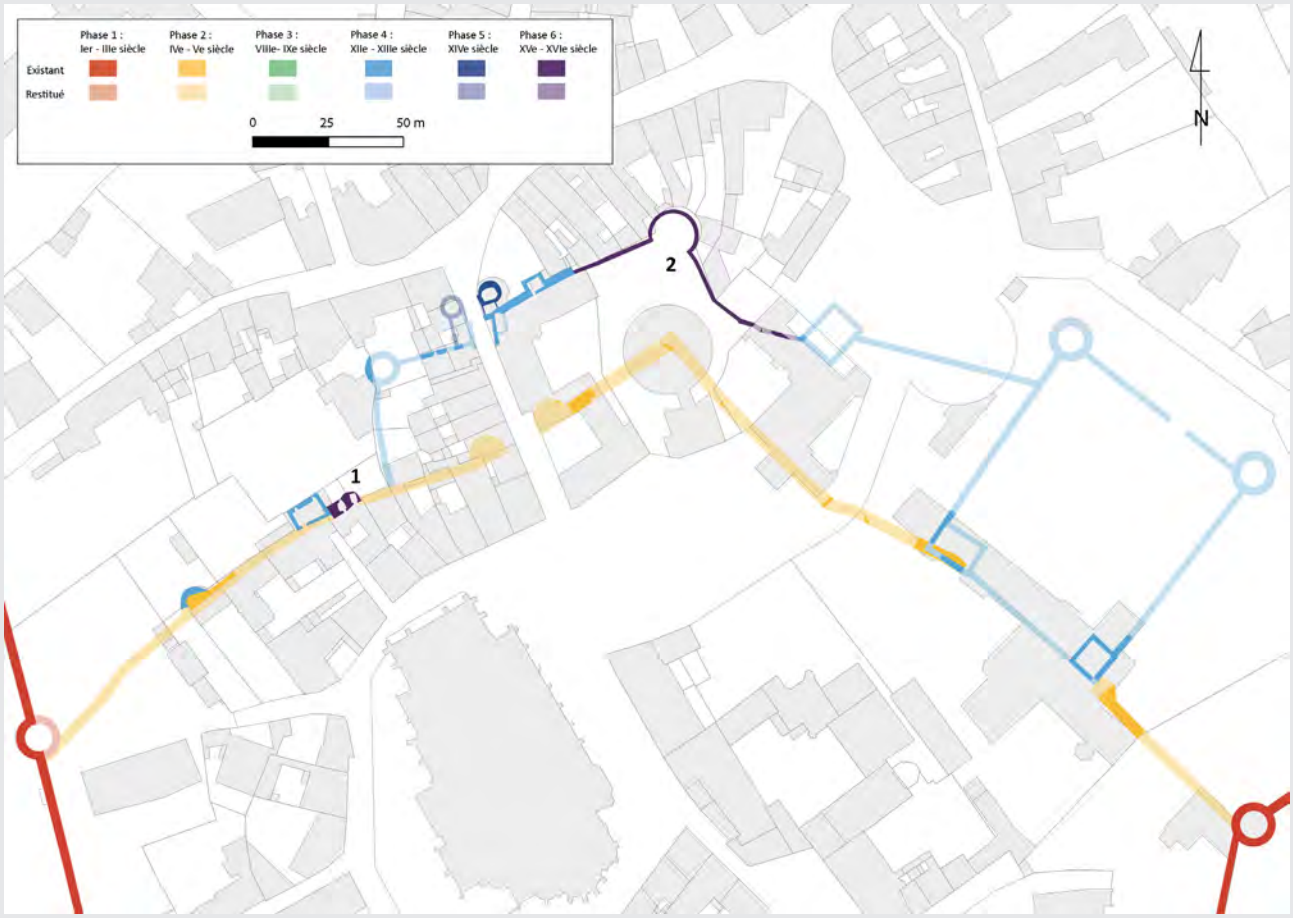


Fig. 13. Plan de localisation des vestiges et proposition de restitution des réfections des XV^e-XVI^e s. (DAO : A. Belot)

De la même manière, en 1520, une permission est accordée à un habitant de la ville haute de percer la muraille de fenêtres pour éclairer deux chambres à proximité de la tour Breneaul[13], que A. Béguin identifie comme la grande tour rectangulaire située au n° 5 impasse de la Maîtrise (Béguin 2009, p. 63-64). L'escalier qui longe la façade nord de cette maison au n° 5 impasse de la Maîtrise semble de facture assez ancienne et pourrait avoir été aménagé aux XVII^e-XVIII^e s. L'exemple de cette maison semble assez parlant puisqu'on vient percer la muraille de plusieurs fenêtres dès le XVI^e s. et aménager un escalier le long de la courtine. Ces éléments affaiblissent le caractère défensif de l'enceinte, d'autant plus que cet escalier vient s'appuyer contre une archère-canonnière au rez-de-chaussée de la grande tour, ce qui la rend inutilisable.

Aucune trace de travaux d'ampleur pour moderniser ce segment des fortifications aux XVII^e et XVIII^e s. n'est visible dans les sources archivistiques consultées pour le moment. Cet affaiblissement du rôle défensif de l'enceinte réduite peut être rattaché assez logiquement à la construction d'une nouvelle enceinte au nord dès 1546[14], dans le but de relier les fortifications de Marchaux et de la ville haute et de clore ainsi l'espace entre ces deux quartiers, qui s'était urbanisé à la fin du Moyen Age comme on peut le voir sur la vue cavalière publiée par Pierre de Saint-Julien de Balleure au XVI^e s. Cette nouvelle fortification amoindrit sans doute l'utilité de l'enceinte réduite.

Du côté de l'évêché, les deux tours qui flanquaient la courtine de la cour nord-est auraient été détruites sous les épiscopats de Gabriel de Roquette et de Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil, c'est-à-dire à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e s. (Gagnare 1774, p. 137).

[13] Ibid.

[14] Ibid. ; le roi François I^er autorise la construction d'une nouvelle enceinte en 1546, mais celle-ci semble véritablement avoir été mise en place dans le dernier quart du XVI^e s. et au début du XVII^e s.



Fig. 14. Projet d'alignement de la rue des Bancs au XIX[e] s. (Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, D/1/71/5-7 ; Cliché A. Belot)

Dans la rue des Bancs, les vestiges des phases de fortifications successives ont été fortement impactés par les différents projets d'alignement de cette rue au XIX[e] s. Tout d'abord, afin d'élargir la rue, il était prévu de démolir la façade ouest de l'hôtel Rolin et une partie de la tour des Bancs, ainsi que le montant sud de l'ancienne porte des XII[e]-XIII[e] s. selon un plan d'alignement fixé en 1817. Cependant, en 1872, Jacques-Gabriel Bulliot intervient auprès du maire d'Autun et du conseil municipal et réussit à sauver la tour des Bancs et la façade ouest de l'hôtel Rolin du plan d'alignement en soulignant l'intérêt architectural et historique de ces éléments[15]. Malgré tout, le montant ouest de la porte médiévale semble bien avoir été détruit lors de cet alignement.

Un des plans produits lors de ces projets d'alignement au XIX[e] s. est particulièrement intéressant puisqu'il figure les fortifications de la ville (fig. 14). Seule la tour des Bancs actuelle est indiquée comme étant encore en élévation sur ce plan : la tour ouest de la porte des Bancs, la tour dite de Gamay (fig. 7) et l'imposante tour circulaire au nord de la prison sont figurées comme étant détruites à cette époque.

En effet, la tour ouest de l'ancienne porte des Bancs aurait été détruite en 1840 selon H. de Fontenay (Fontenay 1889, p. 288) et l'ancienne tour de Gamay se serait effondrée en 1866 selon un document conservé dans les archives de la Société Eduenne .

Conclusion et perspectives de recherches

Les découvertes des dernières années, liées aux opérations d'archéologie préventive mais également aux travaux universitaires menés dans la ville haute d'Autun, semblent confirmer la mise en place de l'enceinte « réduite » dès l'Antiquité tardive. Si quelques aménagements carolingiens ont pu être perçus à l'emplacement du palais épiscopal (Cannoni 2023, p. 173-183), cette fortification

[15] Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, D/1/71/5-7

semble s'étendre vers le nord au cours des XII^e^-XIII^e^ s., avec le déplacement de la porte de la ville haute et la construction d'une nouvelle courtine, doublant l'enceinte tardo-antique sur une partie de son tracé.

Au XIV^e^ s., l'accès principal à la ville haute est renforcé avec la mise en place d'une nouvelle porte flanquée de deux tours rondes, au nord du portail des XII^e^-XIII^e^ s. On peut également observer plusieurs réfections de la fin du Moyen Age, afin d'adapter ces fortifications à l'usage des armes à poudre, avec le percement de plusieurs archères-canonnières. Cette partie des fortifications de la ville haute semble perdre progressivement son rôle défensif à l'époque Moderne, en particulier au XVIII^e^ s., où cette enceinte n'apparaît plus dans les comptes d'entretien des défenses de la ville. Enfin, on observe d'importantes destructions de ces fortifications au XIX^e^ s., notamment dans le cadre des projets d'alignement et d'élargissement des anciennes rues.

Cette prospection thématique doit se poursuivre au cours des prochaines années, puisque que de nombreuses parcelles restent à visiter autour du tracé supposé de cette enceinte « réduite ». Plusieurs fonds d'archives, qui pourraient contenir des informations intéressantes, doivent également encore être consultés et transcrits, et pourraient permettre de préciser la chronologie de l'évolution de ces fortifications.

Il convient également de souligner l'importance de ce type de prospection en contexte urbain, qui permet de documenter des zones qui ne seraient pas concernées par l'archéologie préventive. Cette démarche, parfois délicate, reste très enrichissante et se limite à des observations visuelles et à des relevés, c'est-à-dire des méthodes non destructives pour les vestiges et peu contraignantes pour les propriétaires des parcelles visitées.

En parallèle de cette prospection, la connaissance du système défensif de la ville haute d'Autun devrait également progresser dans les prochaines années avec la poursuite des différentes opérations d'archéologie préventive liées au chantier d'extension du musée Rolin.

Références bibliographiques

Balcon-Berry 2011
Balcon-Berry S., L'enceinte réduite d'Autun (Saône-et-Loire), dans Kasprzyk M., Kühnle G. (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I : La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*, Suppléments à la Revue archéologique de l'Est, ARTEHIS Editions, Dijon, 2011, p. 19-40.

Balcon-Berry 2017
Balcon-Berry S., *Mutations d'un paysage monumental urbain (IV^e^ – XVI^e^ siècles) : le cas de la ville haute d'Autun, siège du pouvoir religieux*, Thèse en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris IV Sorbonne, 2017.

Béguin 2009
Béguin A., *Espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400 – 1550)*, Thèse de doctorat en archéologie, Université Paris IV Sorbonne, 2009.

Berthollet 1947
Berthollet J., La porte et la rue des Bancs et l'Hôtel Rolin d'Autun, *Mémoires de la Société Eduenne*, 50, 1947, p. 39-48.

Cannoni 2023
Cannoni C., *Le palais épiscopal d'Autun au Moyen Age : apports des technologies numériques à l'archéologie d'un ensemble architectural complexe (IV^e^ – XVI^e^ siècles)*, Thèse de doctorat en archéologie, Sorbonne Université, 2023.

Charmasse 1898
Charmasse A. de, L'Eglise d'Autun pendant la guerre de Cent Ans, *Mémoires de la Société Eduenne*, 26, 1898, p. 1-135.

Crochat et Labaune, à paraître
Crochat J. et Labaune Y., Nouvelles données sur l'enceinte de l'Antiquité tardive à Autun (71) : l'apport de la fouille du musée Panoptique – Hôtel Lacomme, *Actes des Journées régionales de l'archéologie Bourgogne-Franche-Comté*, Besançon, 21-22 novembre 2024, à paraître.

Fontenay 1889
Autun et ses monuments, Autun, Dejussieu, CCLXXI, 1889.

Fort 2007
Fort A., *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)*, 2 volumes, mémoire de master, Besançon, Université de Franche-Comté, 2007.

Gagnare 1774
Gagnare P., *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun, Dejussieu, 1774.

Kasprzyk 2005
Kasprzyk M., *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.) : contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, Thèse de doctorat en archéologie, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune et Tisserand 2006
Labaune Y. et Tisserand A., *Autun intra-muros (Saône-et-Loire) : Rue du Chanoine Trinquet, Palais de justice ;*

Changement des réseaux de gaz/fonte cassante, Rapport de surveillance archéologique, 2006.

Labaune et Tisserand 2008
Labaune Y. et Tisserand A., *Autun intra-muros (Saône-et-Loire) : Jardins de l'Evêché ; Travaux de réhabilitation des réseaux*, Rapport de surveillance archéologique, 2008.

Labaune et Couderc 2021
Labaune Y. et Couderc C., *Autun (Saône-et-Loire) intra-muros : projet d'extension du musée Rolin (« Grand Rolin ») ; Phase 1/3 Hôtels Rolin et Lacomme, Prison panoptique et abords, Palais de Justice, place Saint-Louis*, Rapport de diagnostic archéologique, 2021.

Picard et Sapin 1987
Picard J.-C. et Sapin C., Le *castrum* ou l'enceinte réduite d'Autun, in : Pinette M. (dir.), *Autun*-Augustodunum*, capitale des Eduens*, catalogue d'exposition, hôtel de ville d'Autun, 16 mars -27 octobre 1985, Autun, 1987, p. 351-352.

Rebourg 1998
Rebourg A., L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, n°55, 1998, p. 141-236.

Autun durant l'Antiquité tardive : prémices de la ville médiévale ?

Yannick Labaune
Responsable du Service archéologique de la ville d'Autun, UMR 6298 ARTEHIS

Les opérations archéologiques réalisées à Autun ces trente dernières années permettent une première analyse de la dynamique spatiale d'*Augustodunum* durant l'Antiquité tardive, de la fin du III^e^ au courant du V^e^ s. Le fait marquant est la rétraction progressive de l'aire urbaine, qui tend à se regrouper en deux pôles distincts à l'instar de la ville médiévale bien connue par un plan de 1580 (fig. 1).

Le premier correspond à un quartier fortifié durant l'Antiquité tardive, situé dans la pointe sommitale de la ville au sud, un espace qui accueillera à l'époque médiévale les centres de pouvoir religieux et politique, à savoir le groupe épiscopal ainsi que le château de Riveau.
Le second se situe dans le centre monumental de la ville des I^er^-III^e^ s., où se développera au Moyen Age le bourg de Marchaux doté d'une importante composante artisanale et commerciale.
Dans les lignes qui suivent, le lecteur trouvera quelques repères chronologiques importants illustrant cette phase de mutation de l'occupation urbaine qui sont issus des recherches récentes (Kasprzyk *et alii*, à paraître).

Vers 200

La ville, fondée à l'époque augustéenne, est entourée d'un rempart depuis le début du I^er^ s. délimitant un espace d'environ 200 hectares qui semble entièrement urbanisé au début du III^e^ s. Pour cette période, la topographie de la ville est bien connue (fig. 2). Elle est quadrillée de rues se coupant à angle droit délimitant des îlots carrés ou rectangulaires d'environ 100 m de côté. La rue principale, le *cardo maximus* qui aboutit à la porte d'Arroux, est longée par les édifices du centre monumental : forum, thermes, temple d'Apollon, « écoles méniennes ». Les monuments de spectacles, théâtre et amphithéâtre, sont situés à l'écart, à l'est de la ville, contre le rempart. Les activités artisanales prennent également place dans les îlots jouxtant la fortification. Les maisons de l'élite, munies de salles de réception à mosaïque et généralement dotées d'une cour à péristyle, se déploient largement au cœur de l'espace urbain, entre le centre monumental et les îlots artisanaux.
A l'extérieur de l'enceinte, au lieudit la Genetoye, à la confluence de l'Arroux et du Ternin et le long d'une voie se dirigeant vers Bourges, les recherches récentes permettent d'étudier un vaste complexe religieux comportant plusieurs temples dont le temple dit de Janus, un théâtre (dit *du haut du Verger*) et des thermes. Il s'agit probablement du sanctuaire civique des Eduens, à l'arrière duquel se développe un grand quartier artisanal dont l'essentiel de l'activité est tourné au début du III^e^ s. vers la production de vaisselle céramique et de figurines en terre cuite.

Vers 270

Le sanctuaire de la Genetoye semble abandonné dès le milieu du III^e^ s. Seul le théâtre du *haut du Verger* semble encore fréquenté vers 270 par des militaires, qui sont également installés à l'intérieur de la ville (fig. 3). Cette présence militaire est peut-être à mettre en lien avec l'instabilité politique de l'époque, elle précède l'abandon de certains îlots et l'amorce d'une rétraction de l'occupation.

Les années 290-310

Le phénomène de déprise urbaine, amorcé vers 270, s'accentue significativement au tout

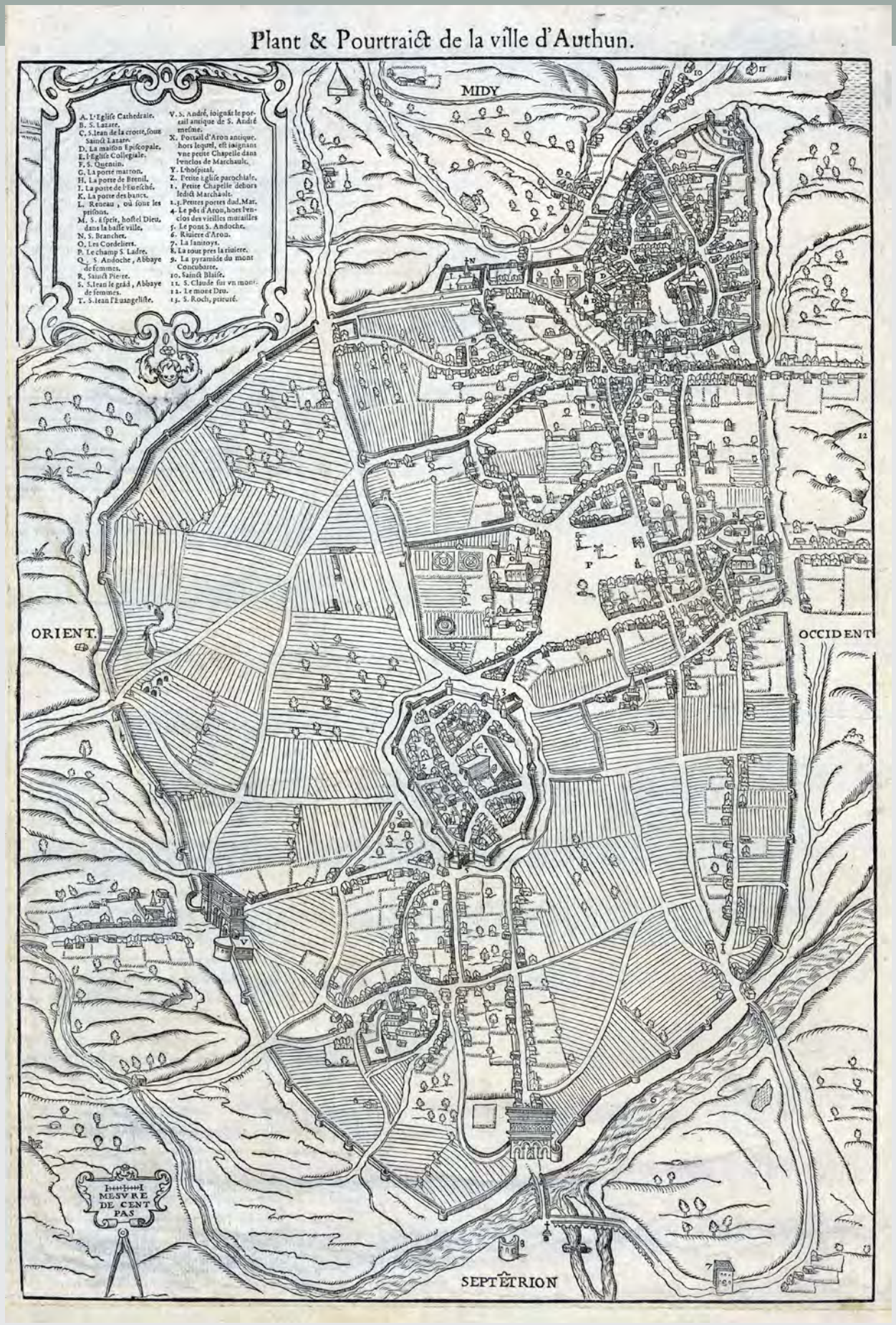


Fig. 1. Autun, plan de P. Saint-Julien de Balleure (1580). Le nord est en bas de la figure. On distingue le quartier de la ville haute délimité par l'enceinte de l'Antiquité tardive en haut et le quartier de Marchaux au centre de la carte, les deux pôles principaux de la ville médiévale. (Archives de Saône-et-Loire)



Fig. 2. Evocation de la ville d'Autun *Augustodunum* au début du III^e s. L'espace urbain, ceint de son rempart, est pleinement occupé, ainsi que le sanctuaire périurbain de la Genetoye visible à droite de l'illustration. (A. Louis, ArcheoPictor)

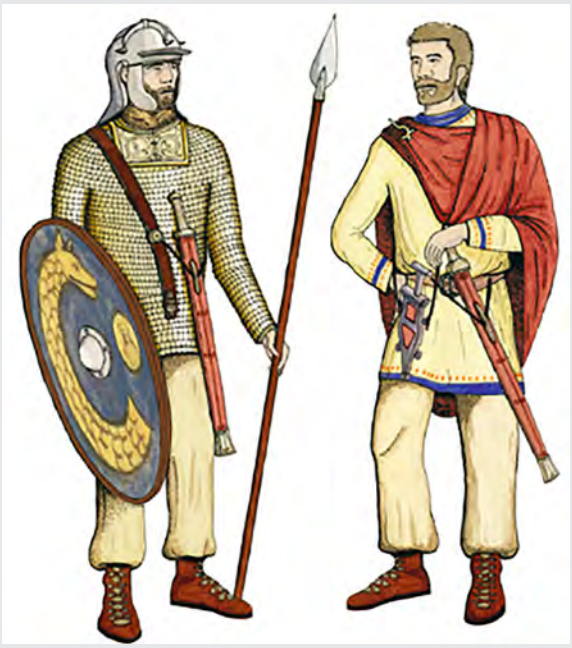


Fig. 3. Evocation de militaires et leur équipement des année 270. (A. Louis, ArcheoPictor)

début du IV^e s. On estime que la moitié des îlots urbains sont abandonnés vers 330, en particulier les ilots artisanaux du haut-Empire, ceux accueillant théâtre et amphithéâtre, mais également un ensemble de maisons élitaires. Le sud de la ville et le quartier des spectacles semblent particulièrement touchés par ces désertions.

Parallèlement à ces abandons, un ensemble d'édifices publics bénéficient de chantiers de restauration, évoqués par les sources historiques, en particulier les Panégyriques latins, et dont l'existence a été confirmée ces dernières années par l'archéologie. C'est en effet à cette époque que la chaussée du *cardo maximus* est monumentalisée au moyen de grandes dalles de granite sur la totalité de son tracé (1,5 km). L'aqueduc urbain, dans le haut de la ville, ainsi que les thermes du forum sont reconstruits. Enfin, les « écoles méniennes » sont bel et bien restaurées par le rhéteur Eumène (fig. 4).
L'habitat élitaire se raréfie considérablement et tend à se concentrer à proximité du centre monumental, le long du *cardo maximus*.

Les années 350-400

Comme de nombreuses cités, Autun se dote d'une enceinte durant l'Antiquité tardive qui vient isoler la pointe sud de la ville sur une dizaine d'hectares de superficie. La courtine tardive mesure en moyenne 3,50 m de largeur, son tracé est scandé par un ensemble de tours pour la plupart, sinon toutes, de plan polygonal. Ses fondations sont composées d'une à deux assises de blocs de remploi de grand appareil. L'élévation est composée

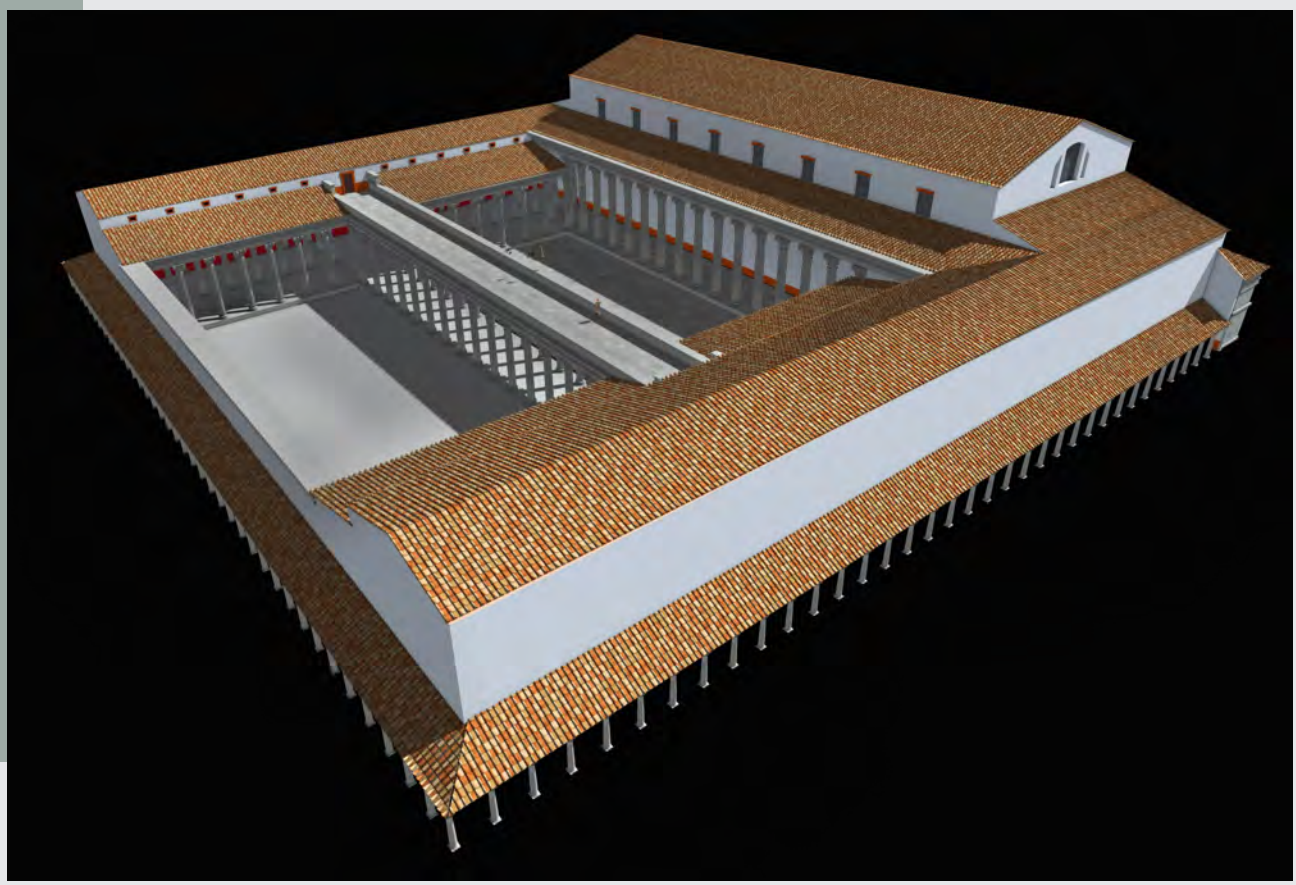


Fig. 4. Evocation des « écoles méniennes » après leur restauration vers 300 et la mise en place de deux grandes cours à portiques en cœur d'îlots. (A. Louis, ArcheoPictor)

d'assises régulières de petits moellons. Sa date de construction doit encore être déterminée. A l'intérieur de ce réduit fortifié, on observe l'édification d'un ensemble de constructions maçonnées dont la nature demande encore à être précisée.

A cette période, l'espace urbain situé en dehors du quartier fortifié connaît de profondes transformations. La parure monumentale du Haut-Empire, et en particulier le forum, le temple d'Apollon et les « écoles méniennes » sont soigneusement démontés par les récupérateurs de matériaux. Certains blocs sont retaillés pour être réutilisés. Mais l'activité des récupérateurs semblent s'être largement concentrée sur le débitage des anciennes architectures en petits fragments destinés à être brûlés dans des fours afin de produire de la chaux (fig. 5). Cette activité pourrait témoigner de la mise en place de nouveaux chantiers de constructions qui restent à localiser. Peut-être dans le quartier fortifié ? L'hypothèse est tentante mais elle reste encore à prouver. En parallèle à ces vastes chantiers de démantèlement, de nouvelles formes d'occupation apparaissent dans l'ancien centre de la ville antique, souvent en façade des îlots désormais abandonnés et le long des rues qui continuent à être empruntées. Il s'agit désormais de constructions, non pas maçonnées, mais édifiées en matériaux périssables, en terre et bois. Elles accueillent fréquemment des activités artisanales qui ne sont plus cantonnées à la périphérie de l'enceinte augustéenne.

En guise de conclusion

Les données archéologiques réunies ces trente dernières années montrent ainsi une profonde transformation de la topographie d'*Augustodunum* entre la fin du III^e^ et le courant du V^e^ s. D'une ville pleinement occupée vers 200 sur l'intégralité de son assiette urbaine, on assiste vers 400 à l'émergence d'une ville multipolaire. Cette dernière semble composée de deux pôles principaux (fig. 6). Le premier perché à l'intérieur d'un réduit fortifié, occupé par des



Fig. 5. Un exemple de démontage des monuments publics à la fin du IVe siècle : la *schola* de l'îlot XI 9 (les « écoles méniennes »), débitage d'une colonne en calcaire et son chapiteau (vers 390). (Cliché Y. Labaune, SAVA)



Fig. 6. Evocation de la ville d'Autun *Augustodunum* à la fin du Ve s. et de ses deux pôles d'occupation principaux. (A. Louis, ArcheoPictor)

bâtiments maçonnés, le second en contrebas, dans l'ancien centre urbain, accueillant des édifices en terre et bois. Cette organisation préfigure possiblement ce que ce sera l'image bien connue de la ville d'Autun à la fin du Moyen-Age, avec sa « ville haute » et sa « ville basse » de Marchaux (fig. 1). Ces premiers résultats, bien qu'encourageants, devront à l'avenir être confortés par la mise en place d'une stratégie de fouille adaptée permettant la mise en évidence et la caractérisation des vestiges du haut Moyen-Age, souvent difficiles à détecter et qui restent actuellement de véritables pièces manquantes du puzzle. Et de comprendre ainsi plus finement les modalités de mise en place du bourg de Marchaux, voire réviser sa date de fondation actuellement fixée aux XII^{e}-XIII^{e} s. à partir des sources textuelles.

Référence bibliographique

Kasprzyk *et al.* à paraître
Kasprzyk M., Labaune Y., Alix S., Tisserand A., Autun / *Augustodunum* (Saône-et-Loire) durant l'Antiquité tardive : naissance d'une ville multipolaire, in : Elizagoyen V., Kasprzyk M. (dir)., *Les villes de l'Antiquité tardive en Gaule et dans les régions mitoyennes : des sites multipolaires ? Actes du colloque de Bordeaux*, 7-9 décembre 2023, Gallia, à paraître.

Les artisans autunois dans le paysage linguistique éduen : le cas des signatures de coroplastes

Marie-Anaïs Janin
Docteure en Histoire romaine, chercheuse associée, UMR 6298 ARTEHIS

Loïc Androuin
Doctorant, EPHE, UMR 8210 ANHIMA

Les signatures de coroplastes, une *terra incognita* épigraphique

Depuis le XIX^e^ s., de nombreuses figurines et valves de moules en terre cuite ont été découvertes en France, notamment dans la basse vallée de l'Allier et à Autun. Certains objets portent des inscriptions rapidement identifiées comme les signatures des artisans qui les ont confectionnés, appelés coroplastes. Sur les valves de moule, la majorité des signatures est gravée à la main ou estampillées au revers. Dans quelques cas, la signature est directement placée à l'intérieur, en relief, au niveau du décor afin d'être imprimée sur chaque figurine moulée : ainsi, lors de la vente de ces figurines, qu'elle ait eu lieu à proximité ou à distance des ateliers, le nom de l'artisan était diffusé. Le coroplaste le plus connu est *Pistillus*, dont le nom a pu être lu sur des figurines découvertes jusqu'à Bordeaux, Tulln (Autriche) ou encore Canterbury (Angleterre)[1]. Si quelques coroplastes apposent leur nom sur les figurines elles-mêmes, la grande majorité de ceux connus aujourd'hui n'a laissé leur nom que sur les moules, leurs outils de la production.

Les signatures de coroplastes n'ont fait l'objet que de mentions éparses durant le XIX^e^ s., souvent au milieu des études de noms de potiers sur sigillée. E. Tudot, en 1857[2], fit ainsi une première courte étude des signatures provenant de l'Allier, en prenant en compte le contexte de fabrication des figurines en terre cuite, avec les éléments dont il disposait à l'époque. Cependant, le manque de connaissance de ce dernier sur la langue gauloise – qui commençait seulement à être étudiée – entraîna des interprétations poussives des mots gaulois en les latinisant. C'est notamment à cette époque qu'apparaissent des occurrences du verbe gaulois *avot*, l'équivalent du verbe latin *fecit* pour dire « il/elle a fait »[3]. Tudot, ignorant la réelle langue transcrite, a ainsi remanié une des inscriptions mentionnant le verbe afin de proposer une lecture latine *a vot(o)*, « fait à partir d'un vœu », forçant ainsi l'interprétation en faveur d'objets exclusivement votifs[4].

Nous devons à A. Blanchet le premier inventaire, à l'échelle des Gaules, de ces noms de coroplastes en 1891[5]. Au tout début du XX^e^ s. paraissent les différents volumes du *Corpus inscriptionum Latinarum* (*CIL*), organisés par province romaine : celui consacré aux inscriptions sur *instrumentum*, classées d'abord par supports puis par ordre alphabétique, permet d'avoir un premier état des lieux de ces signatures sur figurines dans les Trois Gaules et les Germanies[6]. On constate néanmoins que le traitement de la donnée n'est pas normé et que les informations sur les contextes de découverte sont vagues voire inexistantes. Ce tout premier travail synthétique à l'échelle des Gaules reste important pour les épigraphistes travaillant sur l'*instrumentum*, même s'il fut sous exploité pendant longtemps et limité aux comparaisons onomastiques.

Il faut attendre la grande synthèse sur les figurines en terre cuite gallo-

[1] Voir l'inventaire des signatures de *Pistillus* dans Bemont *et alii* 1993, p. 117-118.

[2] Tudot 1857.

[3] Sur *avot*, Lambert 2002, p. 33-78 ; Lambert 2018, p. 120-124.

[4] Tudot 1857, p. 369-370.

[5] Blanchet 1891, p. 83-105.

[6] *CIL*, XIII, 10015.1 à *CIL*, XIII, 10015.124.

romaines, publiée en 1993[7], pour voir apparaître un petit chapitre et une annexe listant les signatures de coroplastes connues alors[8]. Ce travail, imparfait pour l'interprétation épigraphique, a le mérite de rendre accessible la documentation existante sans avoir à consulter le *CIL*. Malheureusement, ce travail n'a jamais été poursuivi, ni augmenté avec les découvertes archéologiques de ces trente dernières années. Cependant, les derniers jalons d'une étude de ces signatures émanent de P.-Y. Lambert, au sein du *Recueil des inscriptions gauloises* consacré aux inscriptions du quotidien. Il propose ainsi une relecture des inscriptions qui présentent des éléments de langue gauloise, laissant de côté les autres mentions de coroplastes. C'est donc par le biais des études gauloises que le travail sur les inscriptions des coroplastes fut relancé. Depuis, aucune étude globale du corpus n'a été menée[9].

Spécifiquement à Autun, les signatures découvertes dès le début du XIX^e^ s. font l'objet d'un premier relevé en 1874 par H. de Fontenay. Il dresse un inventaire, exhaustif pour l'époque, à la fois de celles de *Pistillus* et des autres noms mis en évidence[10]. En 1972, c'est au tour de H. Vertet[11], dans le cadre du son catalogue des figurines du musée Rolin, de faire un nouveau relevé des signatures, mais il ne dessine que celles de *Pistillus*, reléguant les autres noms dans son inventaire. Les deux hommes ont en commun de ne s'intéresser presque exclusivement qu'à Pistillus, qui revient le plus souvent à Autun mais également dans le reste de la Gaule, au point de poser à l'époque la question de l'existence d'autres artisans en Gaule avec le même nom. L'hypothèse selon laquelle *Pistillus* avait ses ateliers à Autun a été validée avec les fouilles récentes[12]. La multiplication des fouilles archéologiques et des découvertes d'objets de coroplastie depuis les années 1970 augmenta en parallèle le nombre de signatures de coroplaste à Autun[13], mais ce sont les fouilles du XXI^e^ s. qui ont le plus contribué à l'accroissement du corpus épigraphique avec 128 nouvelles signatures de coroplaste. La fouille de trois ateliers de coroplastes en 2010, 2014 et 2019 a en effet livré de très nombreuses valves de moules et figurines signées et deux de ces espaces sont attribués à *Pistillus*, dont les productions sont abondamment signées[14]. Ainsi, à l'occasion de l'étude doctorale en cours sur les productions de figurines en terre cuite à Autun, un nouvel inventaire de toutes les signatures ainsi qu'un relevé systématique de ces dernières furent menés (fig. 1).

Cet article a pour vocation de présenter les grandes lignes de ce nouveau travail collaboratif entamé au début de nos travaux doctoraux respectifs[15]. L'encodage dans un tableau informatique de l'inventaire de 1993 et le pointage de toutes les informations connues sur les objets signés nous ont ainsi permis une actualisation des signatures repérées à Autun, ou en lien avec ces coroplastes.

Les études onomastiques du corpus éduen

Le premier apport de ce corpus éduen est l'onomastique (l'étude des noms propres) qu'elle révèle pour les périodes concernées, à savoir les trois premiers siècles de notre ère. Le territoire éduen se situe dans un contexte qui voit deux langues cohabiter, la langue prélatine – le gaulois – et le latin. Une chronologie assez longue de l'emploi de la langue gauloise, parallèlement à la langue latine en Gaule de l'Est et chez les Éduens, a ainsi pu être constatée[16] : les attestations archéologiques du gaulois, écrit sur divers supports du II^e^ s. av. notre ère au IV^e^ s., suppose une période longue de bilinguisme aux contours multiples. Les cas d'emplois d'éléments gaulois dans les inscriptions

[7] Bémont *et alii* 1993.

[8] Bémont *et alii* 1993, p. 110-123, annexe 2.

[9] Lambert 2002, p. 57-72.

[10] Fontenay 1874, pl. XXV-XXVII (Pistillus) et pl. XXIX-XXX (autres coroplastes).

[11] Vertet, Vuillemot 1973, p. 34.

[12] Deux de ses ateliers, avec moules et signatures à son nom, ont en effet été découverts en 2010 et en 2019 : Alix 2014 et Androuin 2019 et 2020.

[13] Cela est peu perceptible pour le XX^e^ s., malgré la fouille de l'atelier de la rue des Pierres qui a certes livré un matériel de coroplastie abondant, mais aucune signature : Chardron-Picault 2007, p. 117-119.

[14] Androuin *et alii* 2020.

[15] L. Androuin, « *Pistillus Fecit*. La production coroplastique de Pistillus à Autun et en Gaule romaine », sous la direction de A. Hostein (EPHE) et de P. Nouvel (Université Bourgogne Europe), EPHE ; Janin 2023, p. 220-221, 297, 361-362.

[16] Janin 2023, p. 262-308.

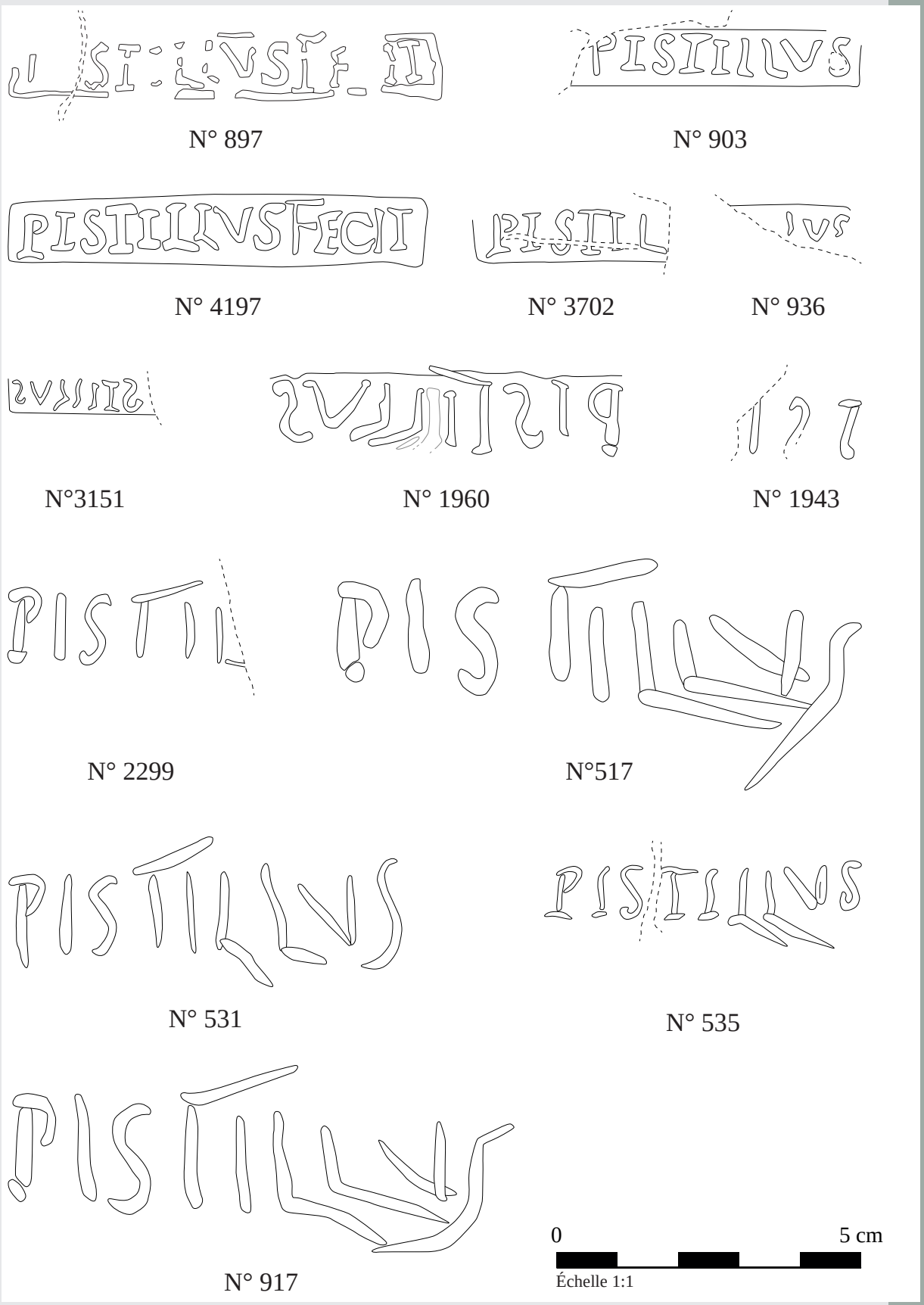


Fig. 1. Extrait des nouveaux relevés des signatures de coroplastes à Autun. (DAO : L. Androuin)

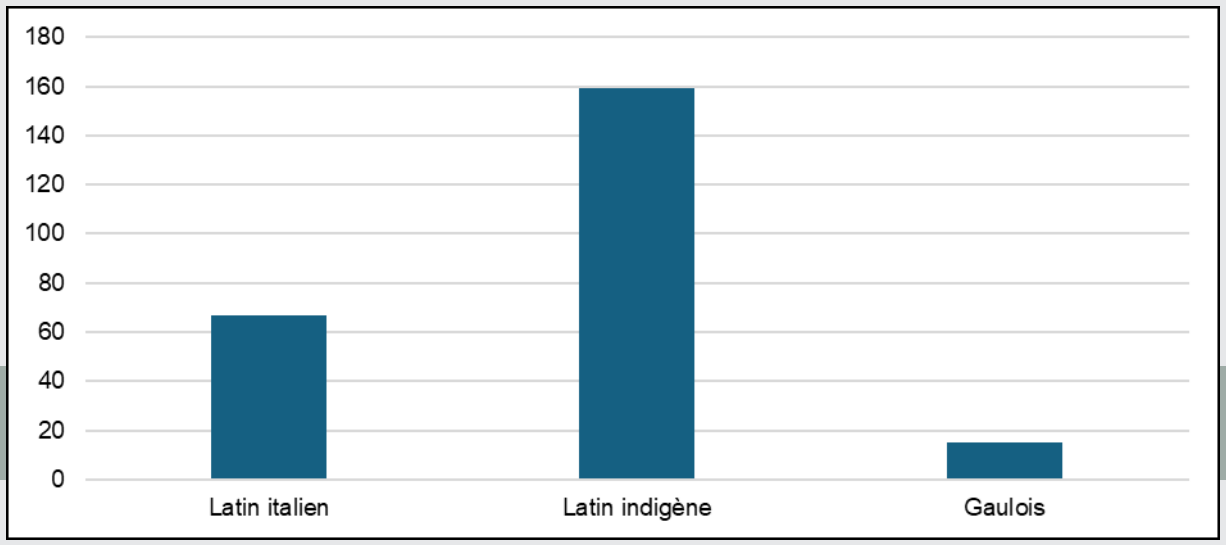


Fig. 2. Répartition des occurrences des noms de coroplastes au sein du territoire éduen en fonction de leurs origines onomastiques.

latines lapidaires et quotidiennes, et vice versa, sont donc assez réguliers, et se révèlent notamment chez les coroplastes éduens.

Origine onomastique

Les noms présentent d'abord diverses origines linguistiques[17] : dans le territoire éduen, qui se distingue par la prévalence du nombre d'occurrences de noms de coroplastes, près des deux-tiers des noms sont d'origine latine indigène (fig. 2).

En revanche, lorsque l'on isole les noms de ces coroplastes indépendamment du nombre de signatures qu'ils ont produites, on perçoit que ce sont les noms latins italiens et gaulois qui dominent, avec une pratique des noms latins indigènes (fig. 3). On retrouve ainsi donc beaucoup de noms ayant une origine à la fois latine et gauloise, phénomène qui se retrouve plus généralement sur tous les supports d'inscriptions.

Langue latine ou langue gauloise ?

De nombreux noms d'origine latine italienne ou latine indigène présentent une désinence gauloise avec la finale -s abrégée, comme cela se faisait fréquemment lorsque le contexte d'écriture était évident[18] : *Certino(s), Cocolios, Marcello(s)*. Ainsi, un *Certino* ou un *Marcello* dans ce contexte renvoie à une terminaison gauloise et donc à la langue gauloise, même si l'origine onomastique est bel et bien latine.

Dans le cas des noms de coroplastes mis au génitif seul, avec pour sens « production d'un tel », il est souvent difficile de trancher entre désinence latine et désinence gauloise, les thèmes masculins présentant tous deux au génitif singulier la désinence *-i*, comme pour *Attini* (latin indigène) ou *Caranti* (latin indigène). L'origine à la fois latine et gauloise des thèmes nominaux composant l'anthroponyme complique d'avantage l'interprétation entre latin et gaulois. Cela transparaîtrait notamment à travers un exemple de coroplaste à Saint-Pourçain-sur-Besbre, *Nattus/os*, qui livre son *cognomen* tantôt sous sa forme latine en *-us*, tantôt sous sa forme gauloise en *-os*. L'alternance entre les deux dénominations semble varier selon des modalités qui nous échappent encore. Des noms d'origine gauloise mais avec une finale latine se présentent également : comme *Belliniccus, Cintusmus, Vegetius*. Enfin, des noms gaulois avec désinences gauloises (souvent en *-os)* sont présents : *Tritogenos*

[17] « Latin italien » pour une origine purement latine, « latin indigène », pour désigner une origine latine mais qui présente également une origine indigène parallèle (assonance), et « gaulois » pour origine gauloise.

[18] L'hypothèse d'un datif latin thématique *-o* a été envisagée mais pose davantage de difficulté de traduction dans un contexte de production (que sous-entendre en latin dans ce cas pour justifier un tel cas ?), la rendant selon nous moins pertinente.

Latin italien	Latin indigène	Gaulois
Ama	Attinos	Abudinos/us
Antoninus	Cocillios	Anaogenos
Certinos	Iulius	Bodua
Gautilis	Lucanus	Butinos
Laetus	Nattus/os	Ioppillos
Marcellos	Pistillus	Tetricus
Martinus	Sacinos	Tirbirus
Pacatus	Sacrillos	Tritogenos
Pannonicus		Vegetius
Piso		
Priscinus		
Priscus		
Sextus		
Vrbanus		
Vrbicus		

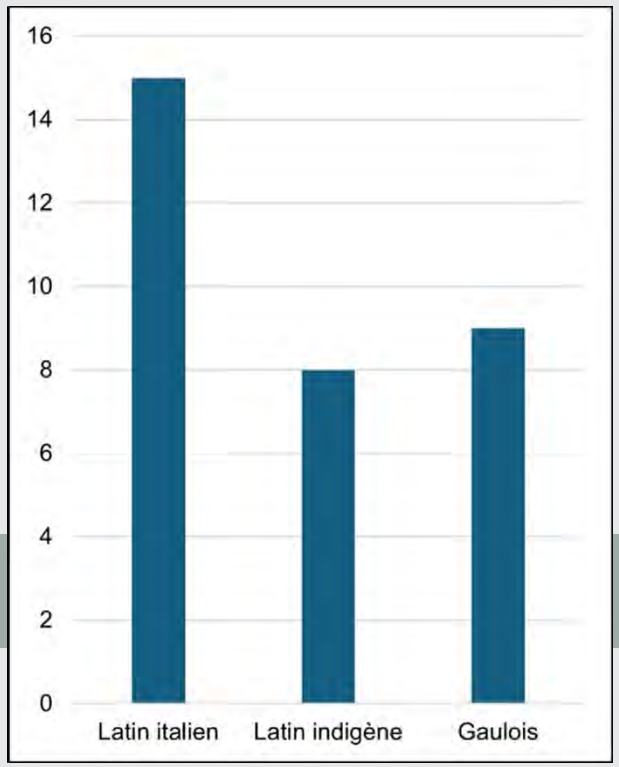


Fig. 3. Répartition des noms de coroplastes au sein du territoire éduen en fonction de leurs origines onomastiques.

à Autun[19] et Toulon, *Abudinos, Anaogenos, Bodua, Ioppillos, Oppos, Sacinos*. Au sein d'un même site, les deux langues semblaient donc se mêler : ces quelques observations préliminaires constituent des micro indices d'une pratique de bilinguisme gaulois/latin au quotidien.

Quel statut juridique ?

Presque tous les noms retrouvés sont des noms uniques, abrégés ou non selon la place octroyée par le support d'écriture. En cela, il n'est pas simple voire souvent impossible d'en déduire un statut juridique précis par cet unique biais : étaient-ce des citoyens, des affranchis ou bien des pérégrins voire, pourquoi pas, des esclaves ? Pour quelques-uns, la mise en série actualisée des signatures révèle la présence d'un *praenomen* abrégé sur certaines occurrences, permettant de trancher, ou du moins de réduire la difficulté d'interprétation. Ainsi, à Toulon-sur-Allier, *Vrbicus*, parmi ses occurrences, présente un cas avec *L(ucius) Vrbicus*[20]. À Bourbon-Lancy, le coroplaste *Priscinus* possède une occurrence en *G(aius) Prisci(nus)*[21]. Ces deux exemples potentiels présenteraient donc des éléments de nomenclature citoyenne, faisant d'eux des citoyens ou des affranchis.

Le cas des signatures gauloises avot

Si l'on omet les signatures de coroplastes estampillés, les messages plus longs que des noms inscrits sont parfois rédigés en langue gauloise, mais ils demeurent rares par rapport aux signatures comportant un seul nom : ainsi, le prédicat verbal *avot* (avec un ou deux v) déjà évoqué revient souvent adjoint au nom du coroplaste, qui est au nominatif ou abrégé. Le verbe latin *fecit* concurrence la formule gauloise, de manière abrégée ou non. Dans notre territoire d'étude, ce sont les coroplastes *Sacrillos* et *Antoninus* qui sont bien attestés pour cet emploi systématique du gaulois avot[22]. Mais une nouvelle occurrence[23], fragmentaire, repérée récemment à Autun, révèle cet emploi du verbe gaulois par un

[19] Pour l'occurrence autunoise, *Tritogenos* apparaît sur une figurine, et non sur un moule : le contexte n'est donc pas celui de production.

[20] L'objet, conservé au MAN, n'a cependant pas encore pu être contrôlé.

[21] Faute d'accès au matériel issu de la fouille de l'atelier à ce stade de l'étude, la lecture mériterait également vérification.

[22] Pour *Sacrillos*, Lambert 2002, p. 64-72.

[23] La publication est en cours.

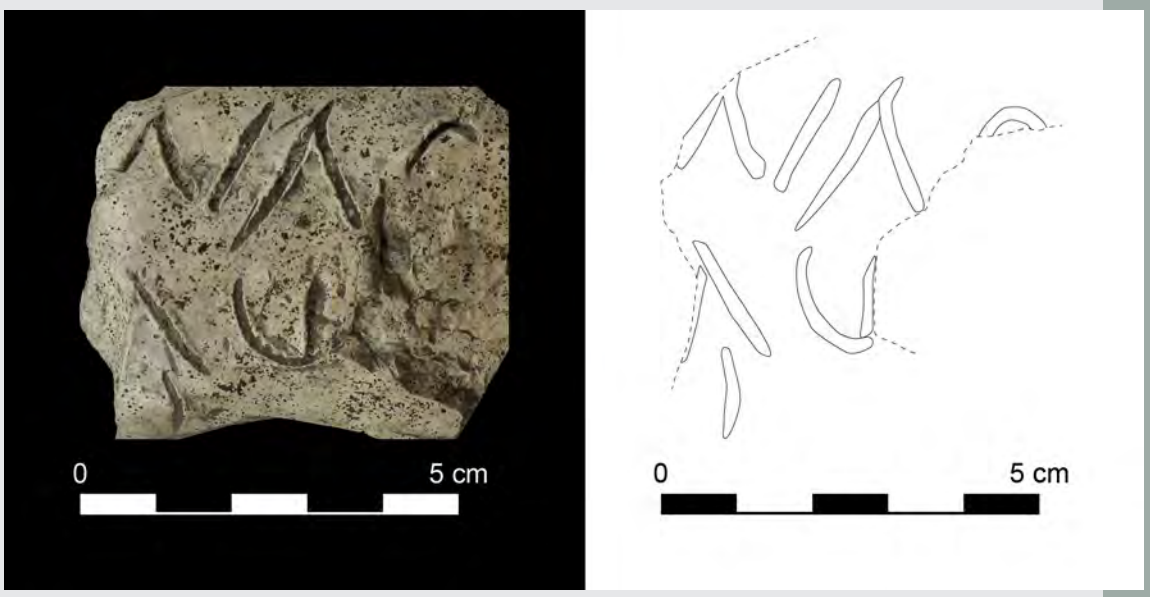


Fig. 4. Moule de personnage (coroplaste inconnu) avec mention inédite du verbe *avot*, Autun. (Cliché et DAO : L. Androuin)



Fig. 5. Moule de pigeon signé en gaulois par Sacrillos, Toulon-sur-Allier. (Cliché : Musée Anne-de-Beaujeu ; DAO : F. Salvaya)

autre coroplaste, dont nous n'avons pour le moment pas le nom (fig. 4).

L'artisan et son contexte de production : l'apport épigraphique

Le réseau des coroplastes éduens d'après les signatures

Mais au-delà de la stricte étude des noms, une synthèse épigraphique permet d'alimenter différentes problématiques liées à la coroplastie. Le territoire éduen et son corpus permettent de présenter quelques questions auxquelles il nous faudra tenter de répondre. La présence de plusieurs noms sur un même moule dans quelques occurrences éduennes nous interroge tout d'abord sur les relations entre les différents coroplastes, voire d'une possible hiérarchie entre eux. La relation entre le premier et le second nom est établie en latin comme en gaulois par des cas différents : le premier est sujet (nominatif) et l'autre complément du nom (génitif). L'exemple de l'atelier de Toulon-sur-Allier présente l'un de ses plus importants coroplastes, *Sacrillos*, accompagné d'un *Cara(n)tus/os*[24] (fig. 5). Ainsi, plusieurs types de relations peuvent être proposées pour l'instant, sans que l'une d'entre elle ne l'emporte pour le moment.

La plus naturelle est la relation filiale, comme le suppose la fonction première du génitif seul, mais dans un contexte tel que celui-ci, cela nous semble pour le moment peu tenable. On peut également supposer une relation de dépendance, dont le contexte interne rendrait la mention explicite du lien

[24] *CIL*, XIII, 10015.38a.

Réseau de Sacrillos	Carantus / Ateanos / Anailos / Iulus
Réseau d'Antoninus	Ququus (?) / Certudos
Réseau de Ioppillos	Atenos / Liberaris / Satus
Réseau d'Ateanos	Attinos / Ioppillos
Réseau de Carantus	Sacrillos / Rextugenos (?)

Fig. 6. Tableau de synthèses des réseaux mis en évidence entre les coroplastes.

superflue : un lien d'ordre juridique (maître/esclave) ou un lien au sein au sein de l'atelier (maître/apprenti) ?

De la même manière, on peut ainsi apercevoir à travers les signatures différents coroplastes en lien : divers petits réseaux se dessinent ainsi à travers les inscriptions, ce qui complète les observations menées par L. Androuin sur les types de figurines (fig. 6).

Les études paléographiques

Les inscriptions avant cuisson n'étant pas si fréquentes que cela, un tel corpus ouvre l'opportunité d'étudier la maîtrise de la pratique écrite de la part des coroplastes. L'inscription avant cuisson facilite le tracé des lettres avec un stylet, mais les coroplastes qui signent leur production ont généralement une maîtrise de la cursive très satisfaisante, complétant ainsi le tableau que d'autres sites et d'autres secteurs de l'artisanat en Gaule ont déjà révélé, comme à la Graufesenque pour les comptes de potiers tracés après cuisson.

Autun et le territoire éduen permettent également de faire des comparaisons pour un même nom afin de discerner plusieurs mains potentielles, renvoyant une fois encore à l'organisation des ateliers. Le corpus de *Pistillus* révèle des variations d'écriture que le support n'explique pas. Ainsi, il nous faut considérer d'autres raisons comme le recours à plusieurs mains. Qui d'autres que le coroplaste pouvait apposer son nom sur le moule ? Des apprentis ?

Latin/gaulois : usages des langues au sein des ateliers

Enfin, la mise en série actualisée de la base de données des signatures ainsi que des autopsies en cours permettent déjà d'observer l'usage quotidien de deux langues parlées et écrites dans le territoire. La question est encore en suspens, au vu du matériel épigraphique à notre disposition, mais tandis que tel coroplaste n'est connu que pour ses inscriptions en langue gauloise (*Sacrillos* et *Antoninus*), et un autre uniquement en langue latine, l'observation de détail des micro-indices déjà évoqués souligne que les coroplastes baignaient dans un milieu bilingue durant tout le Haut-Empire.

Ce ne serait, en cela, pas le premier cas d'étude du bilinguisme dans le monde artisanal en Gaule romaine : au sein même de notre territoire éduen, le corpus autunois des inscriptions gauloises et latines sur fusaïoles en schiste bitumineux a mené les linguistes, encore récemment, à interroger l'usage de messages réputés scabreux au sein d'un même atelier de production[25]. Le langage employé révèle une maîtrise de la langue latine et gauloise, mêlant des termes communs aux deux langues : aujourd'hui certains spécialistes y verraient potentiellement le reflet d'une pratique interne à l'artisanat des fileuses, qui utilisaient ces commandes de pesons inscrits pour leur propre communauté[26].

Cette courte exposition des axes de recherches en cours montre qu'à bien des égards, les coroplastes éduens ont encore beaucoup d'informations, de leur propre main, à livrer afin d'apporter des réponses sur les contextes de production et de diffusion des figurines en terre cuite.

[25] Dondin-Payre, 2004 ; Lambert 2018, p. 124-128 ; Mullen 2022.
[26] Mullen 2022.

Références bibliographiques

Alix 2014
Alix S., *Urbani et Fabri. Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen-âge*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand Est Sud, Dijon, 2014.

Androuin 2019
Androuin L., La coroplastie : un nouvel espace de production au sein du quartier artisanal de la Genetoye, dans Labaune Y. dir., *Programme collectif de recherche. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2019, Autun, s.n., 2019, p. 303-331.

Androuin 2020
Androuin L., Usage et production de figurines en terre cuite dans le quartier artisanal de la Genetoye, dans Labaune Y. dir., *Programme collectif de recherche. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement*, vol. 3, Rapport sur la campagne 2020, Autun, s.n., 2020, p. 5-98.

Androuin *et al.* 2020
Androuin L., Alix S., Labaune Y., *La production de figurines d'Augustodunum-Autun (71) : apport des fouilles récentes et perspectives d'études*, SFECAG, Actes du Congrès de Lyon (21-24 mai 2020), Marseille, SFECAG, 2020, p. 631-639.

Bémont *et al.* 1993
Bémont C., Jeanlin M., Lahanier Chr., *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

Blanchet 1891
Blanchet A., Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine, *Mémoires de la Société Nationales des Antiquaires de France*, LI, 1891, p. 65-224.

Chardron-Picault, Pernot 1999
Chardron-Picault P., Pernot M., *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun, Saône-et-Loire : le site du Lycée militaire*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1999, 316 p.

Dondin-Payre 2004
Dondin-Payre M., Les pesons de fuseaux inscrits en Gaule romaine, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2000 [2004], p. 198-205.

Fontenay 1874
Fontenay H. de, *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste de la même époque trouvées au mêmes lieu*, MSE, n. s., 3, 1874, p. 331-449.

Lambert 2002
Lambert P.-Y., *Recueil des inscriptions gauloises. II, fasc. 2, Textes gallo-latins sur instrumentum*, Paris, 2002 (Gallia, suppl. 45).

Lambert 2018
Lambert P.-Y., *La langue gauloise*, Paris, 2018. (3e édition).

Janin 2023
Janin M.-A., *Gaulois et latin en contact de la Protohistoire au Haut-Empire romain : approche sociolinguistique des inscriptions éduennes, lingonnes et séquanes*, thèse de doctorat sous la direction de S. Lefebvre (Prof. Université de Bourgogne) et de G. Bonnet (Prof. Université de Bourgogne), Université de Bourgogne, 2023.

Mullen 2022
Mullen A., Materializing epigraphy: archaeological and sociolinguistic approaches to Roman inscribed spindle whorls, dans Cousins E. – *Dynamic Epigraphy: New Approaches to Inscriptions*, Barnsley, 2022, p. 39-64.

Tudot 1857
Tudot E., Marques et signatures de céramistes trouvées dans le Bourbonnais, *Bulletin Monumental,* 1857, p. 337-371.

Vertet, Vuillemot 1973
Vertet H., Vuillemot G., *Figurines gallo-romaines en argile d'Autun*, Autun, 1973.

Vautheau (La Grande Verrière), sauvegarde et compréhension d'un château fortifié (XIII^{e}-XVI^{e} s.) en Autunois-Morvan

Colette Vallée
Présidente de l'association « renaissance du château de Vautheau »

Le point de vue présenté ici diffère un peu des autres communications, n'étant ni archéologue ni même historienne, mais simplement la représentante d'une association dont l'objet est la sauvegarde d'un bâti aujourd'hui grandement en ruines, son étude, sa mise en valeur et son animation (ces derniers aspects ne seront pas abordés ici). L'association est depuis 2018 détentrice d'un bail emphytéotique de 50 ans lui permettant d'engager des travaux.

Connaissance populaire et savoir scientifique

Vautheau (ou Vauthiot), petit château-fort à mi-chemin entre Autun et Bibracte, a longtemps été, non pas tant un sujet de savoir scientifique qu'un objet de connaissance populaire, lieu de curiosité, de promenade ou terrain de jeux. En attestent des séries de cartes postales autour des années 1900, des dessins, aquarelles (notamment de Pierre Perrin – fin des années 1930) et des photographies « familiales » datant des années 1950-1960. Ces documents sont précieux pour connaitre le site dans un état moins dégradé (fig. 1) – nous sommes toujours preneurs.

Il faut attendre les années 2000-2010 et une convergence de travaux[1] pour que naissent en même temps des recherches d'amateurs passionnés d'histoire locale[2] et des travaux universitaires (V. Chevassu, 2014). Ces premières études aboutissent en 2015 à la publication par le CeCaB de l'ouvrage « le château et la seigneurie de Vautheau, en Autunois – histoire, architecture et archéologie ». C'est lui qui va réellement faire prendre conscience de l'intérêt de ce site,

1. Recensement du patrimoine communal - Parc naturel régional du Morvan, inventaire des sites médiévaux fortifiés – CeCaB : Centre de castellologie de Bourgogne – Hervé Mouillebouche, prospection des vestiges archéologiques des environs de Bibracte – Pierre Nouvel.

2. En particulier Michel Desvignes, élu de la Grande Verrière, premier président de l'association aujourd'hui décédé.



Fig. 1. Tour-porte, tourelle et enceinte vues du nord-ouest. Carte postale début XX^{e} s. – Lib.-Imp. M. Guignard, Autun. (Coll. privée M. Meunier)

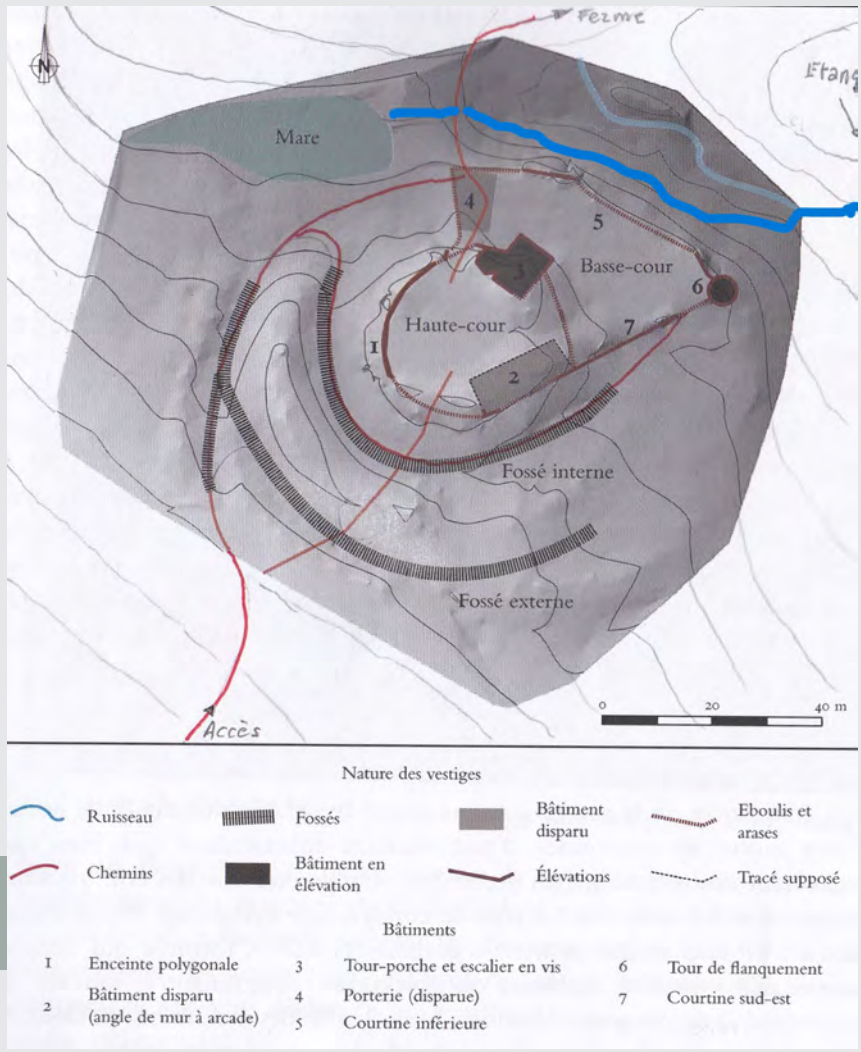


Fig. 2. Plan au sol des structures bâties visibles actuellement. (DAO V. Chevassu)

notamment au propriétaire, à la collectivité et qui, *in fine*, va amener à la création de l'association, qui comprend 75 membres aujourd'hui.

Aperçu historique

Outre les vestiges architecturaux encore visibles, la partie historique de l'ouvrage s'appuie sur un certain nombre d'archives, même si pour certaines périodes elles peuvent être éparses et lacunaires ou nombreuses mais confuses. Néanmoins, une chapelle à Vautheau, non localisée sur le site, est citée une première fois en 1209[3] de même qu'un logis seigneurial fortifié « jurable et rendable » y est plusieurs fois signalé vers 1250-1260. Les différentes archives permettent de connaitre les seigneurs ayant possédé le fief, depuis la famille éponyme[4]. Il passe vers 1370 aux mains du duc de Bourgogne, Philippe II le Hardi, de façon éphémère mais déterminante par les travaux qu'il y fait effectuer, documentés de façon précise par les livres de comptes tenus par le chatelain de Glenne. Le duc se dessaisit rapidement de Vautheau au profit de son panetier, Jean de Pocquières, cette famille en gardant la propriété pendant près d'un siècle. Au milieu du XV[e] s., Vautheau intègre les biens des Choiseul-Traves, originaires de Champagne, qui, alliés à plusieurs familles de la noblesse bourguignonne (dont à plusieurs reprises les Rabutin), les conserveront près de 250 ans, même si le château est largement détruit en 1592. A noter que les Traves s'illustrent en prenant une part active, côté protestant, dans les conflits religieux qui frappent la région. A la fin du XVII[e] s., la propriété est vendue puis passe par héritages et mariages successifs jusqu'à la famille Bergasse, l'actuel propriétaire.

3. Cartulaire de l'Eglise d'Autun.

4. « Guy de Vautheau » cité dans un nécrologe d'Autun en 1210.



Fig. 3. vue générale sur la haute-cour avec tour-porte et tourelle d'escalier, depuis le rempart sud. (Cliché C. Vallée, 2024)

Architecture et archéologie

L'arrivée actuelle sur le château montre tout d'abord un ensemble de fortifications en terre, talus et fossés, là où la pente naturelle du site n'offre pas d'obstacle (fig. 2). Celles-ci précèdent une enceinte subcirculaire, polygonale sur l'extérieur, à la façon d'un « shell-keep »[5], aujourd'hui encore bien visible sur environ 22 m de long et 7 à 8 m sur sa plus grande hauteur. Elle est datée des XII^e^-XIII^e^ s. mais présente plusieurs types de parements, attestant de remaniements (notamment documentés sous Philippe le Hardi) ou phases de constructions. Des maçonneries beaucoup plus dégradées poursuivent cette enceinte tant vers le nord jusqu'à la tour-porte qu'à l'opposé vers le sud sud-est, jusqu'à un bâtiment en angle rentrant (non identifié), fermant ainsi la motte d'environ 30 m de diamètre, dite « haute-cour ». Deux autres courtines, à l'est comme au nord, sont identifiées comme protégeant la basse-cour. Entre les deux, une tour de flanquement est dotée de quatre belles canonnières (XVI^e^ s.).

Les constructions les mieux conservées du site sont la tour-porte et la tourelle d'escalier hexagonale qui y est accolée (fig. 3). Celle-ci, datée du XVI^e^ s., abrite un escalier en vis qui dessert les trois étages du logis avec marches percées d'ouvertures de tir. Elle s'ouvre par une petite porte à accolade blasonnée, dont l'écusson a disparu, et présente plusieurs ouvertures moulurées. Elle est également percée d'une grande baie débouchant dans le vide à près de 5 m du sol actuel, qui devait ouvrir sur un bâtiment aujourd'hui détruit.

La tour-porte n'est que partiellement observable aujourd'hui. En effet, l'ensemble de sa toiture et de l'angle sud se sont effondrés au cours des années 1965-1966. Seuls subsistent désormais les murs nord-ouest (dans le prolongement de la tourelle) et sud-est montrant l'un et l'autre à la base une archère à étrier du XIII^e^ s., avec niche d'archère à l'intérieur. Entre les deux, le mur dans sa plus grande hauteur (environ 17 m) porte les traces d'un pont-levis, de trois niveaux de fenêtres à croisillons et moulurées ainsi qu'une niche à deux blasons datée de l'an 1500 environ (fig. 4). La tour présente trois étages marqués sur les murs intérieurs par des ressauts et niveaux de corbeaux supportant les planchers et les cheminées aux deux étages inférieurs. Un passage vouté monumental, montrant plusieurs phases de construction, relie l'entrée

5 Enceinte au sommet d'une motte

du le pont-levis à la haute-cour et d'autre part supporte le logis.

Ce petit château-fort présente des caractères défensifs assez marqués qui ont pu faire l'objet de relevés de façon ponctuelle, comme les canonnières de la tour d'angle[6] ou d'études plus approfondies, comme le pont-levis, ses modes d'accès et plus largement le système de porterie du château par G. Koenig, doctorant en histoire médiévale (ARTEHIS – UBE) dans le cadre de ses travaux de thèse sur « l'évolution des modèles défensifs et constructifs des entrées de villes, châteaux et maisons-fortes entre XII^{e} et XVII^{e} siècles ». Ces recherches ont conduit à la réalisation de fouilles entre 2021 et 2023 qui ont porté plus particulièrement sur le pont dormant et les rampes d'accès. Des relevés et différentes études sont venues compléter les fouilles[7]. Un relevé photogrammétrique[8] d'une quarantaine de blocs sculptés identifiés comme appartenant aux deux cheminées du logis a permis leur reconstitution numérique en 3D (fig. 5).

Les travaux de l'association

En 2015, les vestiges du château de Vautheau, actuellement dans les bois, étaient envahis par la végétation. Ils sont déjà décrits comme tel par J.-F. Baudiau au milieu du XIX^{e} s. Après un gros travail de débroussaillage pour rendre le site accessible et abordable, l'association s'est, dès 2018, concentrée sur la tourelle d'escalier et sa mise en sécurité : dévégétalisation manuelle, barriérage des ouvertures et installation d'une couverture provisoire en tôles pour sa mise hors d'eau, sa toiture s'étant totalement effondrée à l'hiver 1994-1995.

Le dégagement manuel des déblais d'effondrement de la tour-porte obstruant son entrée et l'accès au passage voûté intérieur



Fig. 4. Tour-porte (et tourelle) vue du nord. (Cliché C. Vallée, 2024)

a été l'activité principale des membres de l'association de 2019 à 2021 (fig. 6). Il a conduit à un stockage raisonné des blocs architecturaux ainsi dégagées (repérées dans un premier temps par un code couleurs selon leur appartenance supposée) puis en 2021 à procéder à un relevé manuel, effectué par le CeCaB (descriptif réalisé pour une centaine de modénatures). Le stockage des blocs architecturaux et matériaux pourrait être revu en 2025-2026 pour libérer la haute-cour en prévision de possibles prospections géophysiques voire de sondages archéologiques ultérieurs.

Avant le printemps 2021 où l'association a pu procéder au délierrage complet de la tour, grâce au prêt d'une nacelle, l'extérieur de cette

6. M. Messner, archéologue médiéviste, spécialiste du bâti, Inrap.

7. Etudes des enduits (L. Blondeaux, conservatrice-restauratrice de peintures murales, de sculptures pierre-plâtre et d'objets d'art), du mobilier (M. Martens, docteur en archéologie, Université de Bourgogne), du lapidaire (G. Auloy, castellologue, CeCaB, et J. Vallet, médiéviste, CeCaB), etc.

8. Relevé photogrammétrique réalisé avec l'aide d'une bénévole stagiaire, G. Dal Degan (masterante, Ecole Normale Supérieure, Lyon).



Fig. 5. Reconstitution 3D de la cheminée du 1er étage à partir des pierres retrouvées dans les déblais d'effondrement de la tour. (Cliché G. Koenig, 2022)



Fig. 6. Dégagement des déblais d'effondrement devant la tour-porte par les bénévoles de l'association. (Cliché C. Vallée, 2019)

élévation, la plus importante du site, n'était pas réellement observable. Cette intervention a permis notamment de découvrir, à la base du premier étage, une niche à deux blasons confirmant les dates d'une phase importante de travaux visibles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice. Ces deux blasons appartenaient aux familles Choiseul Traves et Hugonnet de Saillans, attestés à Vautheau autour des années 1500.

Ces deux ou trois dernières années, l'association s'est engagée dans la reprise des dernières travées de la voûte du passage monumental entre pont-levis et haute-cour : pose des vaux de voûte (cintre en bois), mise en place des claveaux et des voussoirs (fig. 7). Pour ce faire, la restauration de l'angle du mur de la tour-porte a dû être préalablement effectuée, jusqu'à hauteur du sommier sur lequel repose la voûte (en arrêtant le parement aux traces d'attachement de la courtine). Ces travaux sont en cours et se poursuivront en 2025.



Fig. 7. Restauration du mur d'angle de la tour-porte et de la voute par les bénévoles de l'association. (Cliché C. Vallée, 2023)

En parallèle, l'association a entrepris des travaux de dévégétalisation, nettoyage, consolidation ou restauration de plusieurs sections de courtines présentant de gros désordres ou menaçant ruine. C'est le cas du rempart de la basse-cour qui a été le « chantier d'apprentissage » des techniques traditionnelles de maçonnerie pour les bénévoles de l'association et de quelques jeunes durant des vacances scolaires (fig. 8).

Les courtines, en particulier la courtine polygonale fermant la haute-cour, devraient concentrer les activités au cours des quelques années à venir : d'une part un chantier de bénévoles pour sa consolidation est en cours d'organisation avec la fédération REMPART de Bourgogne Franche-Comté (en partenariat avec le Grand site de France Bibracte-Morvan des sommets et l'association Tremplin Hommes et patrimoine), d'autre part nous amorçons une collaboration avec le Service Archéologique de la Ville d'Autun, plus précisément A. Belot (archéologue médiéviste, spécialiste du bâti, pour des relevés numériques uniformisés de l'ensemble des maçonneries afin de comprendre l'évolution de ces constructions et de permettre l'archivage de l'état de cette courtine avant les travaux de consolidation.

L'association « Renaissance du château de Vautheau » ne peut aujourd'hui que se réjouir de ces perspectives ambitieuses mais prometteuses.



Fig. 8. Consolidation de la courtine au sud entourant la haute cour par un groupe de jeunes bénévoles. (Cliché C. Vallée, 2024)

Références bibliographiques

Chevassu 2014
Chevassu V., *L'occupation rurale dans l'Autunois et le Morvan médiéval (Ve-XVIe siècles)*, mémoire de Master II, Besançon, Université de Franche-Comté, 2014.

Chevassu, Desvignes 2015
Chevassu V., Desvignes M. dir., Auloy G., Chevrot R., Josserand M., Nouvel P., *Le château et la seigneurie de Vautheau, en Autunois – histoire, architecture et archéologie*, Chagny, Ed. Centre de Castellologie de Bourgogne, 2015.

Chevassu, Koenig *et al.* 2021
Chevassu V., Koenig G., dir., Arbez L., Auloy G., Blondeaux L., Mignot M., Saggese A., Vallet J., *Château de Vautheau (la Grande Verrière, Saône-et-Loire), Sondages et études de bâti sur la tour-porche*, rapport d'activité 2021, SRA Bourgogne, Dijon, 2021.

Koenig *et al.* 2022
Koenig G. dir., Del Degan G., Guillot M., Maerten M., *Château de Vautheau (la Grande Verrière, Saône-et-Loire), Etude du chemin d'accès du château de Vautheau et restitution des deux cheminées de la tour-porte*, rapport d'activité 2022, SRA Bourgogne, Dijon, 2022.

Koenig *et al.* 2023
Koenig G. dir., Del Degan G., Guillot M., Maerten M., *Château de Vautheau (la Grande Verrière, Saône-et-Loire)*, rapport d'activité 2022-2023, SRA Bourgogne, Dijon, 2023.

Messner 2019
Messner M., *Les ouvertures de tir pour armes à feu en Bourgogne Franche-Comté, XIVe-XVIIe siècles. Prospections thématiques et analyses du bâti.* Rapport 2019, Dijon, Université de Bourgogne, 2019.

Alésia (Alise-Sainte-Reine, 21) : bilan de 5 campagnes de fouilles au centre monumental et à ses marges

Fabienne Creuzenet
Ingénieure d'étude, Université Bourgogne Europe, UMR 6298 ARTEHIS

Mathieu Ribolet
Maître de conférences, Université de Pau et des Pays de l'Adour, IRAA CNRS-UAR 3155

A 70 kms au nord-est d'Autun, le site d'Alésia à Alise-Sainte-reine (21), *oppidum* des Mandubiens puis ville gallo-romaine, doit sa notoriété au siège de 52 av. notre ère qui a mis fin à l'indépendance des tribus gauloises. Les opérations de fouille et de prospection aérienne et géophysique, sont ininterrompues ou presque, depuis plus de 150 ans. Après les fouilles de Napoléon III de 1861 à 1864 consacrées au siège d'Alésia, la mise au jour du centre de la ville sur le Mont Auxois, a concentré tous les efforts de la commission des fouilles de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur-en-Auxois à partir de 1905. La progression des découvertes s'est faite à partir du théâtre gallo-romain en direction de l'est et du sud principalement, révélant le centre monumental de la ville au sein de quartiers d'habitations. Ainsi le théâtre, un temple romain dans une cour à portiques, une basilique, une place, bordée par des

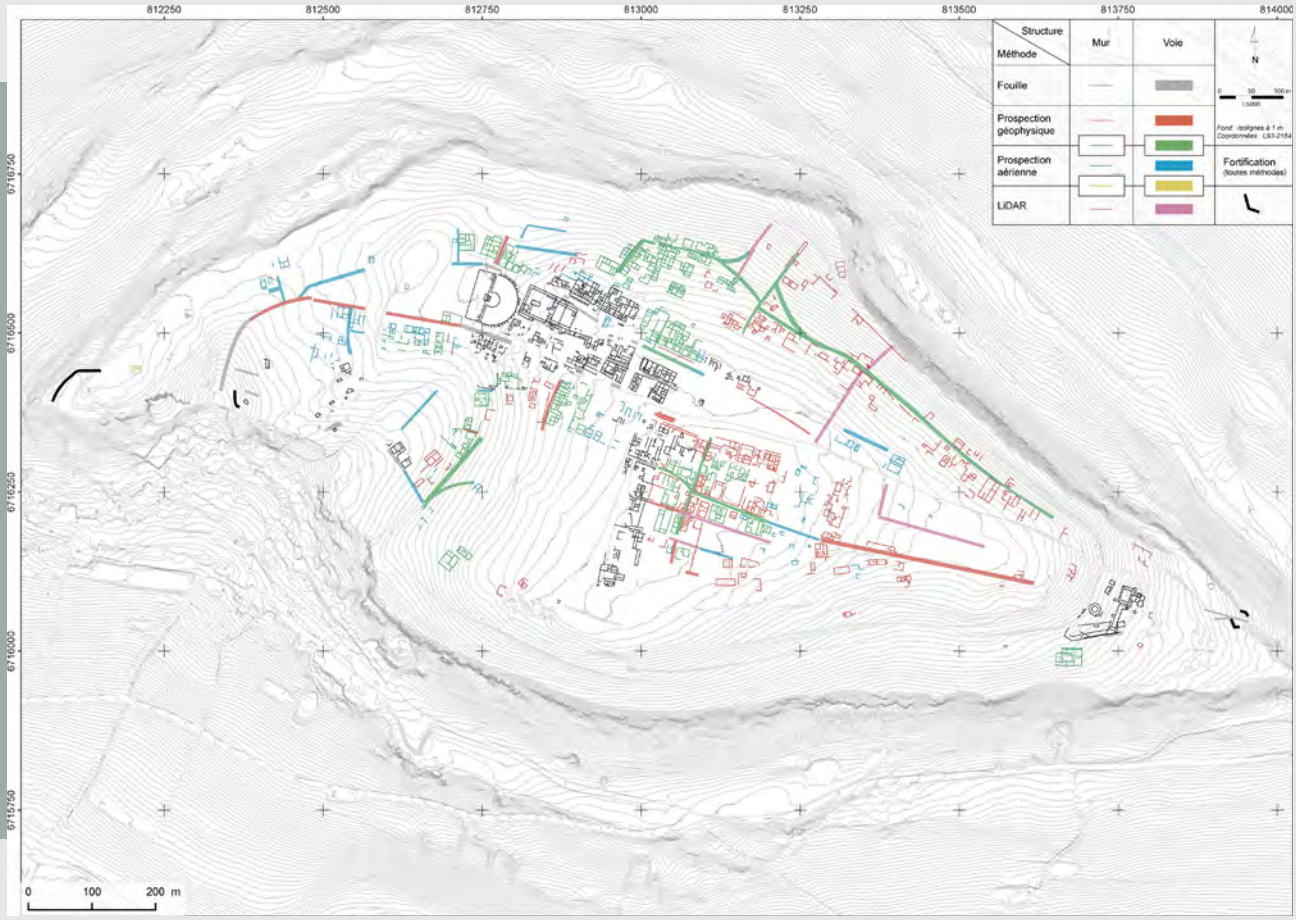


Fig. 1. Carte archéologique du site d'Alésia. (DAO J. Vidal 2016)

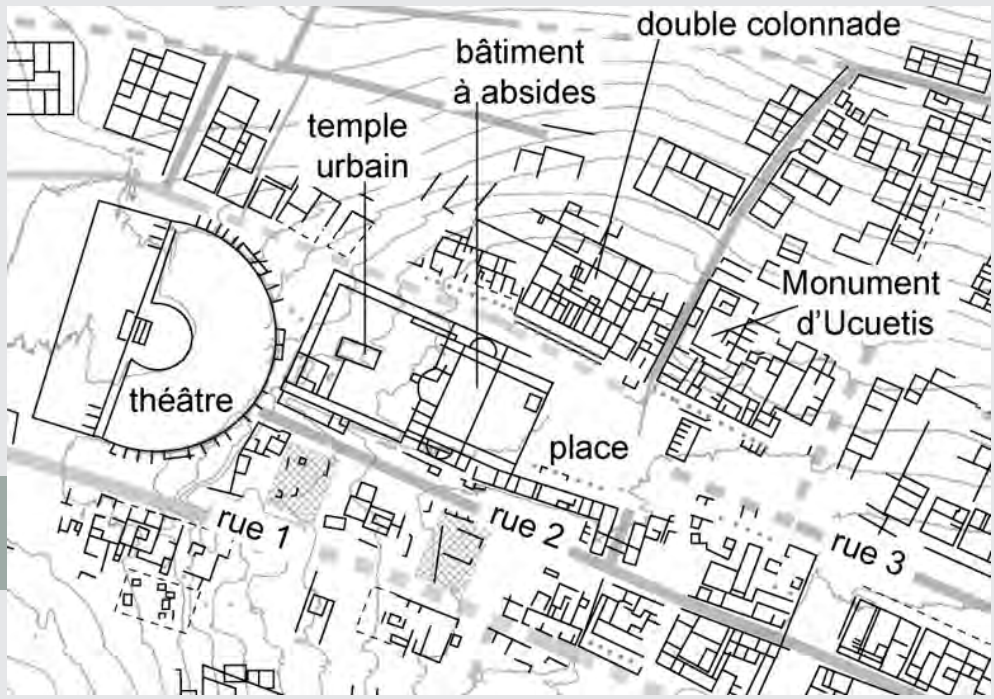


Fig. 2. Le centre de la ville d'Alésia. (Carte archéologique DAO J. Vidal)

bâtiments à portiques dont le monument dit d'Ucuetis ont longtemps focalisé les recherches. Les secteurs périphériques de la ville gallo-romaine ont été ponctuellement sondés et fouillés. Ainsi à l'extrémité orientale, le grand sanctuaire dédié à Apollon Moritasgus découvert en 1909, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille avec un dernier programme de recherches dirigé par Olivier de Cazanove de 2008 à 2018 (fig. 1).

A partir de 2018 le département de la Côte d'Or a enclenché, via sa Cellule de Développement du Site d'Alésia, une opération de valorisation des vestiges visitables du centre de la ville gallo-romaine (fig. 2) en collaboration avec les archéologues du site et le MuséoParc Alésia. Un des objectifs réalisés, une tablette numérique offrant aux visiteurs la possibilité de s'immerger dans une maquette 3D des monuments de la ville, a contribué à relancer la recherche sur le centre monumental[1]. L'analyse critique de la documentation accumulée de 1905 au début des années 1990, pour permettre des restitutions en 3D scientifiquement rigoureuses a montré combien le scénario généralement admis de l'histoire du centre monumental d'Alésia restait fragile. Le récit d'une monumentalisation romaine au tournant du I^er^ et du II^e^ s. de notre ère, sur des secteurs déjà occupés depuis au moins un siècle, présente dans le détail beaucoup d'incertitudes et de questions restées en suspens (Reddé 2003). De nouvelles fouilles s'imposent.

Retour au monument d'Ucuetis. 2020-2022

A partir de 2020, nous avons entamé un programme de recherche sur le centre monumental et ses marges en commençant par le monument emblématique de la bordure nord du *forum* : le monument dit d'Ucuetis. Encaissé dans la pente à l'angle formé par une rue nord-sud, dite « rue traversière » et la bordure nord de la place publique, il est d'abord remarquable par son état de conservation sur 3 niveaux qui contraste avec l'arasement général du site (fig. 3 et 4). Son dégagement à partir de 1908 a révélé un plan rectangulaire avec entrée sur le *forum* sous un portique monumental de 4 piliers. Au niveau inférieur, 2 salles côtés sud ouvrent sur une cour à portiques à étage sur 3 côtés. La 4^e^ limite à l'est, aveugle, appartenait à la propriété voisine. Enfin sous

1 Travail collectif mené dans le cadre d'un comité scientifique réunissant A. Olivier spécialiste de l'architecture du site et auteur des restitutions des principaux monuments, T. Terrasse, auteur de la photogrammétrie du centre de la ville et chargé des modélisations et C. Grapin, conservateur départemental en chef et nous. La société Ohrizon a construit l'application mise à disposition des visiteurs du site à partir des maquettes 3D fournies, en partenariat avec les équipes du MuséoParc Alésia.

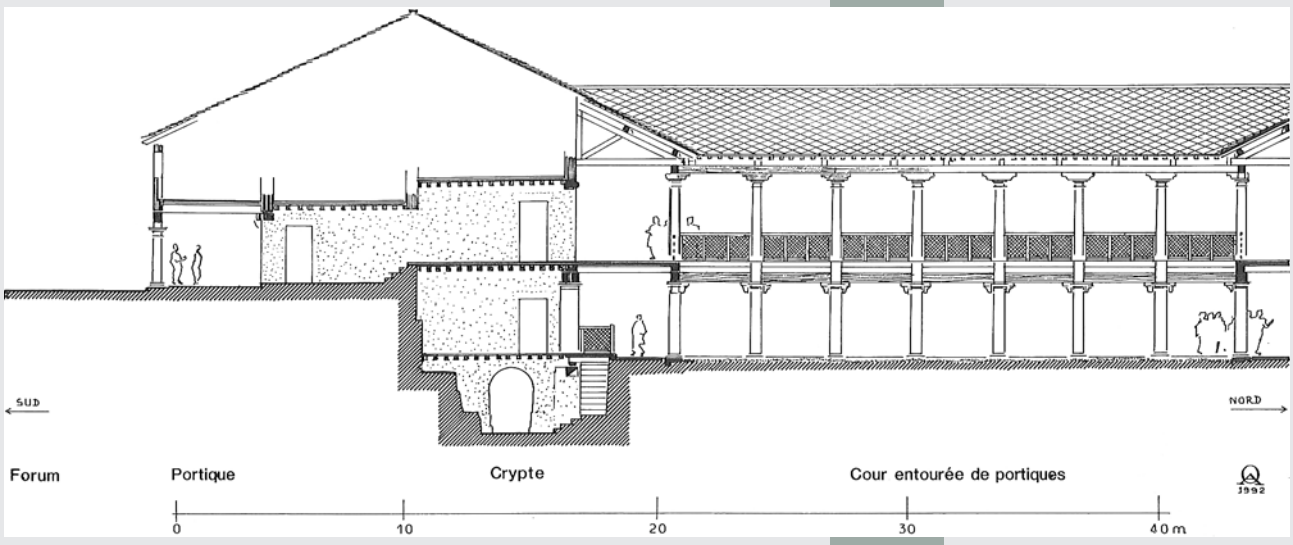


Fig. 3. Coupe restituée du monument d'Ucuetis par Albéric Olivier. (Dessin A. Olivier)

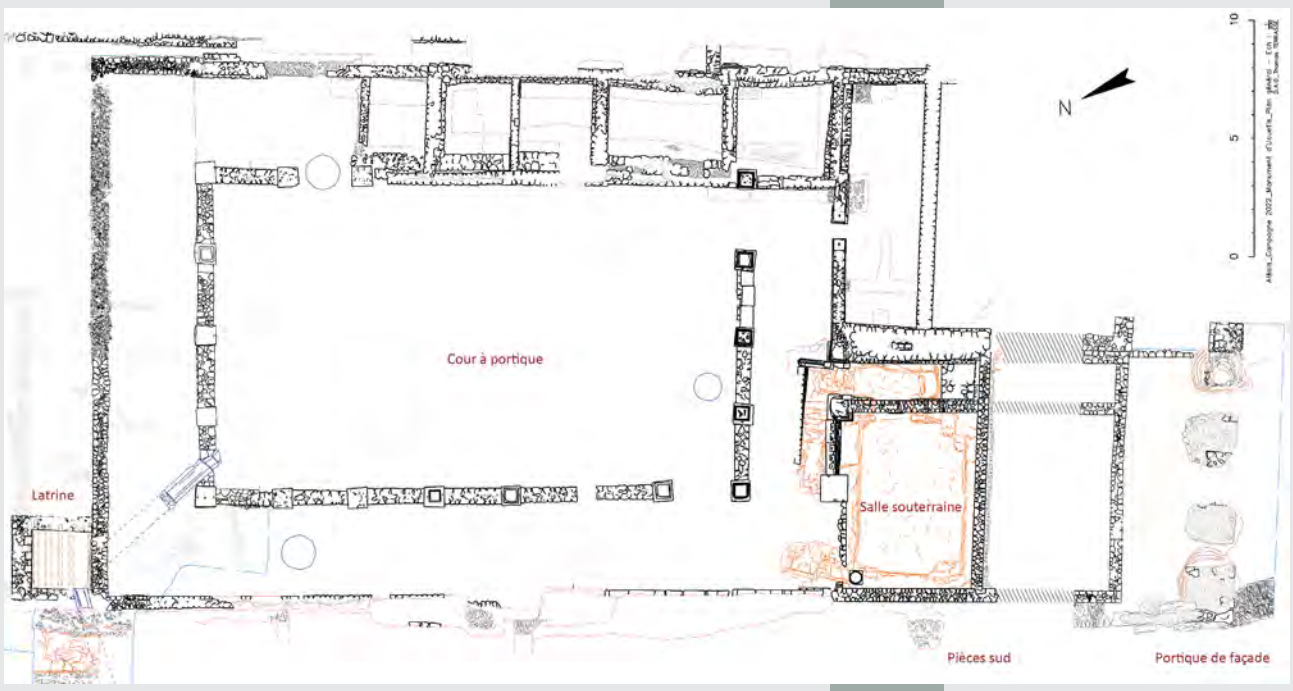


Fig. 4. Plan cumulatif du monument d'Ucuetis. Fouilles de 1908 à 2022. (DAO T. Terrasse)

la plus grande salle ornée d'une fresque dans l'angle sud-ouest, un vaste sous-sol creusé dans le calcaire était accessible par une porte à arc en plein cintre. L'analyse des blocs du portique, retrouvés sur place et dans les puits voisins, a mis en évidence une architecture mixte en pierre et bois.

Une amphore en bronze, portant une dédicace au dieu Ucuetis et à la déesse Bergusia dans le dépôt hétéroclite d'objets métalliques trouvée dans la « crypte » (fig. 5), a établi un lien avec l'inscription gallo-latine trouvée sur le *forum* en 1839, mentionnant l'offrande d'un monument au dieu Ucuetis par Martialis avec les forgerons à Alésia (fig. 6). Ainsi ce monument a été interprété comme le bâtiment corporatif des métallurgistes, avec un lieu de culte à Ucuetis leur divinité.

Fouillé, étudié, restitué de 1908 au début des années 1990, ce monument emblématique d'Alésia gardait tout de même des inconnues de taille, notamment celle de son plan et de sa façade côté nord. La date de sa construction restait aussi un objet de débat : fin du I^{er} s. de notre ère/début du II^{e} si on se base sur la fresque et les inscriptions ou 2^{e} moitié du

IIe s. si l'on s'appuie sur les monnaies trouvées dans les caves antérieures à la construction du portique (Barbet 1978, Lejeune 1979, Martin, Varène 1973).

En 2020, pour apporter des réponses à ces questions, il a fallu passer au-delà du portique nord connu et donc de la clôture du « Champ de fouille », dans un secteur documenté par les prospections aériennes et géophysiques et sur une mince bande par les fouilles des années 1960 (fig. 5).

Dès la première campagne nous avons constaté que le portique nord fermait le monument dit d'Ucuetis. Au fil des trois campagnes de l'opération, le décapage de ce nouvel îlot sur une surface de 740 m^2, aux structures denses et remaniées, a permis de reconnaître cinq grandes phases d'occupation se succédant de la Tène D2B au IIIe s. de notre ère (Creuzenet et Ribolet 2024).

Des bâtiments sur poteaux

La première phase, sur le sol naturel, correspond à des constructions sur poteaux, identifiées dans le quart nord-est du terrain. S'il est difficile en l'état de dessiner avec précision les plans des bâtiments ou leur fonction, il semble possible de regrouper au moins trois ou quatre ensembles en s'appuyant sur la taille, la profondeur et l'orientation des poteaux. La datation, par manque de mobilier s'inscrit dans une fourchette large de la seconde moitié du Ier s. av. notre ère, antérieure en tout cas à la phase augustéenne qui a détruit ces bâtiments.

Un banquet augustéen

La seconde période d'occupation comprend la période augustéenne jusqu'à la fin du règne de Tibère. Elle est marquée dans la dernière décennie avant notre ère par un évènement inédit à Alésia : un grand festin communautaire dont les rejets nous sont parvenus dans une grande fosse carrée d'environ 45 m^2 pour une profondeur allant jusqu'à 70 cm, mêlant ossements d'animaux, vaisselle, amphores, monnaies, *militaria* et objets métalliques divers. La répartition de ces restes dans la fosse de haut en bas, les nombreuses connexions anatomiques des os,



Fig. 5. Amphore en bronze portant la dédicace de Pennus à Ucuetis et Bergusia. (Conseil départemental de la Côte-d'Or, Musée Alésia, fonds Société des Sciences de Semur-en-Auxois. Cliché D. Geoffroy)



Fig. 6. L'inscription gallo-latine de Martialis à Alesia. Trouvée en 1839. (Conseil départemental de la Côte-d'Or, Musée Alésia, fonds Société des Sciences de Semur-en-Auxois. (Cliché D. Geoffroy)



Fig. 7. Vue aérienne vers le sud de l'implantation de la fouille au nord du monument d'Ucuetis en 2020. (Cliché T. Terrasse)

les collages des tessons indiquent clairement que le dépôt a été opéré en une seule fois.

L'étude des restes fauniques (12041 déterminés sur un total de 16006) réalisée par P. Pauthier (Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise), met en évidence l'énorme quantité de viande consommée : 4,5 tonnes de bœuf, 1,3 tonnes de porc, 269 kg de caprinés au moins. A noter que parmi les dix-huit espèces identifiées, très majoritairement domestiques, le cheval et le chien ont été consommés.

La vaisselle en terre cuite mêlée à ces ossements, forme un lot exceptionnel de 7118 tessons pour un Nombre Minimum d'Individus[2] de 635 vases, appartenant aux catégories de céramique qui caractérisent La Tène D2b et la période augustéenne sur le site d'Alésia. Les céramiques produites localement ou régionalement pour la table et la cuisine sont de loin les plus nombreuses en représentant 79,03 % du total des restes du corpus. Elles regroupent les céramiques modelées, les fumigées noires lissées à pâte semi-fine rougeâtre, les communes sombres à pâte grossière et semi-grossière, les communes claires, les vases de stockage. La vaisselle importée se répartit en céramique campanienne à vernis noir, en imitation de campanienne à engobe brun et orangé, en parois fines, en *terra nigra* et en plats à pain dits à vernis rouge pompéien, caractéristiques de la période augustéenne à Alésia.

Les amphores étudiées par M. Dolbois (Université de Franche-Comté), représentent un petit lot de 1314 restes pour un Nombre Minimum d'Individus de 42 amphores regroupant des amphores vinaires, majoritairement des Dressel 1, de différentes provenances : Italie...

Le mobilier métallique analysé par M. Brunet (UMR 6298 ARTEHIS) réunit des objets de domaines divers : parure avec notamment des fibules en fer, quincaillerie, et *militaria* bien représentés par des fragments d'umbos gaulois, de fourreaux d'épée et par des pointes de flèche complètes.

Ce festin communautaire bien daté d'une période de 10 av. notre ère /10 de notre ère est un évènement unique pour lequel nous n'avons pas d'élément de contexte religieux ou civique (Creuzenet, Ribolet 2024, p. 218-229), ni même de comparaison pour cette période.

[2] Nombre Minimum d'Individus déterminé à partir des bords, selon le Protocole Beuvray 2018.



Fig. 8. Plan pierres à pierres au 1.250 des campagnes 2020-2022. DAO T. Terrasse.

Des bâtiments en matériaux légers

Après le remblaiement homogène du terrain dans lequel a pris place cet épisode particulier, s'installent des constructions sur solins de pierre sèche et sol en terre battue. Des petites carrières d'extraction de blocs de calcaire, réparties sur l'aire de fouille, pourraient appartenir à cette phase.

Mise en place des îlots urbains

A partir du milieu du Ier s. de notre ère, s'opère la première structuration urbaine de ce quartier avec la construction de maisons maçonnées. Au long de la 2e moitié du Ier s. et du IIe s., s'implantent des habitations avec cave, cours et puits. Elles sont axées est-ouest, perpendiculairement à la voie nord-sud, cette même « rue traversière » qui débouche sur le *forum* et prend une importance nouvelle dans la trame urbaine. Elles se relient aux pièces et caves fouillées au début du XXème s. sous l'angle du portique nord et de la cour du monument d'Ucuetis.

Le monument dit d'Ucuetis : datation et interprétation

Le monument se ferme avec le portique nord : pas de pièces ouvrant sous le portique, pas de façade assurant une communication avec le quartier nord. Seule une latrine à trois niches du type « sur égout élargi », appuyée à l'angle nord-ouest du portique a pu être rattachée au monument (fig. 4 et 8). Les eaux pluviales du portique et des bâtiments voisins sont dirigées par des caniveaux en calcaire pour assurer la vidange de cette petite structure. Un exutoire débouchant dans une tranchée sous la rue nord-sud évacue les eaux sales.
Sous l'angle nord-ouest du portique, la datation des niveaux arasés avant la construction unitaire du monument, en particulier le comblement d'une fosse d'extraction de blocs comblée dans les



Fig. 9. PhotoPlan Secteur voie 2024. (Orthophoto T. Terrasse)

années 130-140, apporte un *terminus post quem* en accord avec les monnaies trouvées dans les caves et les datations proposées par le premier fouilleur V. Pernet, puis reprises par R. Martin et P. Varène en 1973. C'est un acquis important de cette reprise des fouilles alors qu'une autre proposition basée sur la fresque, l'inscription gallo-latine de Martialis et l'amphore en bronze plaçait plutôt la construction à la fin du Ier s.

Enfin une nouvelle interrogation s'insinue : ce monument est-il bien celui dédié à Ucuetis par Martialis et les forgerons d'Alésia ? Position secondaire de l'ex-voto de Pennus à Ucuetis et à Bergusia dans le dépôt de fondeur de la crypte, localisation hors du bâtiment, de l'inscription gallo-latine de Martialis, nourrissent un doute sur l'interprétation du monument comme étant le bâtiment corporatif offert par Martialis.

La place publique et sa bordure nord-est. 2023-2024

En 2023, le programme de recherches s'est réorienté sur l'analyse des limites et de la chronologie du *forum* à l'Est, ainsi que sur le rôle de la rue 3 qui traverse cet espace trapézoïdal. Depuis 2024 le programme bénéficie d'une autorisation triennale.

Une tranchée de 90 m², d'axe nord-sud, a été implantée à l'emplacement des traces vues en 2003 par photographie aérienne, d'un bâtiment susceptible de fermer le *forum* à l'Est. La fouille a rapidement montré que cette interprétation était erronée.

Le bilan des 2 campagnes dans cette tranchée a mis en évidence une séquence stratigraphique qui renouvelle la chronologie du centre de la ville (fig. 9). Le cailloutis aménagé sur le sol naturel appartient sans doute à une première place (?) dans la première moitié du Ier s. de notre ère et non pas à l'époque gauloise. Plusieurs strates de nivellement et de sols indiquent un abandon de la place à partir du milieu du Ier s. La construction de la rue 3 à la fin du Ier ou au début IIe s. de notre ère, bordée par un bâtiment sur poteaux et sablière basse, marque une étape urbanistique importante. L'utilisation de la rue en tant que telle s'interrompt avec un aplanissement général de la zone recouvert d'un cailloutis dans la seconde moitié du IIe siècle, contemporain de la construction du monument d'Ucuetis.

Ce nouveau phasage a de nombreuses conséquences sur la chronologie relative des monuments du centre, à commencer par la basilique qui est fondée au nord sur la rue 3.

L'enquête se poursuit maintenant et pour deux ans encore en bordure de l'îlot 059, à l'angle nord-est de la place.

Références bibliographiques

Barbet 1978
Barbet A., Peinture murales d'Alésia : problèmes de datation stylistique, *Revue Archéologique*, 1978, 1, p. 175-180.

Cazanove, Estarán Tolosa 2023
Cazanove O. de, Estarán Tolosa M. J., Religion, Language Maintenance, and Language, Dedications, Cult Places, and Latinization in Roman Gaul dans Mullen A., *Social Factors in the Latinization of the Roman West*, Oxford University Press, p. 206-236.

Creuzenet, Olivier 1994
Creuzenet F., Olivier A., La façade du monument d'Ucuetis et les états antérieurs sur la bordure septentrionale du forum d'Alésia, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 45, fasc. 2, 1994, p. 449-480, 20 ill.

Creuzenet, Ribolet 2024
Creuzenet F., Ribolet M., La bordure nord du monument d'Ucuetis à Alésia : bilan de 3 campagnes de fouilles 2020-2022, *Bulletin de la Société des Sciences Historique et Naturelle de Semur-en-Auxois*, T. CXXXII, 2024, p. 207 à 237.

Lejeune 1979
Lejeune (M.), – La dédicace de Martialis à Alise, *Revue des Études anciennes*, 81, 1979, p.251-260.

Martin, Varène 1973
Martin R. et Varène P., *Le monument d'Ucuetis à Alésia*, éd. du CNRS, Paris, 1973 (26e supplément à la revue *Gallia*).

Olivier 1992
Olivier A., Les chapiteaux à consoles du « celicnon » d'Ucuetis à ALESIA, étude de structure, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, Ed. du C.N.R.S., t. 43, fasc. 2, 1992, p. 316

Reddé 2003
Reddé M., Entre Héduens et Lingons : Alésia gallo-romaine, dans Bost J.-P., Roddaz J.-M., Tassaux F. (éds.), *Itinéraire de Saintes à Dougga, Mélanges offerts à L. Maurin*, Bordeaux, 2003, p. 61-70 (Ausonius Mémoires 9).

Actualité des fouilles urbaines à Besançon (25) : Grande bibliothèque Saint-Jacques (2022) et Végétalisation de la place de la Révolution (2023)

Adrien Saggese
Service commun d'archéologie préventive de Besançon, UMR 6298 ARTEHIS

Claudine Munier
Service commun d'archéologie préventive de Besançon, UMR 6249 Chrono-Environnement

Projet de la Grande bibliothèque Saint-Jacques, direction A. Saggese

L'ancien hôpital Saint-Jacques est situé en limite du secteur marécageux de Chamars, à proximité du sanctuaire principal de *Vesontio* et d'un vaste quartier d'habitat antique fouillé en 1989, ainsi que des fortifications modernes. La fouille couvre une superficie de 3500 m^2 et la stratigraphie atteint près de 3 m jusqu'au toit du substrat naturel (fig. 1). Ce dernier est constitué par des argiles alluvionnaires bleu-gris déposées par les importantes variations de niveaux d'un chenal du Doubs, aujourd'hui disparu, rendant le secteur extrêmement hydrophile. Loin de constituer un repoussoir pour les populations, ce bras de rivière a engendré une opportunité de développement.

Les premiers niveaux anthropiques rencontrés se rattachent à La Tène finale. Ils sont illustrés par de petites structures de chauffe subcirculaires dont le fond est constitué de



Fig. 1. Saint-Jacques, vue générale des structures dégagées lors de la fouille de la Grande Bibliothèque en fin d'opération. (Cliché cam4Cad)

fragments d'amphore Dressel 1, et par une petite fosse quadrangulaire laissant supposer un caisson en bois, et d'une importante quantité de graines d'épeautre grillées et germinées. Ces aménagements s'apparentent à des structures de séchage, voire de torréfaction des céréales, peut-être pour la fabrication du malt destiné à la production de cervoise.

Au changement d'ère, un habitat aux cloisons en matériaux périssables et aux sols en dur est édifié à l'emplacement des structures artisanales laténiennes. Un sol en *terrazzo* et un tapis de mosaïque blanc définissent des aménagements ostentatoires appartenant à un habitat élitaire urbain, que la chronologie d'édification, entre 1 et 20 de notre ère, place parmi les plus précoces de la capitale de cité séquane. La durée de vie de cette *domus* est cependant limitée, puisqu'à partir du second tiers du I^{er} s. de notre ère, elle est arasée et le secteur remblayé.

À partir des années 60-65 de notre ère, des entrepôts sont construits au contact du chenal. Respectant les orientations précédentes, un long mur d'orientation NE-SO divise le bâtiment en deux. Au sud se développent plusieurs espaces rectangulaires mitoyens séparés par des murs bahuts supportant vraisemblablement des sablières hautes et une élévation charpentée. Un important mur coudé délimite ces espaces à l'ouest et les isole des éventuelles variations de l'étiage du chenal. L'accès à la moitié nord se fait par une galerie périphérique à l'est, et une ouverture, qui débouche sur une cour fermée au nord, est aménagée dans le grand mur de séparation.

Entre les années 120 et 275, le complexe est développé en plusieurs états de construction. L'ouverture entre les espaces nord et sud est obstruée, signalant peut-être une division parcellaire. Le secteur sud connaît de multiples réaménagements de ses espaces quadrangulaires et l'adjonction d'une galerie périphérique au sud-est. Au nord, la cour est élargie et un probable hangar lui est adjoint, auquel étaient accolées, au nord, des latrines maçonnées de plus de 2 m de profondeur et de 3 x 2 m de largeur. Enfin, un petit débarcadère constitué de trois murets et d'une bande de circulation en *tegulae* a été construit en limite nord de la fouille (fig. 2). Ses faibles dimensions semblent indiquer qu'il est destiné à maintenir des bateaux à fond plat hors d'eau sur les berges du chenal.



Fig. 2. Saint-Jacques, vue générale du probable débarcadère antique. (Cliché SCAP)

L'occupation de ces entrepôts a perduré jusqu'à la fin du III^{e} ou au début du IV^{e} s. Dès la seconde moitié du III^{e} s., les latrines font office de dépotoir et accueillent un très important lot de mobilier de cette période. À la fin de ce même siècle ou au début du suivant, les maçonneries des bâtiments sont en partie récupérées et la toiture de la galerie périphérique sud est effondrée.

Au Moyen Âge, un important niveau homogène argileux brun s'est formé sur les vestiges antiques, même si certains murs devaient encore être visibles, entretenant les orientations parcellaires. À la fin du XIV^{e} s. au plus tôt, a été édifié un mur parcellaire d'orientation NNE-SSO qui va scinder l'espace en deux, sans qu'aucune autre structure n'ait été identifiée.



Fig. 3. Saint-Jacques, vue générale du parement interne et des redents du rempart Vauban (fin XVII^e s.). (Cliché N. Waltefaugle)

À la fin du XVII^e s., les fortifications Vauban, dont une section a été découverte en limite ouest de la fouille, et un nouveau mur parcellaire, presque parallèle à celui édifié deux siècles plus tôt, reprennent les orientations gallo-romaines (fig. 3). À l'est de ce mur de parcelle, les jardins de l'hôpital sont équipés d'un lavoir alimenté par un canal maçonné posé sur le mur coudé ouest du complexe antique dont il a intégré une partie de la maçonnerie : la nature humide du substrat naturel justifie la recherche de fondations solides. Les sections nord du canal sont quant à elles fondées sur une forêt de pieux dont les analyses dendrochronologiques ont précisé la date d'abattage, autour de 1700. Le rempart Vauban, progressivement délaissé, a été transformé en promenade arborée, puis arasé à la fin du XIX^e s., parallèlement aux remblaiements du chenal qui disparaît du paysage à cette date.

Végétalisation de la place de la Révolution, direction C. Munier

Des découvertes anciennes et des fouilles récentes, associées aux archives, ont permis de connaître les deux principales fonctions de la place : thermes publics de *Vesontio* entre le I^er s. de notre ère et la fin du III^e s., quartier du Maisel (marché) du Moyen Âge à aujourd'hui. Un îlot abritait les boucheries et poissonneries au moins depuis le XIII^e s., et deux autres plus ou moins urbanisés sont encore visibles sur les vues de la fin du XVI^e s. : ils seront progressivement arasés pour agrandir la place qui acquiert son aspect actuel au milieu du XIX^e s.

L'altitude des vestiges anciens est exceptionnellement haute à cet endroit de la ville, en particulier au sud de la place où se trouve le grand *caldarium* des thermes antiques.

La fouille d'une vingtaine de fosses de 26 à 312 m^2, limitée à 1,40 m de profondeur (sauf ponctuellement pour documenter les vestiges), a permis de compléter très avantageusement le plan des thermes proposé en 2005 à la suite de la fouille de la salle technique enterrée (354 m^2) située sous la fontaine monumentale (Viscusi-Simonin *et al.*, 2005), à côté de la fouille de 1964 (150 m^2) effectuée lors de la construction du marché couvert.

En 2023, si la profondeur d'intervention trop réduite a limité le phasage des différents états, c'est essentiellement le plan de répartition des salles et l'extension de l'édifice qui ont pu être précisés. Par exemple, le *caldarium* défini dès 1964 grâce à la découverte d'une abside à l'est (une abside au sud avait été notée au milieu du XIX^e s. par Marnotte) voit



Fig. 4. Place de la Révolution, fosse 8, *area* du *caldarium* (à droite) dont une partie d'abside, et area d'une pièce chauffée (*tepidarium* ?) avec pilettes et *suspensura.* (Cliché SCAP)

ses dimensions précisées avec la découverte d'une autre abside (fig. 4). *A priori* centrale dans la largeur de l'édifice, cette grande salle sur hypocauste et à quatre absides atteint environ 400 m^2. Des bassins étaient alimentés en eau chaude à l'aide d'une chaudière, dont le foyer circulaire a partiellement été observé en 1964 sur son côté est, et retrouvé en 2023. Il est probable que son équivalent existe à l'ouest. Les pièces fouillées en 2005 à l'est du *caldarium* ont pu être en partie complétées au nord-est où se trouvent un espace au sol dallé et deux sur plancher incendié ; ces trois pièces sont traversées par des canalisations destinées aux thermes (fig. 5). Au nord de l'édifice, plusieurs pièces attestent une évolution sur au moins trois états de construction. Une salle ronde, en symétrie de celle découverte à l'est en 2005 (premier état des thermes), a limité dans un état postérieur une vaste pièce ornée d'une mosaïque noire à cabochons blancs, en partie observée en 1895 par Vaissier lors de l'installation du grand égout (fig. 6). Un mur large de 1,50 m doté de contreforts côté extérieur limite au nord les thermes, séparé de la pièce à mosaïque par un couloir, ou plus vraisemblablement une galerie couverte large de 2 m. Cette galerie, peut-être aussi présente à l'est de la pièce au plancher la plus au sud, correspondrait à une éventuelle limite orientale de l'édifice, au-delà de laquelle aucun vestige des thermes n'a été retrouvé dans les fosses fouillées. Si ces deux limites (est et nord) s'avéraient effectives, la limite à l'ouest pourrait être déduite par symétrie, restituant ainsi une largeur de 76 m à l'édifice. Dans l'autre axe, la distance entre la limite nord et le cardo atteint 120 m. Au sud du *caldarium* devait se trouver la palestre et éventuellement des boutiques, peut-être aussi une esplanade intermédiaire pour monumentaliser l'entrée des thermes côté *cardo*.

Sur la démolition des thermes, des aménagements indéterminés, sans doute à attribuer à l'Antiquité tardive, recyclent des blocs monumentaux, gravés pour certains, qui proviendraient de monuments funéraires. Ces éléments lapidaires réutilisés voisinent une épaisse et profonde muraille (2,90 m de largeur et au moins 5 m de hauteur),



Fig. 5. Place de la Révolution, fosse 14, pièce à plancher incendié posé sur une canalisation. (Cliché SCAP)



Fig. 6. Place de la Révolution, fosse 3, mosaïque d'un vaste espace indéterminé. (Cliché SCAP)

observée vers 1850 par Marnotte, qui pourrait définir le mur du *castrum* de la ville tardo-antique, doublant la rivière et utilisant les matériaux de construction des thermes abandonnés, ainsi que des matériaux d'autres contextes (nécropole).

Si la plus grande partie du Moyen Âge reste inconnue, un remblai fouillé très partiellement en 2023 en limite ouest a livré un lot de 160 fragments de céramiques produites entre le VIII^{e} et le début du XI^{e} s., ainsi que 600 ossements de faune, éventuels déchets de boucheries signalant leur présence dès l'époque carolingienne.

Quelques vestiges liés à l'urbanisation de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne ne concernent que des structures en creux (caves, puits, puisard ou citerne, fondations de murs). Un puits fouillé au sud de la place serait celui qui a donné son nom à la « place du puits du marché » à la fin du Moyen Âge. Sous la boucherie, les murs les plus récents se superposent parfaitement avec ceux de l'îlot illustré sur le cadastre napoléonien.

Référence bibliographique

Viscusi-Simonin *et al.* 2005
Viscusi-Simonin V., Méloche C., Guyot S., coll. Gaston C., *Besançon « Place de la Révolution » (Doubs)*. Rapport final d'opération, Inrap Grand-Est-Sud, Dijon, 2005.

L'Atlas historique de Besançon (25) : une entreprise scientifique, patrimoniale et éditoriale

Thomas Chenal
Service commun d'archéologie préventive de Besançon, UMR 6298 ARTEHIS

Une initiative municipale au service du patrimoine

Depuis la création en 2014 de la Direction du Patrimoine Historique (DPH) de la Ville de Besançon, une réflexion structurelle sur l'histoire urbaine a été engagée. Cette direction regroupe l'archéologie, la médiation patrimoniale et la Maison Victor Hugo, et anime trois labels patrimoniaux : Ville et Pays d'art et d'histoire, UNESCO et Maison des illustres. Dans cette dynamique, le projet d'un atlas patrimonial, pensé au-delà de l'archéologie seule, s'est imposé comme outil de synthèse, de diffusion et d'interprétation.

La concentration des données archéologiques issues des chantiers préventifs récents (ZAC Pasteur, Viotte…) et l'apport de nouvelles disciplines (archéogéographie, géomorphologie), combinés aux avancées en cartographie informatique et SIG, ont permis une relecture de la fabrique urbaine. Ce projet fédérateur a trouvé sa place dans une logique d'inventaire scientifique et de transmission au grand public.

Intégration à une collection de référence

Le modèle choisi est celui de l'Atlas historique des villes de France (fig. 1), initié en 1973 par Philippe Wolff et Charles Higounet. D'abord centrée sur le cadastre napoléonien, la collection a évolué à partir de 2009 avec l'atlas de Bordeaux, piloté par Sandrine Lavaud et Ézéchiel Jean-Courret. Ce modèle rénové articule une étude diachronique de l'espace urbain, une production cartographique normalisée, et une approche interdisciplinaire. Il comprend trois volets : un plan historique, une notice générale et un volume sur les sites et monuments.



Fig. 1. Coffret de l'Atlas historique de Besançon. (Cliché T. Chenal, SCAP - Ville de Besançon)

Besançon s'inscrit dans cette continuité, avec une direction scientifique double et une validation par le comité scientifique national. Le projet a été conduit en lien avec Ausonius Éditions (UMR 5607) (fig. 2). L'atlas s'inscrit dans la tradition historiographique bisontine, depuis L. Gollut au XVI^{e} s. jusqu'à *Histoire de Besançon* dirigée par C. Fohlen en 1964. Cette œuvre pionnière, collective et interdisciplinaire, a inspiré la démarche actuelle qui met aussi en valeur la diversité des approches et des styles scientifiques.

L'essor de l'archéologie depuis les années 1970 (préventive, de sauvetage, programmée) a permis un renouvellement considérable des connaissances. Besançon compte aujourd'hui près de 250 sites étudiés, faisant de la ville l'un des territoires urbains les mieux documentés

de France. Les travaux archéologiques du XIX[e] s. (A. Castan, P. Marnotte…), les opérations de la DRAC, de l'Inrap et du service municipal ont considérablement enrichi le corpus de données.

Si les archives (notamment le registre municipal de 1290) ont été largement exploitées, l'archéologie reste l'un des rares leviers capables d'ouvrir encore de nouveaux horizons scientifiques.

Méthodologie : du plan cadastral au SIG

Le plan historique est au cœur du dispositif (fig. 3). À Besançon, il repose sur le cadastre napoléonien de 1834, numérisé, géoréférencé et vectorisé (22 803 entités : parcelles, voies, lieux-dits, bâtiments, etc.). Ce travail s'est appuyé sur des orthophotos, des relevés topographiques, et des plans anciens (Delavelle 1883, Siffert 1937). Certaines zones, comme les enceintes militaires, ont nécessité le recours aux plans de Vauban (1714) et à d'autres documents conservés à la Bibliothèque nationale de France.

Les couches d'information ont été intégrées dans une géodatabase enrichie de métadonnées : nature d'occupation (vigne, bâtis, labours…), fiabilité, adresses, etc. Environ 270 objets (monuments publics ou d'usage collectif) ont été géoréférencés, en précisant leurs chronologie, état (disparu ou conservé), et degré de restitution.

Ce plan permet une lecture croisée : celle du paysage cadastral de 1834, et celle du paysage monumental reconstitué, dans une perspective diachronique.

Une lecture historique par période

La Notice générale est structurée en chapitres diachroniques rédigés par des spécialistes, illustrés par des cartes synchrones proposant une visualisation de l'évolution urbaine sur le temps long.

Ce volume est introduit par une analyse morphologique (T. Chenal, SCAP) menée à partir du cadastre ancien. Ce travail est inspiré des recherches de G. Chouquer et



Fig. 2. Les trois volumes de l'Atlas historique de Besançon. (Cliché T. Chenal, SCAP - Ville de Besançon)

du protocole proposé par E. Jean-Courret, reposant sur 25 000 objets spatiaux répartis sur 6 530 ha.

Le second chapitre est une analyse topographique et géologique (P. Chauve, professeur honoraire de géologie à l'Université de France-Comté, et P. Rolin, Professeur honoraire de géologie à l'Université de France-Comté) du site naturel de Besançon et de son influence déterminante sur son évolution.

Le chapitre 3 (Ph. Barral, professeur d'archéologie du monde celtique, UMR 6249 Chrono-environnement, CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon) traite de l'occupation protohistorique et de l'émergence de *Vesontio*. Unique parmi les *oppida*, ce site est à la fois marqué par sa

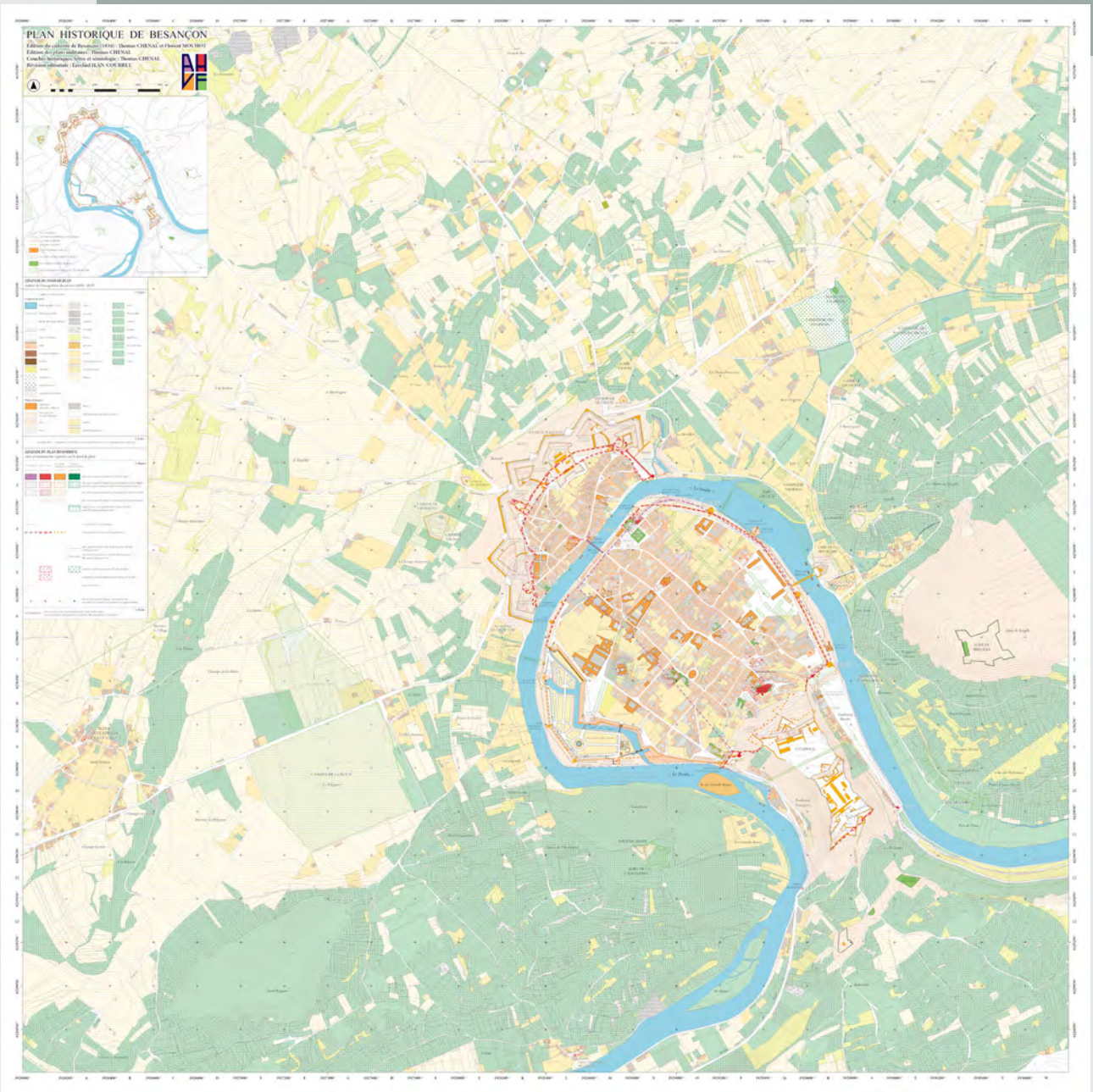


Fig. 3. Volume cartographique déplié. (Cartographie SCAP)

hauteur et le fait d'être une presqu'île fluviale. Il devient capitale des Séquanes, structuré par une topographie contraignante.

La période portant sur le Haut-Empire (P. Nouvel, professeur des Universités, archéologie de la Gaule romaine, UMR 6298 ARTEHIS, Université de Bourgogne-Franche-Comté) illustre la densification urbaine gallo-romaine, liée à une monumentalisation générale de la ville et la construction de domus, ou encore d'infrastructures civiles.

Le quatrième chapitre (A. Saggese, archéologue, responsable d'opération Ville de Besançon, Direction du Patrimoine historique. Doctorant à l'UMR 6298 ARTEHIS, et M.-L. Bassi, directrice du Patrimoine historique de la Ville de Besançon, docteure en histoire de l'art médiévale, archéologue médiéviste, chercheure associée à l'UMR 6298 ARTEHIS) fait la transition de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge. La ville se rempare, se christianise avec la construction d'un groupe épiscopal *intra-muros* par exemple. Cette période reste cependant encore peu documentée pour la sphère civile.

Le Moyen Âge classique (chap. 6, T. Flum, professeur d'histoire de l'art médiéval,

Université de Franche-Comté, Centre Lucien Febvre (EA 2273) voit une consolidation urbaine : développement d'un pôle religieux au sud, et de la ville civile au nord. Besançon devient une république impériale autonome au sein du Saint-Empire. Les édifices religieux et civils structurent la ville.

L'époque moderne (chap. 7 et 8, Ch. Leblanc, docteure en histoire de l'art, chargée de la protection des monuments historiques à la DRAC Bourgogne - France-Comté, et A. Berger, ingénieur d'études SRA, DRAC Bourgogne - Franche-Comté et doctorante, Centre Lucien Febvre (EA 2273), Université de Franche-Comté) est marquée par l'annexion de la ville à la France (1674-1678), l'installation des institutions royales, et les travaux de fortification de Vauban. La ville croît jusqu'à 32 000 habitants en 1780. Des hôtels particuliers et de nouveaux tracés urbains apparaissent, portés par les élites.

Au XIX^{e} s. (chap. 9, J.-Cl. Daumas, professeur d'histoire émérite à l'Université de Franche-Comté. Membre honoraire de l'Institut universitaire de France, Centre Lucien Febvre (EA2273), l'urbanisme est bouleversé. La ville s'étend au-delà des remparts (partiellement démantelés), se dote de quartiers périphériques, et voit émerger l'industrie horlogère. À l'orée du XX^{e} s., l'agglomération dépasse l'enceinte historique. Grands travaux, équipements, et urbanisation accélérée façonnent la ville actuelle.

L'étude des sites et monuments

Troisième volet de l'atlas, ce volume recense 135 monuments et sites urbains (églises, casernes, institutions publiques, etc.). Leur choix repose sur leur caractère public ou collectif, à l'exclusion des infrastructures ordinaires et de l'habitat privé.

Chaque notice associe un lieu, une fonction et une chronologie. En cas d'évolution de fonction sans modification structurelle, une seule fiche retrace les usages successifs. Les typologies proches (fontaines, moulins, bastions…) font l'objet de notices synthétiques. Ce volume a demandé près de trois ans de travail à une vingtaine d'auteurs.

Conclusion et perspectives

Commencé en 2017, ce projet collectif a été publié en septembre 2024 aux éditions Ausonius. Déjà, les données produites sont mobilisées par les services de la Ville, de l'urbanisme, de la DRAC, notamment le SRA et la CRMH. Ce travail collectif se veut être une ressource durable pour la recherche, l'action publique, et la valorisation patrimoniale. Une version numérique, permettant de valoriser les données cartographiques et scientifiques, est actuellement en cours de développement, répondant à des problématiques de mise à jour et d'évolution des problématiques scientifiques comme des pratiques patrimoniales.

Références bibliographiques

Bassi, Chenal 2024
Bassi M.-L., Chenal T., *Atlas historique de Besançon*, AVHF n°49, Edition Ausonius, Bordeaux, 2024

Lavaud, Jean-Courret 2009
Lavaud S., Jean-Courret E., *Atlas historique de Bordeaux*, AVHF n°55, Edition Ausonius, Bordeaux, 2024

Fohlen 1981
Fohlen C., *Histoire de Besançon*, Edition Cêtre, Besançon, 1981

Aperçu des résultats de la campagne de recherche 2024 sur le mont Beuvray

Andrea Fochesato
Archéologue, responsable du programme de recherche archéologique sur le Mont Beuvray, Bibracte EPCC

Arnaud Meunier
Archéologue-géomaticien, Bibracte EPCC

L'année 2024 est la troisième du cycle quadriennal de recherche 2022-2025 sur le mont Beuvray. La campagne de terrain, qui s'est déroulée de mai à septembre, a comporté sept opérations de fouille sur l'*oppidum* de Bibracte. Ces travaux, poursuivis dans la continuité des recherches engagées au cours de ces dernières années, ont abouti à des découvertes significatives concernant la dynamique urbaine de plusieurs secteurs de l'agglomération. Par ailleurs, une dernière opération *extra-muros* menée dans le secteur des Sources de l'Yonne, à environ 4 km des remparts de Bibracte, a conclu le programme d'étude du sanctuaire situé à quelques dizaines de mètres de la source d'où jaillit l'Yonne (fig. 1).

Dans le secteur du Champlain, en amont de la Porte du Rebout, la fouille menée par les équipes de l'université de Rzeszów (Pologne) (T. Bochnak) et de Sorbonne Université (J. Wilczek) constitue une étape intermédiaire vers l'achèvement du projet d'exploration du versant, prévu pour 2025. Cette opération de longue durée, initiée en 2013, vise à réaliser un transect de 20 m de large, perpendiculaire aux terrasses qui jalonnent la pente située à l'arrière des ateliers artisanaux qui longent la voie principale, connus depuis le XIX^{e} s. et explorés dans les années 2000 sous la direction de J.-P. Guillaumet († directeur de recherche honoraire au CNRS). La campagne de 2024, axée sur une surface de 370 m^2 ouverte dans la partie amont du secteur, a permis de documenter les deux terrasses qui viennent compléter la série d'aménagements structurant la pente (fig. 2). La première de ces terrasses (terrasse 6) se compose de deux replats reliés par un creusement linéaire, qui avaient déjà été identifiés en 2023 sous l'épaisse couche de colluvion qui caractérise la stratigraphie du versant. Le replat 6A, au sud-ouest, avait livré quelques vestiges en position primaire (foyer, trous de poteau) associés à des indices indirects d'une activité de métallurgie (battitures, débris, etc.). L'ensemble de ces aménagements est recouvert par une couche charbonneuse qui, dans le replat 6B, au nord-est, sert également de niveau de préparation pour la mise en œuvre d'un muret en pierre sèche maintenu par des piquets, partiellement fouillé. Pour l'heure, on interprète ce muret en pierre sèche comme une possible structure de barrage ou de drainage destinée à canaliser le ruissellement et à détourner l'eau des terrasses inférieures, mais cela devra être confirmé par la poursuite de la fouille de la structure en 2025.

Quelques trous de poteau ont été identifiés autour du replat 6B et au niveau de la terrasse supérieure (terrasse 7), mais ils restent à explorer. Le contexte taphonomique complexe, marqué par une forte érosion, complique cependant l'interprétation des vestiges qui, pour la plupart, restent stratigraphiquement isolés. L'établissement d'un phasage de l'occupation du versant à partir des études du mobilier demeure ainsi essentiel. Pour l'instant, le muret en pierre sèche du replat 6B représente sans doute la dernière phase d'aménagement du secteur, postérieure à l'abandon des structures initialement installées sur la terrasse. Cette hypothèse est confortée par la découverte dans la couche de nivellement à la base de la structure en pierre d'une monnaie d'Auguste datée d'environ 10 av. notre ère, ainsi que d'un fragment de sigillée italique estampillé RASIN, avec un *terminus post quem* situé vers 20/15 av. notre ère.

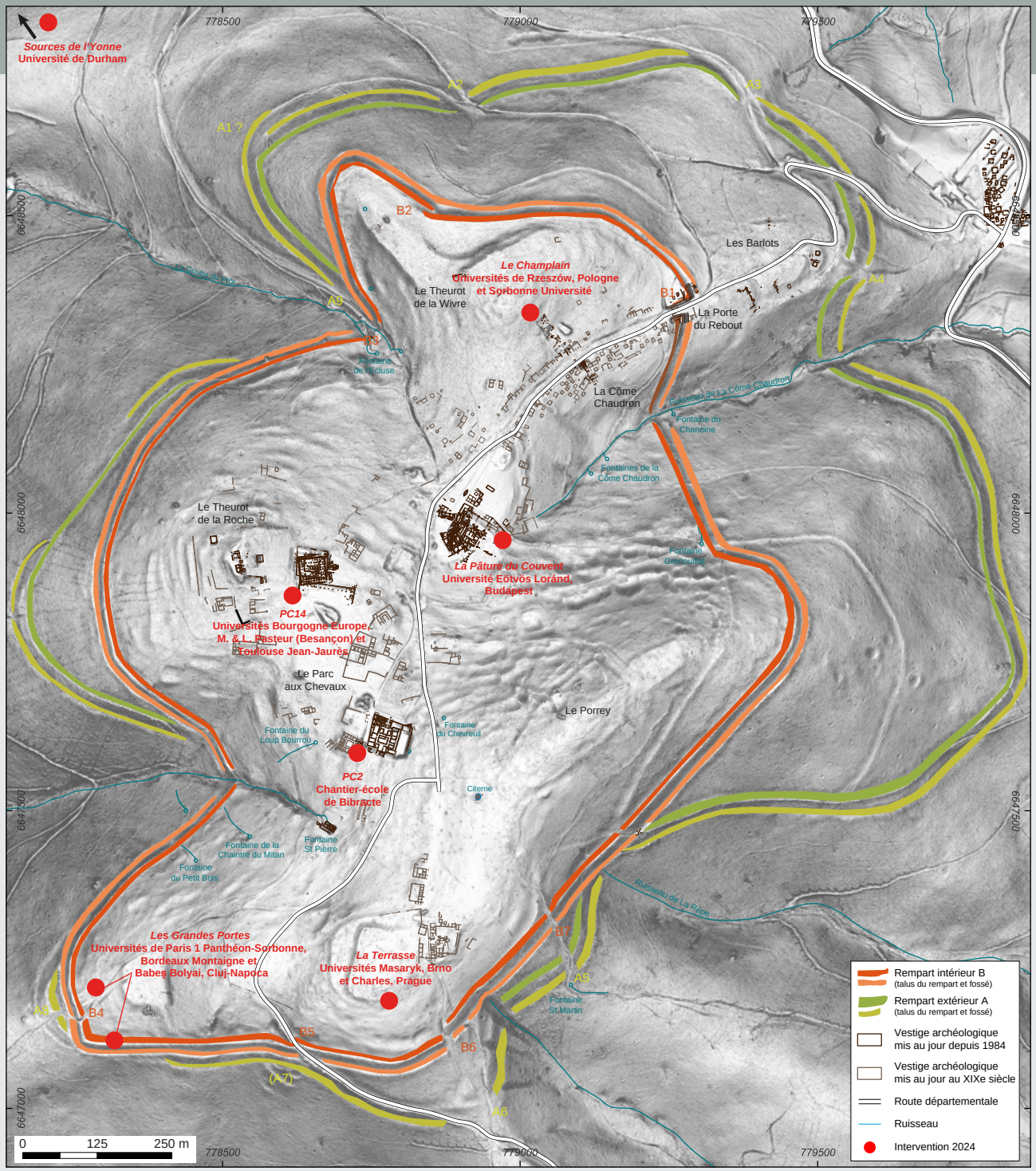


Fig. 1. Localisation des interventions de terrain de la campagne 2024. (DAO Bibracte/A. Meunier ; fond Lidar : Lidar Morvan - Grand Vézelien 2020 - L'Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Départemental de la Nièvre, DRAC BFC, DREAL BFC, Maison des Sciences de l'Homme de Dijon CNRS-uB 3516, ONF, 2020)

Dans le quartier de la Pâture du Couvent, la poursuite de l'étude du sondage ouvert en 2023 dans la cour orientale de la parcelle monumentale de l'Îlot des Grandes Forges, sous la direction de L. Borhy, D. Szabó et L. Timár (Université Eötvös Loránd de Budapest, Hongrie), a confirmé le bon état de conservation des vestiges antiques dans le secteur et a permis d'approfondir l'examen stratigraphique des aménagements architecturaux avec la mise en évidence d'au moins trois états de construction successifs. Les investigations se sont concentrées sur une emprise d'environ 180 m^2 qui élargit le premier sondage jusqu'à atteindre l'angle nord-est de la parcelle monumentale et sa façade orientale (fig. 3). Le chantier est traversé par un mur de clôture du couvent édifié au

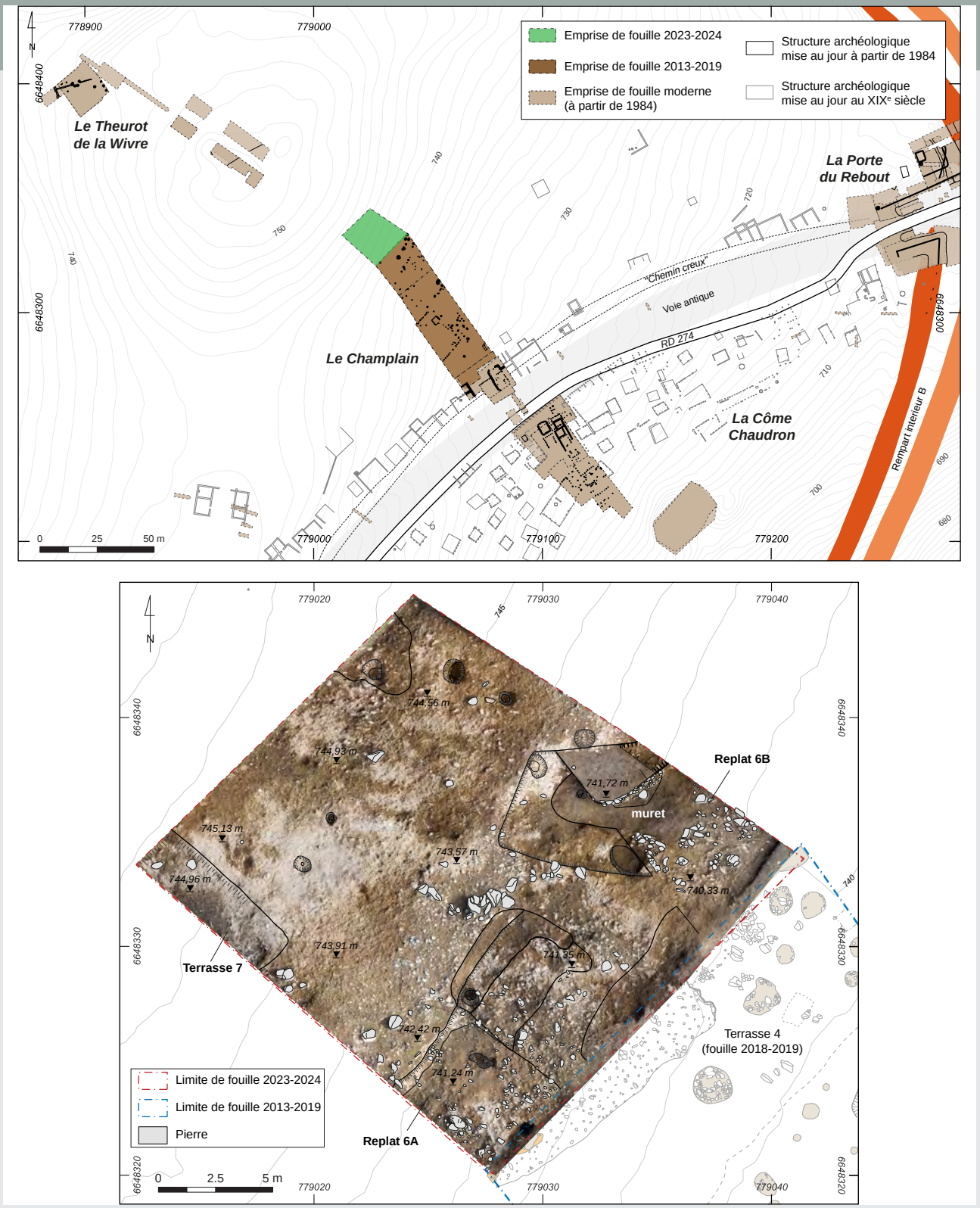


Fig. 2. Le quartier du Champlain. Localisation de la fouille 2013-2024 et orthophotoplan à la fin de la campagne 2024. (Acquisition et traitement Bibracte/A. Meunier ; DAO J. Wilczek)

Moyen âge dans le secteur. Daté du XV^e^ s., ce mur faisait également office de mur de soutènement et de barrage, et joue de ce fait un rôle-clé dans la conservation des vestiges antiques, les dépôts étant mieux préservés en amont, ensevelis sous une épaisse couche argileuse brun foncé. Malgré l'absence de connexions stratigraphiques pour les vestiges antiques observés des deux côtés de ce mur, les résultats de la campagne permettent d'ores et déjà d'élaborer un premier phasage architectural. Dans la portion méridionale du

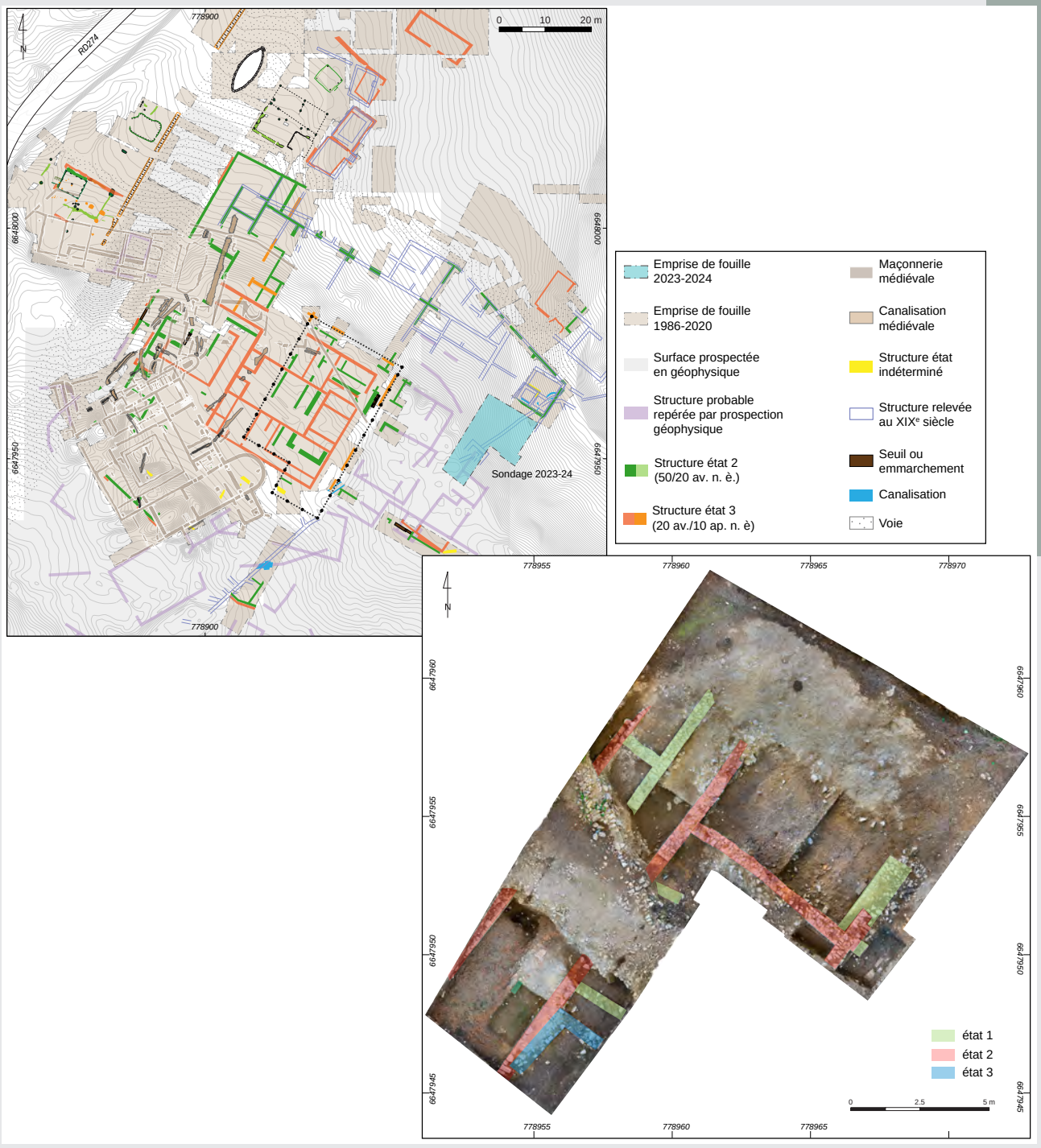


Fig. 3. Le quartier de la Pâture du Couvent. Plan général de l'îlot des Grandes Forges et localisation du sondage 2024 et orthophotoplan de fin de campagne. (Traitement et acquisition Bibracte/A. Meunier ; DAO L. Timár)

chantier, deux états de construction maçonnés sont attestés par la présence de deux niveaux de sol superposés : l'un en mortier blanc, correspondant au premier état, et l'autre en *terrazzo*, rattaché à un état de construction postérieur. Un troisième état, plus récent, est attesté par deux murs découverts à l'angle sud-est du sondage, installés – légèrement désaxés – sur les vestiges des maçonneries précédentes. Dans la zone au nord du mur du couvent, deux phases de construction ont également été identifiées à travers l'analyse des maçonneries, les sols associés étant mal conservés. La façade orientale de l'îlot, mise au jour sur plus de 6 m de longueur, présente également deux états de construction, dont le premier se distingue par la présence d'un massif en saillie construit en grand appareil, qui est probablement la base d'un pilier engagé. Un deuxième objectif de la campagne

était l'étude du réseau hydraulique antique, notamment la recherche de l'aqueduc censé traverser la parcelle monumentale, dont une partie avait été documentée au XIX^{e} s. par J.-G. Bulliot. Aucune trace de la structure n'a encore été observée dans les niveaux atteints jusqu'ici. Des effets taphonomiques et des affaissements de maçonnerie observés dans la portion septentrionale du chantier semblent néanmoins indiquer la présence de cette structure souterraine dont l'embouchure avait été mise au jour par J.-P. Guillaumet († directeur de recherche honoraire au CNRS) dans l'angle nord-est de la parcelle, en 1995.

L'ensemble de ces observations fournit d'ores et déjà des éléments probants pour orienter les futures recherches dans le but de corréler les vestiges mis au jour dans la cour orientale avec le phasage établi pour la portion centrale de la parcelle monumentale, et notamment avec l'édification, à partir du milieu du I^{er} s. av. notre ère, de l'édifice à plan basilical et du *forum* de Bibracte.

La dynamique urbaine de Bibracte au cours du I^{er} s. av. notre ère est particulièrement bien mise en évidence par les résultats des fouilles menées au Parc aux Chevaux, quartier qui, avec la Pâture du Couvent, se confirme comme étant le plus riche de l'*oppidum* en termes de stratigraphie et de densité d'occupation. Les deux chantiers du Parc aux Chevaux, dans les secteurs de PC2 et PC14, représentent à eux seuls plus de 55 % du mobilier total collecté lors de la campagne de 2024. L'importance de ces deux opérations réside dans leur capacité à aborder de manière complémentaire deux questions fondamentales du programme de recherche : l'étude de la dynamique urbaine de l'agglomération à travers une fouille extensive des parcelles d'habitat augustéennes et pré-augustéennes dans la vaste clairière de PC14, et l'évolution des techniques architecturales grâce à l'analyse de la séquence stratigraphique bien conservée en profondeur sous les fondations de la *domus* PC2.

La fouille de la *domus* PC2 (fig. 4, A), dirigée par C. Defer (doctorante, université Bourgogne Europe) et O. Rousselet (Bibracte EPCC) dans le cadre du chantier école pour adolescents de Bibracte, s'est concentrée en 2024 sur l'exploration des niveaux de construction de la maison romaine (état 4), datée de l'époque augustéenne, avec un élargissement de la surface décapée vers le cœur de la *domus* et son péristyle. Ici, l'ouverture d'un sondage (fig. 4, B) a permis de documenter les techniques de construction du mur stéréobate et d'envisager le dimensionnement et la disposition de la colonnade. La fondation de ce mur s'avère avoir été conçue pour accueillir une poutre en bois destinée à soutenir les colonnes. Les briques découvertes en position secondaire montrent l'utilisation de colonnes de même module que pour le péristyle de la vaste *domus* PC1 voisine. La fouille des autres locaux de la maison, bien qu'elle n'ait pas révélé de surprises majeures concernant le mode de construction des fondations en caissons de la *domus* – la maison ayant été édifiée sur une puissante terrasse maintenue par des soubassements maçonnés, et remblayés par la suite – soulève néanmoins plusieurs interrogations sur les modes de circulation au sein de la demeure. En effet, à PC2, les maçonneries, conservées essentiellement en fondation, sont très arasées et ne conservent les seuils que dans de rares cas. Certaines observations issues de la campagne 2024 sont surprenantes, comme l'apparente absence de passage direct et axial entre le péristyle et la pièce D, où l'on suppose que l'entrée de la *domus* se trouvait. L'espace situé à gauche de l'entrée (pièces C, B, CC) est également intéressant en raison de la présence d'un balnéaire, attesté pour l'instant dans la pièce B par la découverte de vestiges d'un hypocauste, ainsi que par l'amorce du parement d'une niche hémicirculaire qui devait accueillir un *labrum*, fouillée en 2017. L'organisation et l'interprétation des espaces autour de la pièce B restent toutefois incertaines : la fouille du local C, commencée en 2024, permettra probablement de clarifier cette question, notamment concernant l'éventuelle présence d'un *praefurnium*, comme l'indiquait J.-G. Bulliot.

Les niveaux d'occupation immédiatement antérieurs à la construction de la *domus*, datés de La Tène D2b et de l'époque augustéenne ancienne (état 3), ont été documentés sous les remblais de fondation de la galerie du péristyle et de l'enfilade de pièces de l'aile orientale (fig. 4, C). Ces niveaux sont caractérisés par un sol blanc induré,



Fig. 4. La *Domus* PC2.
A : Plan général de la *domus* et emprise de fouille de la campagne 2024. (DAO : Bibracte/A. Meunier)
B : Vue vers le sud du mur stéréobate et du sol de la galerie du le péristyle sud. (Cliché chantier-école de Bibracte).
C : Relevé photogrammétrique du secteur est du péristyle oriental avec le sol blanc induré des structures antérieures à la fondation de la *domus*. (Acquisition et traitement Bibracte/A. Meunier, DAO Ch. Defer)

réaménagé au moins une fois. Ce sol est délimité par un vestige en négatif qui pourrait correspondre à une poutre sablière, témoin disparu d'une technique de construction à ossature de bois souvent attestée à cette époque dans le quartier. Cette technique a été observée, par exemple, au nord de la façade de la *domus* (secteur fouillé en 2020) et dans les parcelles voisines de PC4 et PC1. Bien que documenté de façon encore partielle, ce bâtiment semble déjà suivre l'orientation générale de la *domus*, qui aurait été construite à partir d'une organisation préexistante de la parcelle, mise en place probablement dès le milieu du I^er^ s. av. notre ère. Les structures plus anciennes, datées de la première moitié du siècle, répondent en effet à une organisation de l'habitat totalement différente. Cela est bien attesté par le bâtiment sur poteaux (état 2, La Tène D2a), dont la fouille s'est achevée en 2024 dans l'espace X, ainsi que par la cave en bois, probablement contemporaine, en cours de fouille dans la cour Z, et dont l'exploration s'achèvera en 2025.

La fouille des derniers vestiges du bâtiment a permis, entre autres, de documenter l'existence d'un état précoce, matérialisé par des tranchées de fondation recoupées par les trous de poteau du bâtiment, montrant comment l'édifice a été utilisé et réaménagé à plusieurs reprises. L'état le plus précoce du secteur (état 1) est enfin attesté par une série de structures fossoyées dont les comblements, comprenant déjà du mobilier d'importation, datent des premières décennies de l'*oppidum*.



Fig. 5. Frange occidentale de la terrasse PC14. Vue générale du chantier vers le nord-est en fin de campagne 2024. (Cliché Bibracte/A. Meunier)

Malgré la bonne conservation des vestiges architecturaux précoces sur le chantier de PC2, la présence des maçonneries de la *domus* empêche d'avoir une vision claire de l'environnement urbain dans lequel ces structures s'insèrent. Dans ce sens, la fouille extensive réalisée dans la frange occidentale de PC14 par les équipes de Dijon, Besançon et Toulouse (sous la direction de P. Nouvel (université Bourgogne-Europe, Dijon) ; Ph. Barral, B. Clément, M. Thivet (université M. et L. Pasteur, Besançon) ; M. Joly (université Toulouse-Jean Jaurès) fournit une perspective différente et, surtout, complémentaire pour l'étude de la dynamique urbaine du quartier. L'ouverture d'une vaste fenêtre de fouille d'environ 1600 m^2 offre ici l'occasion d'explorer l'évolution de l'habitat en prenant davantage en compte l'organisation de son parcellaire (fig. 5, 6). Les résultats de la campagne 2024, qui s'est concentrée sur la partie méridionale du chantier, montrent que ce parcellaire, délimité par des palissades matérialisant des espaces de circulation – et notamment une venelle orientée est-ouest – est mis en place dès les premiers horizons d'occupation (état 1), durant la première moitié du I^{er} s. av. notre ère. Cette première structuration se poursuit durant l'état suivant (état 2, La Tène D2b), avant de subir une transformation majeure à partir des années 40 av. notre ère (état 3 ; fin de La Tène D2b et début de l'époque augustéenne). À ce moment, les axes préexistants sont condamnés et oblitérés par l'installation de nouveaux bâtiments, tandis qu'une nouvelle voie nord-sud est créée, recouvrant des espaces précédemment bâtis, notamment un puits situé dans l'angle sud-ouest du chantier. La corrélation entre ces modifications et les observations faites à PC2 – en particulier le passage de l'état 2 à l'état 3 durant la seconde moitié du I^{er} s. av. notre ère – reste encore à affiner, tant sur le plan chronologique que spatial.

À partir du milieu du I^{er} s. av. notre ère, tout en conservant le même maillage parcellaire, l'habitat semble se complexifier.



Fig. 6. Plans phasés des structures fouillées entre 2021 et 2024 dans la frange orientale de la terrasse PC14. (DAO P. Nouvel)

La venelle est alors bordée de part et d'autre par des alignements de trous de poteaux qui pourraient correspondre à de simples délimitations ou, peut-être, soutenir des galeries. On notera qu'à cette période, ou dans une phase immédiatement antérieure, se situe l'installation de la galerie quadriportique de PC15, à seulement quelques dizaines de mètres plus au nord. Cette structure monumentale a très certainement influé sur l'évolution de l'habitat alentour. La parcelle située au sud de la ruelle, où les dépôts archéologiques sont bien mieux conservés que dans l'espace au nord de cet axe, présente une forte densité de structures fossoyées, de celliers et de trous de poteaux, des caves ainsi que des lambeaux de sol, le tout témoignant de l'existence d'espaces construits, bien que leur plan exact reste encore incertain. L'hypothèse selon laquelle il s'agissait d'un espace ouvert paraît plausible, en raison notamment de l'abondance des structures de stockage et de la récurrence des puits. Ce dernier aspect est particulièrement intéressant et quelque peu surprenant. La forte densité de puits/citernes, conçus pour stocker l'eau aussi bien pluviale que souterraine et qui apparaissent comme un élément constant de la parcelle d'habitat « type » du quartier, tout comme leur réaménagement à chaque modification majeure de l'habitat, soulève des questions sur la gestion de l'eau à l'échelle de l'*oppidum*. On peut notamment se demander si cette densité est une caractéristique générale de l'agglomération, encore mal perçue par l'archéologie (rappelons que seule une vingtaine de puits sont recensés à ce jour à Bibracte, dont deux ont été fouillés au Parc aux Chevaux), ou bien si c'est une particularité spécifique du secteur où se développe actuellement la fouille de PC14, corrélée avec une circulation souterraine des eaux particulièrement importante.

À partir des années 40 av. notre ère et durant la période augustéenne (état 3), la réorganisation générale du parcellaire s'accompagne de l'apparition de nouvelles techniques architecturales. On assiste notamment à une pétrification progressive de l'habitat, marquée par l'introduction des premières maçonneries. Dans un premier temps, cette transition se manifeste sous une forme hybride, avec des édifices à plan simple, combinant éléments maçonnés (solins) et parois en bois sur poteaux.

Durant l'époque augustéenne, on observe ensuite une complexification progressive du bâtiment, avec une évolution rapide et remarquable qui a encore peu de comparaisons sur le site. Ce processus débute par la construction d'un corps de bâtiment orienté est-ouest, ouvrant au sud sur une deuxième cour. Ce corps est ensuite remanié et agrandi par l'adjonction, sur son flanc oriental, d'un second bâtiment orienté nord-sud, puis d'une dernière pièce à l'est, à l'arrière de l'ensemble. L'emprise de l'édifice se prolonge ensuite vers le sud, au-delà des limites du chantier.

Dans un secteur plus périphérique de l'agglomération, l'ouverture du nouveau sondage sur la portion méridionale du talus de la Terrasse par l'équipe de Brno (université Masaryk, Brno) et Prague (université Charles, Prague) coordonnée par P. Goláňová et J. Kysela constitue le prolongement de plusieurs projets menés au cours des dernières décennies dans ce secteur sommital du mont Beuvray caractérisé par une enceinte nettement marquée dans la topographie. L'enceinte a attiré l'attention des fouilleurs du XIX^{e} s. ainsi que des premiers chercheurs lors du redémarrage du programme sur l'*oppidum* de Bibracte dans les années 1980 et 1990. Coordonnées par K. Gruel (directrice de recherche émérite au CNRS, laboratoire AOrOC, Paris), ces premières investigations ont permis d'identifier les principales caractéristiques de l'aménagement de cet espace : la structuration du talus, l'agencement des fossés à ses pieds et même la présence de structures en bois brûlé, notamment dans sa portion sud. Cependant, plusieurs questions restaient en suspens à la fin de ces travaux, notamment l'interprétation fonctionnelle de l'espace intérieur du talus, dépourvu de vestiges archéologiques visibles, et sa chronologie ; les datations radiométriques obtenues à l'époque s'étant révélées peu exploitables en raison des conditions de prélèvement. Pour pallier cela, un nouveau sondage a été ouvert en 2024 dans la portion méridionale de l'enceinte (fig. 7). Bien que la campagne n'ait permis que de commencer l'exploration du sondage, la fouille manuelle, arrêtée

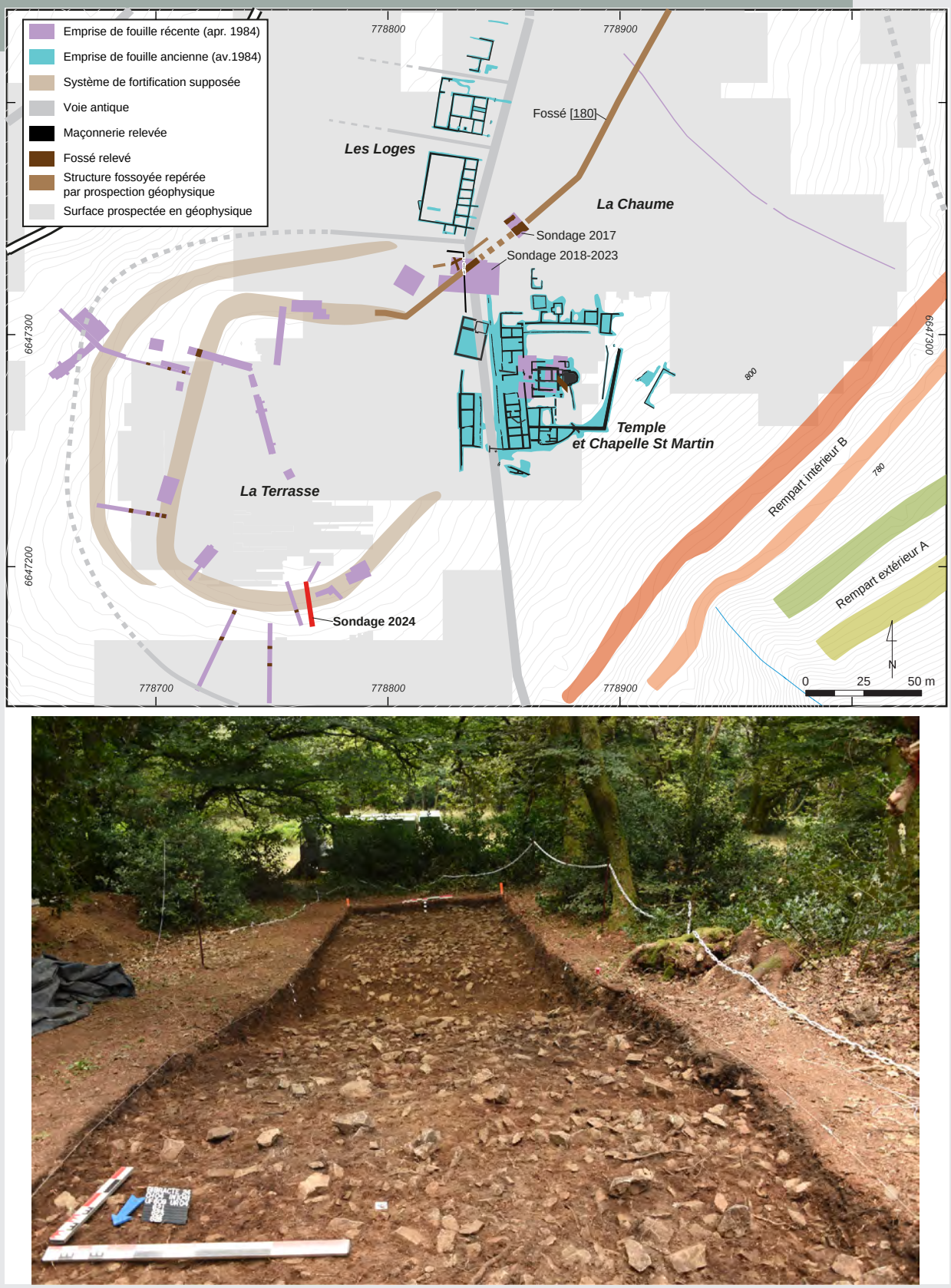


Fig. 7. Secteur de la Terrasse. Localisation du sondage 2024 et vue vers le sud de la tranchée avec les deux amas de bloc en amont (au premier plan) et en aval. (DAO Bibracte/A. Meunier ; cliché F. Korn)

au niveau de l'affleurement des premiers vestiges des structures de délimitation de l'enclos, se solde par des observations qui orienteront la poursuite des recherches en 2025. Le premier élément surprenant est l'absence totale de traces d'une palissade brûlée, pourtant documentée en 1989 à seulement quelques mètres de distance. Pour l'heure, les résultats semblent confirmer ce qui avait été supposé à partir des données topographiques, et notamment du relevé Lidar : l'esplanade résulte probablement de plusieurs aménagements successifs, l'enclos de la Terrasse proprement dit n'en étant que le dernier état. La fouille a permis en effet de documenter la présence de deux structures de délimitation distinctes, matérialisées par deux amas de blocs disposés de façon chaotique, l'un aval, plus ancien, et l'autre amont, plus proéminent et plus récent. Le mobilier collecté ne permet pas encore de situer ces aménagements dans une fourchette chronologique précise, bien qu'il soit intéressant de noter la découverte d'un nombre relativement important (17 % du corpus) de tessons céramiques datant de l'Antiquité tardive ou du Moyen âge. Ces observations ne constituent que le point de départ d'une exploration à approfondir, qui se poursuivra en 2025 par la fouille des éboulis et l'analyse stratigraphique des aménagements.

En parallèle à l'étude de la dynamique de l'habitat de l'*oppidum*, l'un des axes majeurs du programme de recherche en cours vise à analyser l'architecture et l'évolution de son système défensif. Ce volet, porté par Sophie Krausz (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), secondée par Clara Filet (Université Bordeaux Montaigne) et Clément Féliu (Inrap, université de Strasbourg), se concrétise en différentes opérations menées dans le secteur des Grandes Portes, dans la partie sud-occidentale des fortifications de l'*oppidum* (fig. 8, A). Un des résultats majeurs de la campagne 2024 est l'achèvement de la fouille de la tranchée ouverte en 2019 pour recouper la fortification « interne » dans un secteur où elle se superpose à l'enceinte « externe », premier ouvrage défensif de l'*oppidum*. Cette fouille apporte de nombreux éléments nouveaux concernant l'architecture des remparts de Bibracte car, grâce à cette tranchée, nous avons pour la première fois la possibilité de comparer directement les techniques de construction, le mode d'installation et d'abandon et les aménagements annexes des deux enceintes de l'*oppidum*. La mise au jour du substrat géologique dans lequel s'installe la première fortification, « externe », sur une zone de contact entre deux formations géologiques (volcano-sédimentaire et microgranitique) en amont du *murus gallicus* permet, d'une part, de supposer que les matériaux du substrat local ont été utilisés pour la construction de l'ouvrage, et d'autre part, de restituer la pente originelle du versant. Cela permet notamment de mieux comprendre le remodelage du relief naturel préalable à l'installation du rempart. Il en ressort que le premier rempart est installé sur deux marches, agencées spécifiquement pour l'installation du poutrage. La partie avant du rempart a été, quant à elle, aménagée par un apport massif de remblais, permettant de rattraper les irrégularités du terrain et de créer une assiette horizontale pour l'installation de la structure. La superposition des deux remparts permet également de comparer directement, dans le même profil stratigraphique, les matériaux utilisés pour leur remplissage. Celui du premier rempart semble constitué principalement de gravier gris, presque dépourvu de sédiments plus fins, tandis que le rempart plus récent présente un remplissage homogène et de granulométrie plus fine. Ce dernier, par compactage après abandon et pourrissement du poutrage, a permis de conserver en place la masse du rempart B sur une hauteur de 3 m.

Les différences entre les deux enceintes successives ne se limitent pas seulement aux matériaux utilisés, mais concernent également les modalités de leur aménagement dans la pente, notamment l'agencement de leur glacis inférieur, qui a pu être étudié en 2024 grâce à l'élargissement de la tranchée (fig. 8, B). La fouille de 2023 avait montré que le premier rempart était précédé d'un fossé en V de 5 m de largeur à l'ouverture, fossé qui semblait avoir été comblé lors de l'arasement du *murus gallicus* en vue de la construction du nouveau rempart « interne ». Cependant, cette hypothèse se complexifie à la lumière des résultats de la campagne 2024, qui ont révélé qu'au moment du comblement du fossé, le versant a été entaillé pour aménager une terrasse horizontale, occupée par une surface

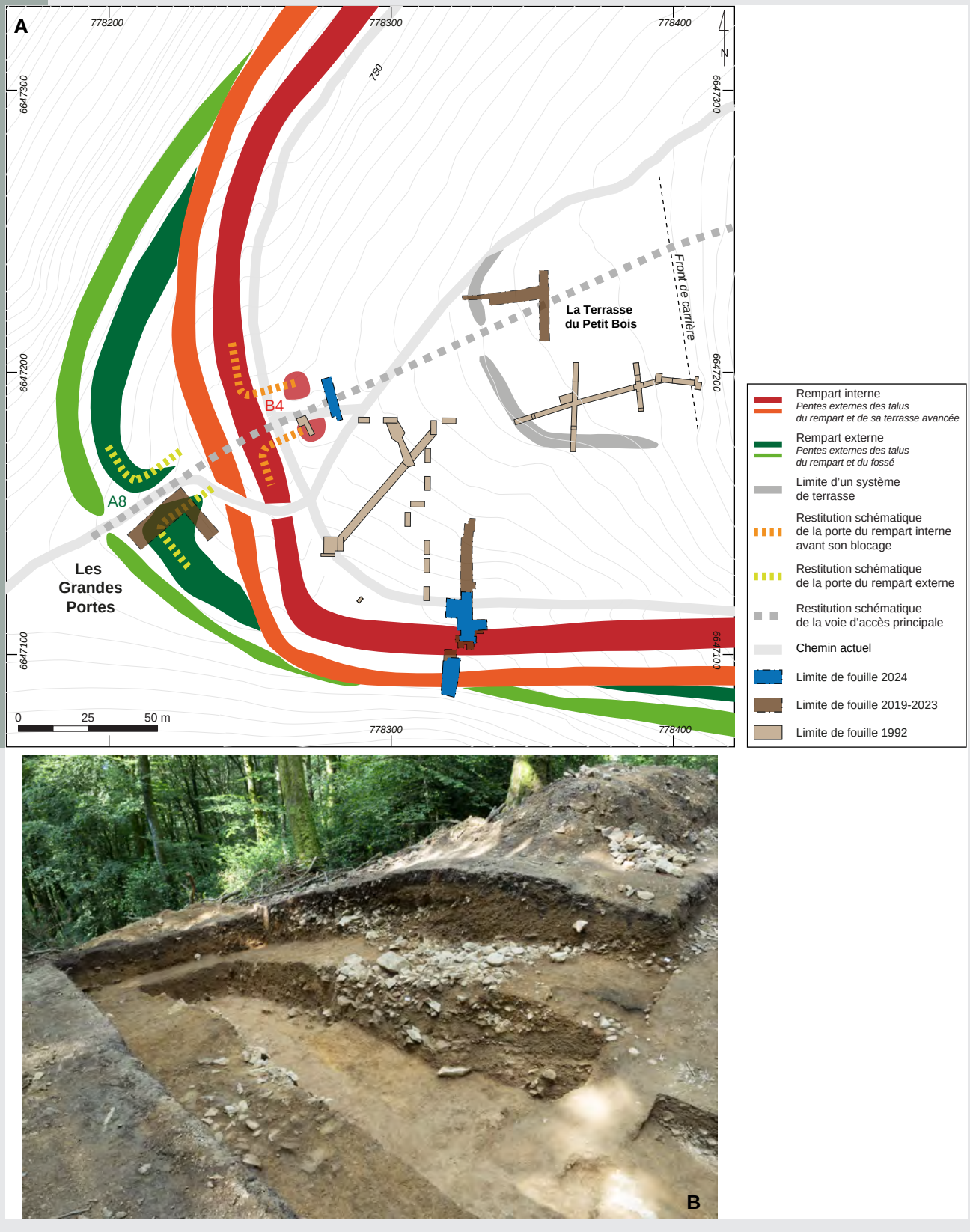


Fig. 8. Secteur des Grandes Portes.
A : Localisation des sondages 2024. (DAO Bibracte/A. Meunier)
B : Vue vers le sud-ouest du sondage à l'aval des remparts. (Cliché Bibracte/A. Maillier)

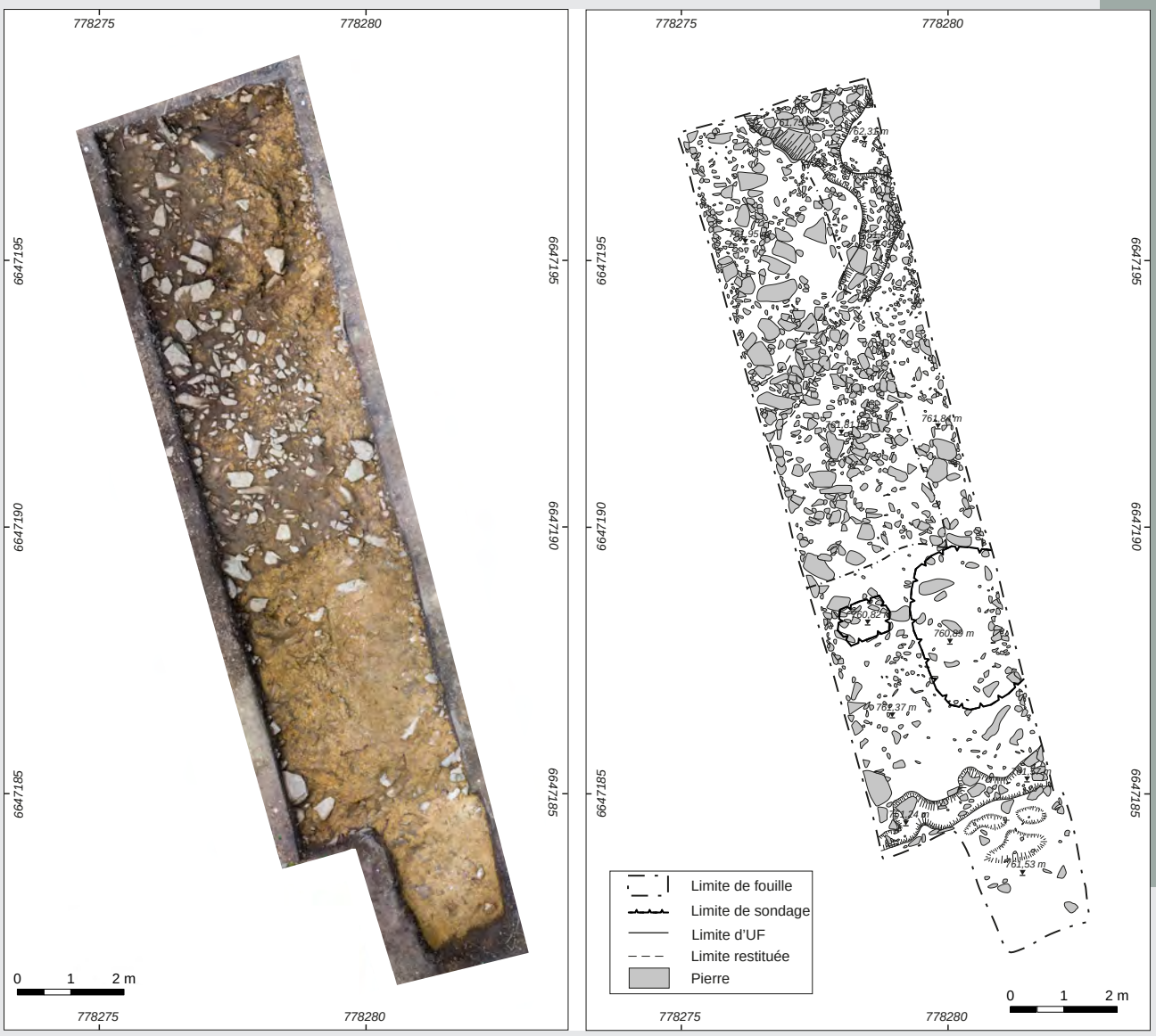


Fig. 9. Orthophotographie de fin de fouille et plan général du sondage en amont des buttes internes de la porte.
(DAO S. Vasilache ; orthophotographie Bibracte/A. Meunier)

de circulation réaménagée à deux reprises. L'analyse stratigraphique des comblements de cette terrasse suggère qu'elle a également fonctionné avec le rempart plus ancien, après le comblement du fossé, et que la construction du deuxième rempart n'intervient que lorsque cet espace est complètement nivelé. Si cette attribution stratigraphique est confirmée lors de la reprise intégrale des données en vue de la publication du secteur, plusieurs questionnements en découleront. L'un des principaux concerne la véritable durée d'utilisation du rempart A. Selon la vision communément admise de l'évolution des deux enceintes de Bibracte, notamment d'après les fouilles menées à la Porte du Rebout, le premier rempart de l'*oppidum* est considéré comme ayant eu une durée de vie réduite, à la charnière du II^e^ et du I^er^ s. av. notre ère, pour être rapidement remplacé par l'enceinte « interne ». Cependant, cette courte durée de fonctionnement semble difficilement compatible avec l'observation de plusieurs réaménagements du glacis inférieur du rempart (fossé, puis création de la terrasse avec réaménagement de la voirie). Cette question résonne également avec les résultats des fouilles du bastion sud des Grandes Portes (mises en pause en 2024), qui révèlent, pour ce bastion aménagé dans le rempart externe, deux ou trois états de réfection de la porte, entraînant une modification de sa géométrie et notamment de la largeur de son couloir d'accès, ce qui suggère que l'ouvrage a été utilisé plus longtemps qu'on ne le pensait.



Fig. 10. Sanctuaire des Sources de l'Yonne.
A : Plan de localisation du sanctuaire et plan de localisation du sondage 2023-24 dans le *fanum* I.
B : Orthophotographie de fin de campagne 2024 avec distinction des trois états d'occupation.
(Acquisition et traitement Bibracte/A. Meunier ; DAO R. Hoppadietz)



Fig. 11. Sanctuaire des Sources de l'Yonne. Vue vers le sud-ouest de la fosse [3773] en cours de fouille. (Cliché Bibracte/A. Maillier)

La question de la durée effective de vie de la première enceinte dans ce secteur de l'*oppidum*, où les deux ouvrages suivent des tracés très proches sans toutefois se superposer systématiquement, se pose légitimement. Cette question est directement liée à celle de la datation (et de la motivation) de la construction du rempart « interne », à l'égard notamment des modifications qu'il entraîne dans la structuration des espaces de ce secteur. Cette problématique avait été abordée par l'équipe de l'Université Babeş Bolyai de Cluj-Napoca - Roumanie (pilotée par G. Florea, S. Vasilache) sur la terrasse du Petit Bois qui surplombe la porte, et dont la fouille avait confirmé l'existence de deux états principaux d'aménagement, dont seul le premier conservait la trace attendue de la voie provenant de la porte. En 2024, la fouille de la tranchée de diagnostic ouverte en amont des buttes internes de la supposée porte afin d'éclaircir cette question s'est avérée négative, la stratigraphie se limitant à une masse importante de gros blocs posés directement sur le substrat naturel (fig. 8A, 9). Aucune trace de voirie provenant de la porte n'a été observée, suggérant un important phénomène d'érosion. Toutefois, la présence de l'épaisse couche de blocs pourrait également indiquer une phase d'abandon du secteur, peut-être liée au blocage du passage aménagé dans le rempart « interne ».

Enfin, l'achèvement de la fouille du temple septentrional du sanctuaire des Sources de l'Yonne par l'équipe de Durham - Angleterre (T. Moore, R. Hoppadietz) complète le constat stratigraphique établi lors des campagnes précédentes. Celui-ci confirme l'existence de deux bâtiments antérieurs à la construction maçonnée d'époque impériale : leur plan, étroitement lié à celui de cette construction plus récente, et l'absence de rupture dans l'occupation, suggèrent qu'il s'agit probablement des états anciens de l'édifice religieux (fig. 10). Nous sommes donc en présence d'un exemple rare de sanctuaire pleinement établi dès le I^er^ s. av. notre ère, renforçant l'hypothèse d'un rôle moteur du sanctuaire dans le développement de la vaste agglomération environnante. Les résultats de la campagne 2024 portent principalement sur le premier édifice, dont le plan a pu être observé de manière plus complète. Sur le

plan architectural, ce bâtiment présente une structure porteuse interne à poteaux, avec des parois rejetées édifiées sur des solins en pierre. Par son architecture, cet édifice se distingue ainsi du bâtiment ultérieur, dépourvu de structure interne. À ce jour, ce type de structure est inconnu sur l'*oppidum* de Bibracte.

Au-delà des aspects architecturaux, la campagne a également révélé des indices liés à la fonction, supposée cultuelle, de cet espace. Parmi eux, plusieurs fosses, dont certaines contenaient des fonds d'amphores plantés verticalement, ainsi que la grande fosse [3773] dont le comblement final – daté stratigraphiquement de la fin de l'occupation du premier bâtiment – semble avoir été réalisé dans un cadre rituel. L'analyse des dix-huit panses d'amphores, pour la plupart complètes, déposées dans cette fosse (fig. 11) montre des modifications spécifiques (cols enlevés, anses découpées, parois limées) qui indiquent qu'il ne s'agit pas de simples rejets d'amphores « sabrées » après consommation, mais de récipients réemployés pour contenir des produits dédiés aux pratiques cultuelles du sanctuaire. Sur le plan chronologique, ces amphores correspondent aux gabarits en circulation au cours des deuxième et troisième quart du I^er^ s. av. notre ère, ce qui fournit un repère chronologique important pour la désaffectation du premier bâtiment et l'édification – sans césure – du bâtiment ultérieur qui sera, quant à lui, actif jusqu'à l'époque augustéenne.

Référence bibliographique

http://hal.archives-ouvertes.fr/BIBRACTE

Liste des intervenants

Androuin Loïc
Direction des musées et du patrimoine de la ville d'Autun
loic.androuin@autun.com

Belot Antoine
Service Archéologique de la ville d'Autun
antoine.belot@autun.com

Chenal Thomas
Service commun d'archéologie préventive de la ville de Besançon
thomas.chenal@besancon.fr

Creuzenet Fabienne
Université de Bourgogne Europe
fabienne.creuzenet@u-bourgogne.fr

Fochesato Andrea
EPCC Bibracte
a.fochesato@bibracte.fr

Gauthier Etienne
Université de Bourgogne Europe
etienne_gauthier@etu.u-bourgogne.fr

Janin Marie-Anaïs
Université de Bourgogne Europe
mjanin8@gmail.com

Labaune Yannick
Service Archéologique de la ville d'Autun
yannick.labaune@autun.com

Munier Claudine
Service commun d'archéologie préventive de la ville de Besançon
claudine.massard@autun.com

Meunier Arnaud
EPCC Bibracte
a.meunier@bibracte.fr

Ribolet Mathieu
Université de Pau et de l'Adour
mathieu.ribolet@univ-pau.fr

Vallée Colette
Association Renaissance du Château de Vautheau
co.vallee@wanadoo.fr





Vestiges de l'enceinte de l'antiquité tardive conservés dans une cave de l'Hôtel Lacomme, à Autun. (Cliché SAVA)

Parement de l'enceinte tardo-antique en grand appareil visible au 4 rue du Port-Villiers, à Chalon-sur-Saône. (Cliché : E. Gauthier)





Ci-dessus :
Gravure des deux tours qui flanquaient la porte des Bancs, à Autun, avant 1840. (Archives de la Société Eduenne)

Tour du palais de l'Évêché de Chalon-sur-Saône présentant des maçonneries de l'enceinte tardo-antique.
(Cliché : E. Gauthier)

Illustration de 4e de couverture :
Place de la Révolution à Besançon : « végétalisation de la place de la révolution, mosaïque de la fosse de plantation n°3 ». (Photogrammétrie T. Chenal)



© UMR 6298 ARTEHIS - Conception graphique : Anthony Dumontet
Coordination et assemblage des contributions :
Angélique Tisserand, Service Archéologique Ville d'Autun
Relecture : Yannick Labaune, Service Archéologique Ville d'Autun

ISSN 2494-2677
Octobre 2025

Avec le soutien de

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

autun
CŒUR DE BOURGOGNE

Service Archéologique Ville Autun

UMR 6298 ARTEHIS
ARCHÉOLOGIE TERRE HISTOIRE SOCIÉTÉS

En partenariat avec

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

École Pratique des Hautes Études
PSL

ANTHIMA

Ville de Besançon

BIBRACTE